



HAL
open science

La publication des Libri de re rustica à la Renaissance : étude d'une production, les Libri de re rustica chez Sébastien Gryphe, à Lyon

Hélène Lannier

► **To cite this version:**

Hélène Lannier. La publication des Libri de re rustica à la Renaissance : étude d'une production, les Libri de re rustica chez Sébastien Gryphe, à Lyon. Histoire. 2011. dumas-00707532

HAL Id: dumas-00707532

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00707532>

Submitted on 12 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire, histoire de l'art et archéologie

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

La publication des *Libri de re rustica* à la Renaissance.

Étude d'une production les *Libri de re rustica* chez Sébastien Gryphe, à Lyon.

Volume 1

Hélène Lannier

Sous la direction de Raphaële Mouren
Maître de conférence - ensib

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu à ma directrice de mémoire, Raphaële Mouren, qui a orienté mes recherches tout au long de cette année.

Je tiens également à remercier les personnels du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon pour leur disponibilité.

Je remercie également Cédric Guillaud pour son aide en matière d'informatique.

Enfin, mes remerciements vont aux personnes de mon entourage pour leurs conseils, leur relecture et leur soutien.

Résumé :

À la Renaissance, par leur volonté de renouer avec l'Antiquité dans son ensemble, les humanistes se sont intéressés à des textes mineurs de la littérature classique. Parmi ces œuvres, on trouve les traités d'agriculture des agronomes latins. Publiés sous forme d'éditions collectives et sous le titre conventionnel de Libri de re rustica, les traités de Caton, Varron, Columelle et Palladius ont fait l'objet de nombreuses éditions et rééditions dès la fin du XV^e siècle et jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Ils sont notamment sortis des presses lyonnaises de Sébastien Gryphe, au milieu du XVI^e siècle. Cette production de textes classiques mineurs a pourtant suscité l'intérêt d'un éditeur scientifique humaniste reconnu : l'italien Piero Vettori.

Descripteurs : Littérature latine, traités antiques d'agronomie, Caton, Varron, Columelle, Palladius, Humanisme et Renaissance, Sébastien Gryphe, Piero Vettori, édition scientifique, philologie.

Abstract :

During the Renaissance, from their desire to revive antiquity as a whole, humanists were interested in the minor texts of classical literature. Among these works, there were agronomists Latin's treatises on agriculture. Published in collective editions and under the conventional title of Libri de re rustica, treatises of Cato, Varro, Columella and Palladius were the subject of many publications and reissues from the late fifteenth century to the late sixteenth century. They were notably published by Sebastian Gryphius in Lyon, in the middle of the fifteenth century. This production of minor classical texts aroused the interest of the recognized scientific editor : Piero Vettori.

Keywords : Latin literature, antique treatises on agriculture, Cato, Varro, Columella, Palladius, Humanism and Renaissance, Sebastian Gryphius, Piero Vettori, scientific publishing, philology.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Travail sur les manuscrits et les éditions et conjectures inédites.....	83
Les leçons de l'édition princeps.....	84
Les leçons des manuscrits.....	87
Leçons tirées des propres conjectures de Vettori.....	89
La notice sur le De agricultura de Columelle	91
Le travail de commentaires.....	92
<i>Le premier volume de commentaires.....</i>	<i>93</i>
Georgio Merula.....	94
Philippe Beroalde.....	95
Alde Manuce.....	95
<i>Les Explicationes de Piero Vettori.....</i>	<i>98</i>
Organisation	99
Les explications.....	100
DESCRIPTION PHYSIQUE DES ÉDITIONS DES LIBRI DE RE RUSTICA IMPRIMÉES PAR SÉBASTIEN GRYPHE.....	106
Le format.....	107
<i>Importance du format.....</i>	<i>107</i>
<i>Le choix de l'in-8°.....</i>	<i>108</i>
Tendance générale à la diminution des formats	108
L'in-8° chez Sébastien Gryphe.....	109
<i>Comparaison avec des éditions antérieures, contemporaines et postérieures.....</i>	<i>111</i>
Typographie.....	113
<i>Les fontes italiques de Sébastien Gryphe.....</i>	<i>113</i>
<i>Italique et humanisme.....</i>	<i>115</i>
<i>Comparaison avec d'autres éditions.....</i>	<i>117</i>
Étude des pages de titre rendant compte de l'évolution de la production.....	118
<i>L'évolution des informations données sur les pages de titres.....</i>	<i>118</i>
Statut et fonction de la page de titre.....	118
L'évolution des pages de titre des Libri de re rustica imprimés par Sébastien Gryphe.....	119
Comparaison.....	122
<i>La répartition des textes en tomes et en volumes.....</i>	<i>122</i>
<i>Les marques typographiques</i>	<i>123</i>
Fonction et signification des marques.....	123
Évolution des marques.....	125
CONCLUSION.....	129
SOURCES.....	133
BIBLIOGRAPHIE.....	139

Introduction

Rerum rusticarum studiis semper sum incredibiliter delectatus [...] quod eae, quae ex illis capiuntur, uoluptates : proxime ad sapientis uitam uidentur accedere : habent enim rationem cum terra : quae nunquam recusat imperium, nec unquam sine usura reddit, quod accepit [...].

« Je suis toujours incroyablement charmé par l'étude des choses de la campagne [...] parce que les plaisirs qu'on en tire semblent s'approcher au plus près de la vie des sages. Ils sont en compte avec la terre qui ne refuse jamais la domination et ne rend jamais ce qu'elle a reçu sans intérêt [...] ».

C'est par ces mots que l'éditeur scientifique italien, Gicondo de Verone débute son épître dédicatoire adressée au Pape Léon X, dans son édition des *Libri de re rustica* publiée par Alde Manuce en 1514, à Venise.

Un tel témoignage d'un humaniste du début du XVI^e siècle nous est précieux car il se fait l'écho de l'intérêt que les hommes de la Renaissance ont porté aux traités agricoles hérités de l'Antiquité.

Dans le but de renouer avec cet âge éclairé, les humanistes ont recherché avec ferveur les témoins d'un passé idéalisé. Ils ont retrouvé les manuscrits des textes de la littérature classique conservés dans les bibliothèques publiques et privées, religieuses et laïques. Ils les ont étudiés, restitués dans leur pureté originelle puis diffusés grâce à l'invention récente de l'imprimerie.

À leurs yeux, aucun texte, aucune connaissance antique ne devait être écartés. Tous les écrits étaient dignes d'être connus quelle que soit leur nature. Ainsi, à côté des œuvres majeures de la littérature latine classique, de l'épopée de Virgile, des discours de Cicéron, des comédies de Plaute, des textes philosophiques de Sénèque, des récits historiques de César ou de Tite-Live, des œuvres plus modestes ont suscité tout autant l'intérêt. C'est le cas des traités agronomiques latins.

L'histoire des traités latins d'agriculture se confond avec celle des *Scriptores rei rusticae*, « des écrivains de l'agriculture ». C'est ainsi que l'on a appelé le groupe des quatre agronomes latins, Caton, Varron, Columelle et Palladius. La tradition, héritée de l'ère du manuscrit, voulut que les traités de ces quatre agronomes soient imprimés quasiment exclusivement dans des éditions collectives auxquelles on donne le titre

conventionnel de *Libri de re rustica*, « Livres au sujet de l'agriculture », ou *De re rustica*, « De l'agriculture ».

Œuvres didactiques, ces traités en prose sont l'œuvre d'écrivains qui avaient, au cours de leur vie, fait eux-mêmes l'expérience de l'agriculture. Aussi, ils traitèrent de l'agriculture en agriculteur et non en littérateur, comme le fit au contraire Virgile, par exemple, dans son poème bucolique des *Géorgiques*.

Ainsi, dès 1472 et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, le *De agricultura* de Caton, les *Res rusticae* de Varron, le *De re rustica* de Columelle et l'*Opus agriculturæ* de Palladius sont édités régulièrement, d'abord en Italie, le berceau de l'humanisme, puis en France et en Allemagne.

Ces multiples éditions sont toutes liées aux grands noms de l'imprimerie – Nicolas Jenson, Alde Manuce, Philippe Giunta, Josse Bade, Johann Herwagen, Sébastien Gryphe, Robert Estienne – et de l'édition scientifique humanistes – Georgio Merula, Philippe Beroalde, Piero Vettori. Elles traduisent éloquemment l'intérêt que les humanistes et les hommes du temps portèrent non seulement aux textes de l'Antiquité quels qu'ils soient mais aussi à l'agriculture. Le succès des *Libri de re rustica* s'inscrit en effet également dans une vogue qui conduit, à la Renaissance, à l'essor de la littérature agronomique. Ces textes se sont ainsi retrouvés au cœur de l'intérêt nouveau pour l'art d'agriculture et au centre des préoccupations humanistes liées au désir de renouer avec un passé romain idyllique et rural.

Les œuvres des agronomes latins, qui peuvent être considérés comme des œuvres secondaires de la littérature classique, ont pourtant fait l'objet d'un travail approfondi de la part des humanistes. Traitant ces textes comme les plus grands textes de la littérature latine, ils ont réalisé des éditions savantes et des commentaires philologiques, lexicographiques, scientifiques ou culturels sur ces textes. Ainsi, aucune nouvelle édition des *Libri de re rustica*, n'est imprimée sans les commentaires des humanistes qui se sont penchés sur ces œuvres.

Lorsque Sébastien Gryphe entreprend de publier les *Libri de re rustica* à son tour, il ne déroge pas à la règle. L'imprimeur-libraire lyonnais produit sa première édition des œuvres des *Scriptores rei rusticae* en 1535. Il a ensuite donné quatre rééditions des traités complets des quatre agronomes latins avec les commentaires humanistes qui les accompagnaient habituellement, en 1537, 1541, 1548 et 1549. Ainsi, à Lyon aussi ces livres suscitait l'intérêt. Et à Lyon aussi l'humanisme était partie prenante de ces textes. En effet, si les premières éditions du lyonnais ne semblent être qu'une reprise d'éditions

antérieures, il n'est pas inintéressant de les retrouver à Lyon, après qu'elle soit sorties des presses vénitiennes, bolonaises, florentines, puis parisiennes. Qui plus est, chez un seul imprimeur : Sébastien Gryphe. D'autre part, ces éditions s'insèrent parmi les impressions humanistes par la forme particulière que S. Gryphe leur a donnée. Enfin, cette production n'aurait pas autant d'intérêt si, en 1541, l'éditeur scientifique italien Piero Vettori n'avait pas confié à Gryphe l'impression de son édition des traités de Caton et Varron et de son volume de commentaires.

La publication des *Libri de re rustica* chez Sébastien Gryphe devient alors non seulement l'illustration des enjeux et des caractéristiques d'une production humaniste mais aussi un exemple de l'évolution dans le temps d'une production particulière.

Nous avons tenté de comprendre la portée de ces éditions et les raisons d'un tel engouement. Pourquoi ces textes au premier abord sans grande valeur littéraire ont-ils suscité l'intérêt des humanistes ? Pour répondre à ces interrogations, il nous a paru nécessaire de commencer notre mémoire en présentant les traités des agronomes latins et en replaçant leurs éditions dans le contexte historique de la Renaissance.

Ensuite, afin de cerner le travail que les humanistes pouvaient effectuer sur ces textes nous avons pris le parti d'étudier une production particulière, celle des *Libri de re rustica* imprimés par Sébastien Gryphe à Lyon. L'étude de cette production nous a amené à nous intéresser à cette grande figure de l'imprimerie lyonnaise et à sa collaboration avec un éminent éditeur scientifique italien, Piero Vettori.

De plus, les exemplaires de la Bibliothèque municipale de Lyon qu'il nous a été possible de consulter nous ont permis d'étudier de façon approfondie à la fois les textes et l'aspect physique de ces livres. Nous avons pu appréhender la définition d'une production dans un mouvement particulier et cerner son évolution.

Les éditions des traités des agronomes latins au XVI^e siècle et leur contexte.

LES TRAITÉS ET LEUR PUBLICATION

Les agronomes latins et leurs traités.

Avant d'étudier les éditions des traités agronomiques latins au XVI^e siècle, il convient de s'intéresser aux œuvres latines et à leurs auteurs.

Le recueil de traités antiques qui nous intéresse et auquel on a donné, au XVI^e siècle, les titres conventionnels de *Libri de re rustica* ou, plus simplement, *De re rustica*, regroupe les œuvres du groupe des quatre *Scriptores rei rusticae* : le *De agricultura* de Caton, les *Res rusticae* de Varron, le *De re rustica* de Columelle et l'*Opus agriculturae* de Palladius.

Marcus Porcius Cato Censorius.

Marcus Porcius Cato Censorius dit Caton l'Ancien, est le plus ancien des trois auteurs. Il est né en 234 avant J.-C. à Tusculum, aujourd'hui Frascati, à 27 kilomètres de Rome en Italie et mourut en 149. Les Porcii étaient plébéiens, le père de Caton possédait de la terre en Sabine qu'il exploitait lui-même. Dans sa jeunesse, Caton participa lui aussi aux travaux des champs et mena la vie rude des paysans sabins comme il le dit lui-même dans l'un des fragments de ses discours (*Orationes*) qui nous est parvenu :

Ego iam a principio in parsimonia atque in duritia atque industria omnem adulescentiam meam abstinui agrocolendo, saxis Sabinis, silicibus repastinandis atque conserendis¹.

Il se distingua pendant la deuxième guerre punique qui opposait Rome à Carthage. Puis fut remarqué par le patricien L. Valerius Flaccus. Ce dernier l'encouragea à s'établir à Rome pour y briguer les honneurs et soutint sa candidature à la questure. Caton fut élu en 204 avant J.-C et débuta ainsi sa carrière politique. Grâce à son éloquence, il put s'élever jusqu'aux plus hautes magistratures et exercer une longue influence sur le sénat.

¹Caton, *Orationes*, fragment 128 Malcovati.

Après avoir été édile de la plèbe, il fut élu préteur en 198 et exerça en Sardaigne. En 195, il fut élu consul avec L. Valerius Flaccus. Il remplit d'importantes missions en Espagne et en Grèce et reçut les honneurs du triomphe la même année. Ensuite, Caton fut élu censeur en 184 avec son ami Valérius Flaccus. Cet *homo nouus* ("homme nouveau") exerça ses fonctions avec une sévérité qui resta exemplaire, ce qui lui valut le surnom de *Censorius* – « qui blâme, qui réprovoque » –, et ne ménagea personne. Il ne cessa jamais son activité politique. Vers 153, il fut l'un des dix sénateurs envoyés en mission diplomatique en Afrique et chargés d'une enquête à Carthage. Il revint avec la conviction que cette ville puissante était une menace pour Rome et qu'il fallait la détruire. Ainsi, on raconte que pour alerter les Romains du danger que représentait cette rivale, il termina dorénavant tous ses discours par la célèbre sentence : *Delenda Carthago*, "Il faut détruire Carthage".

Caton l'Ancien fut donc un homme politique déterminé et influent mais il fut aussi un écrivain prolifique. Il produisit une œuvre oratoire considérable. On sait que Cicéron avait lu 150 de ses discours², seuls 80 titres nous sont parvenus ainsi que des fragments, parfois seulement quelques mots. Caton composa également plusieurs manuels pratiques, certains destinés à un usage domestique, d'autres destinés à l'enseignement de son fils. Malheureusement, à part le *De agricultura*, son traité agronomique, seuls les titres et quelques fragments de ces textes nous sont parvenus. On sait qu'il écrivit, outre son traité d'agriculture, un recueil de recettes médicales, des *praecepta* destinés à son fils et un traité sur l'art militaire. En plus de ces manuels techniques, Caton écrivit un recueil de préceptes moraux. Il avait enfin composé un grand ouvrage historique, que l'on appelle ordinairement les *Origines* mais dont il ne nous reste que de rares fragments.

Le *De agricultura* est la seule des œuvres de Caton qui nous soit parvenue en entier. C'est aussi le plus ancien ouvrage en prose latine subsistant. On a coutume de dater la rédaction de ce texte autour de 160 avant J.-C.

Même s'il est possible de déceler quelques tentatives de l'auteur pour organiser et structurer son texte, les commentateurs sont tombés d'accord pour le définir comme un assemblage disparate de notes, de préceptes, de conseils et instructions. Le *De agricultura* aborde l'agriculture proprement dite, c'est-à-dire la culture des céréales, la viticulture, l'oléiculture, l'arboriculture, l'horticulture ; mais aussi des sujets connexes, à savoir, l'achat d'un domaine, l'inspection du domaine par le maître, les obligations du fermier et de la fermière, l'équipement d'une oliveraie, etc. Le *De agricultura* aborde

² Cicéron, *Brutus*, 65.

aussi des sujets totalement étrangers à l'agriculture : la préparation de pâtisseries, de vins médicaux, le traitement des luxations et des fractures et les usages médicaux du chou.

Dans cette œuvre, Caton aborde donc de nombreux sujets qui sont pour la plupart sur, ou en rapport avec, l'agriculture. Sa prétention n'était pourtant pas de proposer un ouvrage encyclopédique dans lequel il aurait réuni toutes les connaissances de son époque sur ce sujet. Ce texte ne constitue pas non plus le résultat d'une recherche théorique approfondie sur les techniques agricoles. Il a plutôt été conçu comme un guide pratique en vue d'une application immédiate de l'agriculture, telle que lui-même l'a pratiquée dans sa jeunesse sur le domaine familial. Cependant, selon Raoul Goujard³, le *De re rustica* s'adresse plus au public des propriétaires de domaines ruraux qu'aux simples paysans. En effet, outre son action dans le domaine pratique, l'ouvrage apparaît comme une nouvelle occasion pour Caton de poursuivre un but politique. Il combat l'hellénisme envahissant en dispensant ses compatriotes de recourir aux traités techniques des Grecs. À ceux qui sont en quête d'un placement pour leur argent, il leur conseille également d'investir dans une exploitation agricole, un placement honorable et sûr. Caton, pourtant *homo nouus*, resta toute sa vie attaché aux antiques vertus romaines, à la simplicité de la vie rurale et au mérite du travailleur de la terre qui lui venait de son enfance. Ainsi définissait-il le paysan dans son recueil de préceptes moraux appelé *Carmen de moribus* : « *uir bonus... colendi peritus, cius ferramenta splendent* », « l'homme bon... qui se connaît en agriculture a les outils qui étincellent ».

Marcus Terentius Varro.

La longue vie de Marcus Terentius Varro couvre presque entièrement le dernier siècle de la République romaine. Varron est né en 116 avant J.-C., à Réate en Italie. Comme Caton l'Ancien, il est originaire de Sabine et est issu d'une famille plébéienne. Il étudie d'abord à Rome. Puis, poursuit son éducation en Grèce, à Athènes. Il entreprend ensuite une carrière politique. Entre 95 et 90, il est *triumvir capitalis* et questeur vers 85. En 78-77, il sert aux armées comme légat de C. Cosconius, en Illyricum. Puis, de 76 à 71, il sert en Espagne comme légat proquesteur de Pompée, pendant la guerre contre Sertorius. On sait que Varron fut ensuite tribun de la plèbe et préteur, mais les dates de ces différentes prises de fonctions restent incertaines, probablement 70 pour son tribunat

³MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XXXIX.
LANNIER Hélène | Master 1 CEI | Mémoire | juin 2011 - 15 -
Droits d'auteur réservés.

et 68 pour sa préture⁴. En 67, Pompée le charge d'un nouveau commandement militaire, il est légat propréteur dans la guerre contre les pirates. Après avoir été amiral des flottes de Grèce et chargé de la surveillance des mers entre Délos et la Sicile, il reçoit la couronne rostrale⁵ des mains de Pompée. Varron restera dans le parti de Pompée jusqu'à la guerre civile qui l'opposera à César. Pendant cette guerre, il fut contraint de livrer à César, le vainqueur, l'Espagne ultérieure dont il avait été nommé légat propréteur par Pompée, en 50. Après la bataille de Pharsale (48 av. J.-C.), Varron rentra en grâce auprès de César qui lui confia la direction des deux bibliothèques publiques (grecques et latines) qu'il avait fondées à Rome⁶. Il le chargea « d'acquérir, de classer et de mettre à la disposition du public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible »⁷. A la fin de 43, Varron fut inscrit sur la liste des proscriptions pour une raison encore incertaine, il fut sauvé par un des agents d'Antoine et Q. Fubius Calenus. Une fois le calme revenu, il se consacra à ses travaux littéraires jusqu'à sa mort en 27, à près de quatre-vingt-dix ans.

En plus d'avoir été un homme politique accompli, Varron fut un écrivain polygraphe d'une grande fécondité animé d'une aspiration encyclopédique. Il aurait composé quelques 53 ouvrages formant une collection de plus de 500 volumes. Mais, de cette œuvre immense, il ne nous reste que des fragments dispersés des *Satires Ménippées* (*Saturae Menippeae*) et des *Antiquités* (*Antiquitates rerum humanarum et divinarum*), plus que six livres sur vingt-cinq du *De Lingua Latina*, et les trois livres des *Res Rustica*. Varron toucha à tous les genres et à tous les sujets. Il produisit une œuvre poétique, les *Satires Ménippées*. Dans son œuvre en prose, Varron fut historien. Il fut l'auteur des quarante-cinq livres des *Antiquités humaines et divines* et de nombreux précis d'histoire générale, avec le *De Familiis Troianis* et le *De Vita populi Romani*, d'histoire du droit et des institutions, avec les quinze livres *De Iure civili*. On peut classer dans cette catégorie son œuvre biographique, composée des *Imagines* ou *Hebdomades* qui présentaient sept cent portraits d'hommes illustres, et autobiographique, qui compte le récit de ses *Legationes* et l'autobiographie du *De sua Vita*. Il aurait également composé des études théoriques consacrées entre autres à l'histoire du théâtre et l'histoire littéraire. La postérité a également retenu le Varron

⁴ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. XIII.

⁵ Aussi appelée "couronne navale", la couronne rostrale distinguait celui qui s'était illustré lors d'un combat naval en montant le premier à l'abordage d'un navire ennemi. Elle était ornée de rostrs, des éperons de bronze placés à l'avant des navires de guerre et destinés à enfoncer le coque des bateaux adverses.

⁶ FREUDOUILLE, Jean-Claude, ZEHACKER, Hubert, *Littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 129.

⁷ Suétone, *De uita duodecim Caesarum libri*, 44, 4, cité dans MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. XV.

grammairien, auteur des vingt-cinq livres du *De lingua latina* dédié à Cicéron. Il écrit aussi une encyclopédie des arts libéraux, *Disciplinarum*, censée embrasser et ordonner l'ensemble des connaissances humaines. Son œuvre comptait également des traités de morale et de philosophie, des compilations archéologiques, des traités de navigation, de météorologie, etc.

Les *Res rusticae* de Varron comprennent trois livres. Chacun des livres se présente sous la forme originale d'un dialogue à la manière de ceux produits par Aristote, *Aristotelius mos*. Varron fait preuve d'une recherche littéraire du point de vue de la forme qui contrebalance efficacement le caractère technique de l'ouvrage. Ces dialogues sont censés avoir eu lieu à des dates et dans des circonstances différentes entre l'auteur et différents interlocuteurs réunis autour de lui. Le premier livre traite de l'agriculture proprement dite. Une question préalable est posée : l'élevage fait-il partie de l'agriculture ? La réponse donnée est négative, le débat s'engage alors sur la question de l'agriculture. Le second livre de l'ouvrage traite de l'élevage. Enfin, le troisième livre est consacré aux animaux de la ferme.

Comme Varron le signale lui-même (1, 1, 11), les sources de son traité sont triples. Il s'est tout d'abord inspiré de son expérience personnelle de l'agriculture. Il eut une enfance paysanne et il est probablement revenu régulièrement, dans ses propriétés, de près ou de loin au travail de la terre. Il faut souligner l'importance pour Varron de l'observation et de l'expérimentation, mais il faut avant tout le considérer comme un ingénieur agricole et un propriétaire terrien soucieux des problèmes de rendement, d'équipement et de main-d'œuvre, plutôt que comme un cultivateur lambda. Varron nous dit que sa seconde source d'inspiration fut ses lectures. Au début de son ouvrage, il donne une longue liste d'auteurs grecs. Comme le dit Jacques Heurgon, il nous est cependant permis de douter qu'il les ait tous lus et utilisés pour écrire son traité⁸. Varron s'est aussi inspiré d'auteurs latins tels que Caton et Saserna Il est également allé puiser des informations auprès d'experts dont Cn. Tremelius Scrofa, qu'il fait d'ailleurs intervenir à plusieurs reprises dans les dialogues.

⁸MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. XVIII.

Lucius Iunius Moderatus Columella.

Columelle est un écrivain et agronome latin né au début du I^{er} siècle après Jésus-Christ et mort en 65. Il est né à Gadès – aujourd'hui Cadix – en Hispanie Bétique, sous le règne d'Auguste ou de Tibère. Son oncle paternel possédait des terres dans la province de Bétique. Il aurait été l'un des paysans les plus habiles de la province. Ce serait sous son influence que Columelle se serait pris de passion pour l'agriculture⁹. On connaît peu de détails de la vie de cet auteur. Son œuvre nous apprend qu'il fut contemporain de Cornelius Celsus et ami du philosophe Sénèque. On sait également qu'il se rendit à Rome et qu'il s'y établit, il possédait plusieurs propriétés dans les environs de la grande ville à Caeré, à Carseoli, à Albre et à Ardée¹⁰.

Son œuvre littéraire est le meilleur témoin de sa passion pour l'agriculture. Columelle n'a en effet rien écrit d'autre que des œuvres traitant de *rusticatio*. Malheureusement elles ne nous sont pas parvenues dans leur intégralité. Nous connaissons aujourd'hui le *De arboribus*, sur les arbres, qui était probablement une partie, peut-être la deuxième, d'un ouvrage sur l'agriculture en quatre livres. Il nous reste également son traité d'agronomie, le *De re rustica*, que nous connaissons en entier et que Columelle rédigea à la fin de sa vie, vers 60-65 après Jésus-Christ. Ce dernier compte douze livres et s'adresse à Publius Sylvinus – ce dédicataire est présenté dans le traité comme un viticulteur comptant parmi les proches de l'auteur. Le dixième livre du traité, qui traite des jardins, est le seul livre rédigé en vers.

Si Columelle éprouve une véritable passion pour l'agronomie, ce n'est cependant pas uniquement elle qui le pousse à composer le *De re rustica*. En effet, l'œuvre de Columelle nous apprend qu'il écrivit à un moment où Rome souffrait d'une grave crise agricole¹¹. Selon l'auteur, elle était contrainte d'importer les céréales et le vin qu'elle consommait. L'auteur se positionne, dès les premières lignes de son traité, dans un débat qui anima son époque en réfutant point par point les arguments de Trémellius Scrofa, défenseur de la politique traditionnelle des propriétaires et exploitants agricoles. Ce dernier, et les *ciuitatis principes* se bornent à diagnostiquer le mal et à tenter de l'expliquer par des considérations géologiques et climatiques. Cette crise serait due, selon les uns, à un climat peu propice à la culture, selon les autres, à l'infertilité de la terre. Ils se réfèrent parfois à la thèse pseudo-scientifique de la « stérilité croissante du

⁹ FREUDOUILLE, Jean-Claude, ZEHACKER, Hubert, *Littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 221.

¹⁰ *Ibid.*, p. 221.

¹¹ LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2002, « Introduction », p. 4.

sol ». Columelle fut le premier agronome à prendre part au débat en tentant d'apporter des solutions et des explications convaincantes. Il explique la récession agricole par une mauvaise gestion des sols mais aussi par des considérations économiques et sociales. Le traité de Columelle se distingue donc d'emblée de celui de ses prédécesseurs en se définissant comme une œuvre d'intérêt national, « presque de salut public », selon les termes de René Martin¹². Ce qui fait de son auteur un écrivain « engagé ». Dans son traité, Columelle démontre à Sylvius, par des arguments scientifiques, économiques et techniques, que l'homme peut remédier à la stérilité du sol. Columelle est le premier à dénoncer le mode d'exploitation qui est défectueux en pointant du doigt le problème de la nutrition du sol qui est insuffisant. Selon lui ce problème est dû à la séparation de l'élevage et de l'agriculture, qui prive celle-ci de l'engrais nécessaire à la régénération des sols. Mais, pour Columelle, le problème le plus grave est le fait d'avoir abandonné l'économie agricole à la classe servile. Il condamne l'abandon de leurs terres par les propriétaires et leur négligence, ainsi que l'emploi d'esclaves agricoles parmi les moins qualifiés de leur classe. Columelle est également le premier à conseiller la création d'une sorte d'enseignement agricole. Pour lui, l'amateurisme en agriculture n'est pas possible. Il estime que l'exploitant agricole doit être un spécialiste, un véritable savant qui se consacre à l'étude de la *res rustica*.

Pour ce qui est de la question des sources de son ouvrage, Columelle nous renseigne lui-même, dans son traité. Il définit en effet le travail de l'agronome comme résultant de deux principes : la *ratio* et l'*experimentum*. La *ratio* c'est l'ensemble des « raisons » « dont certaines peuvent prendre une forme mathématique, ou relever de l'agriculture théorique en général, mais qui renvoie toutes à la raison divine dont le créateur de l'univers a doté la Nature » – selon la définition donnée dans l'Introduction à la traduction du *De re rustica* par les Éditions Errance – et c'est sur elle que repose la technique. L'*experimentum* en revanche, désigne à la fois « l'expérience » et « l'expérimentation ». Le travail de l'agronome selon Columelle, se base donc sur sa propre expérience. Dans le cas de notre auteur, c'est celle acquise auprès de sa famille, et de son oncle paternel espagnol en particulier, et sur sa propre expérience de grand propriétaire terrien – Columelle en effet administrait lui-même ses biens. L'« expérience » c'est aussi les connaissances de l'agronome qui résultent de la tradition. Comme tous les agronomes de l'Antiquité, Columelle s'est inspiré des traités de ses prédécesseurs.

¹² MARTIN, René, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris, Les Belles Lettres, 1969, p. 289, Collection d'études anciennes.

Palladius Rutilius Taurus Aemilianus.

Palladius est le plus tardif des agronomes latins qui nous intéresse, pourtant, il est celui sur la vie duquel nous avons le moins d'informations. Son traité, contrairement à ceux de ses prédécesseurs, ne donne que de très rares indications autobiographiques. En effet, nous y apprenons seulement le nom de son auteur et que ce dernier possédait des domaines en Italie, notamment dans les environs de Rome, et en Sardaigne¹³. Il ne fait pas non plus d'allusion à des événements historiques ou contemporains qui permettraient de dater avec précision la rédaction de l'ouvrage. Dans son édition de l'*Opus agricultura*, René Martin propose cependant de dater le traité de Palladius entre 460 et 480¹⁴.

D'après le même éditeur, il semblerait que Palladius ait été un homme politique, ayant sûrement rempli de hautes fonctions au cours de sa vie. Mais ce qui est certain, c'est qu'il fut aussi un propriétaire terrien qui, d'après ses propres dires dans la préface de son œuvre, correspondait à l'idéal du *dominus* selon Columelle et Virgile, c'est-à-dire du grand seigneur qui vit sur ses terres et supervise les travaux agricoles, type relativement courant dans la seconde moitié du V^e siècle. Notre auteur apparaît aussi comme un homme lettré et passionné d'agriculture, il est donc tout naturel qu'il ait composé un traité sur ce sujet.

L'*Opus agriculturae* est la seule œuvre que nous connaissons de Palladius. Jusqu'au début du XX^e siècle, on a considéré que ce traité comptait treize livres en prose et un livre en vers, le *Carmen de institutione* en distiques élégiaques. Seulement, en 1925, J. Svennung découvre le quatorzième livre de l'*Opus agriculturae*, le *De ueterinaria medicina*, qui porte, comme son titre l'indique, sur la médecine vétérinaire¹⁵.

Le livre I est, des XIII livres, le plus long. Il forme une sorte d'entrée en matière et aborde divers sujets connexes à l'agriculture. Ensuite, comme le dit René Martin¹⁶, les douze livres suivants constituent une sorte de "calendrier rural". En effet, chaque livre correspond à un mois de l'année (le livre II au mois de janvier, le livre III au mois de février, etc.). De plus, chaque livre détaille de façon très commode et accessible les tâches à accomplir par les exploitants tout au long de l'année. Enfin, le livre XIV aborde la médecine vétérinaire et le livre XV, la greffe des arbres.

Dans son traité, Palladius prétend s'adresser, par un style simple, aux *rustici* à qui il destine l'ouvrage. Mais par là, on peut être sûr qu'il entend les seigneurs, les riches

¹³ PALLADIUS RUTILIUS TAURUS AEMILIANUS, *Traité d'agriculture. Tome premier (Livres I et II)*, MARTIN, René (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1976, « Introduction », p.VII.

¹⁴ *Ibid.*, p. XVI.

¹⁵ *Ibid.*, p. XXI.

¹⁶ *Ibid.*, p. XXV.

propriétaires terriens et non de simples paysans. Ce texte est une sorte de guide pratique utilisable directement sur le terrain, un manuel destiné aux exploitants agricoles intéressés par l'agriculture et désireux de faire fructifier leurs biens.

Palladius, comme ses prédécesseurs, écrit probablement en se basant sur sa propre expérience d'exploitant agricole. Mais il s'inspira aussi, pour l'essentiel, de Columelle en se bornant souvent à résumer son *De re rustica*. Il semble cependant ignorer les traités de ses prédécesseurs Caton et Varron. Palladius a également repris le traité d'architecture de Vitruve et surtout le travail de son abrégiateur M. Cetus Faventinus, auteur du IV^e siècle. Il fait la synthèse de Vitruve et de Columelle dans son chapitre sur la construction de la *villa rustica*. Il détaille avec précision les techniques de construction, dispensant ainsi, ses lecteurs de recourir aux traités de ses prédécesseurs. Ainsi, son traité n'est pas seulement un manuel d'agronomie et d'économie rurale, mais aussi un manuel d'architecture.

On a souvent reproché au traité de Palladius son manque d'originalité. Il est vrai qu'il ne s'écarte que très rarement de Columelle et de ses autres sources. Cependant, il innove pour ce qui est de la forme de son traité. En effet, il reprend le principe de chronologie inventé par Columelle, mais de façon plus systématique, en répartissant sa matière en autant de chapitres que de mois. Ainsi, il est le premier à proposer un « calendrier rural », alors que ses prédécesseurs traitaient chaque élément de la production agricole de manière séparée. Cela signe une volonté, de la part de l'auteur, de rendre son traité le plus accessible possible. Palladius a rendu possible une utilisation immédiate de son texte. C'est peut-être ce qui a fait le succès de l'ouvrage qui est copié et utilisé pendant tout le Moyen-âge.

Les éditions des *Libri De re rustica* au XVI^e siècle.

Les quatre traités des *Scriptores rei rusticae* ont été publiés dès la fin du XV^e siècle en Europe occidentale sous la forme d'éditions collectives. Les premières impressions ont lieu en Italie, le berceau de l'humanisme. On trouve ensuite en France et à Bâle. Ces traités connaissent, dès la publication de l'*editio princeps*, une popularité certaine, ils sont réédités de nombreuses fois et des grands noms de l'imprimerie et de l'édition scientifique ont travaillé à la publication de ces ouvrages.

Nous avons volontairement exclu de cette liste les éditions lyonnaises des *Res rustica* car elles seront étudiées plus en détails ultérieurement.

L'*editio princeps* des *Scriptores rei rusticae* est publiée chez Nicolas Jenson (1410 -vers 1480), en 1472, à Venise. Elle fut produite par l'éditeur scientifique Giorgio Merula (vers 1424-1494). Comme toutes les éditions qui suivront, l'*editio princeps* contenait les œuvres de nos quatre agronomes latins. Elle comptait aussi les *Enarrationes brevissimae priscarum vocum Marci Catonis* de Merula. La bibliothèque nationale de France, à Paris en possède plusieurs exemplaires. Elle en possède un en particulier, depuis 1839, sans doute le plus précieux, où Ange Politien a inscrit, en 1482, de nombreuses leçons tirées du *Marcianus*.

Quatre éditions ont ensuite paru en Italie de 1482 à 1504 en Italie. La bibliothèque nationale de France possède trois exemplaires d'une édition de 1482, *Scriptores rei rusticae cum Georgii Merulae enarrationibus priscarum vocum*. Le lieu de l'impression indiqué sur l'ouvrage est *Regii*, il peut s'agir de Reggio nell'Emilia. Le nom de l'imprimeur reste inconnu Cette édition est vraisemblablement une reprise de l'*editio princeps*. Elle semble avoir connu plusieurs rééditions, notamment en 1496 et 1499. À Bologne, en 1494, Philippe Beroalde (1453-1505) donna ensuite une édition, *Opera Agricolationum [...]*, imprimée chez Benedetto Faelli, alias Benedictus Hectoris – imprimeur libraire en activité à Bologne de 1487 à 1523. On y trouve pour la première fois ses *Enarrationes Philippi Beroaldi in XIII Columellae*. De nouvelles *Opera Agricolationum* ont paru en 1496 chez Dionisio Bertocchi à Reggio nell'Emilia. Cette édition semble être une reprise de l'*editio princeps* et de l'édition de Philippe Beroalde. La bibliothèque municipale de Lyon en possède un exemplaire (Rés Inc 475). Enfin, une édition parut à Bologne en 1504, de nouveau chez Benedetto Faelli préparée par un certain Ugerius Angelus. La bibliothèque municipale de Lyon possède deux exemplaires de cette édition (Rés 107294 et Rés 107332).

Ensuite, en 1514, Jucundus Veronensis, Giocondo de Verone (vers 1433-1515), proposa son édition du *Libri de re rustica* [...], chez Alde Manuce (vers 1450-1515) à Venise – une édition que l'on a coutume d'appeler l'*Aldina*. Il est à noter que, dans cette édition, on trouve une courte notice d'Alde Manuce lui-même sur la durée des jours en fonction des saisons. Giocondo fut le premier à comprendre que le *De arboribus* de Columelle avait usurpé la place du livre III et constituait le seul livre restant d'un autre traité de l'agronome latin. Le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon en conserve deux exemplaires : Rés 393823 et Rés A 492953.

De 1515 à 1533 furent publiées cinq éditions à Venise, Florence et Paris. Nicolas Angelo (1448- ?) donna une édition en 1515 à Florence chez Filippo Giunta (vers 1450-1517), la *Iuntia*. La bibliothèque municipale de Lyon en possède un exemplaire : 393645. Filippo Giunta produisit une nouvelle édition du *Libri de re rustica* en 1521, toujours à Florence. Cette édition présentait pour la première fois les commentaires de Julius Pomponius Laetus (1428-1497) dans le livre de Columelle sur les jardins, *De cultu hortorum*. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Lyon (Rés A 492994). Le 30 avril 1529, Josse Bade (1461 ?-1535) imprima la première édition parisienne du *Libri de re rustica*. Toujours à Paris, Jean Petit (? -1540) proposa une nouvelle édition en 1533. La même année, les héritiers d'Alde Manuce, à Venise, imprimaient une reprise de l'édition de 1514 établie par Giocondo de Vérone. Il est probable qu'une édition fut imprimée à Bâle durant cette période mais nous n'en avons trouvé aucune trace. La première édition bâloise que nous avons pu recenser date de 1535 et fut imprimée dans les ateliers de Johann Herwagen (1497-1558). Robert Estienne (1503 ? -1559) donna ensuite une édition du *Libri de re rustica* en 1543. Enfin, en 1595, Friedrich Sylburg (1536-1596) publia son édition à Heidelberg, qui suivait de près celle de Piero Vettori (1499-1585) publiée en 1541 chez Sébastien Gryphe.

Après ces éditions, on ne publia plus les traités des agronomes latins sous forme d'éditions collectives. Il faut attendre le regain d'intérêt du XVIII^e siècle pour les réalités agricoles pour voir ces œuvres éditées à nouveau. On considère que, après celles du XVI^e siècle, l'édition qui fait date est celle procurée par Johann Matthias Gesner, la *Bipontina*, et publiée à Leipzig en 1735. Elle tient compte des annotations apportées par Politien sur le *Marcianus* et suit en général l'édition de Pietro Vettori, qui fut publiée chez Sébastien Gryphe. Le travail de Gesner fut réédité plusieurs fois, notamment en 1773, 1781, 1783, 1787. On peut ensuite citer l'édition de I.-G. Schneider imprimée à

Leipzig de 1794 à 1797, et reprise à Augsbourg en 1829-1830, sous le titre *Scriptores rei rusticae ueteres latini*.

À côté de ces éditions collectives, on constate l'impression d'éditions individuels. On peut citer, par exemple, les éditions des *Res Rusticae* de Varron comprises dans celles de ses *Opera omnia*, publiées en 1573 et 1581 à Paris, chez Henri Estienne (1528-1598). Nous avons également recensé plusieurs éditions séparées du *De cultus hortorum* de Columelle qui correspond au livre XI de son traité *De re rustica*. La première semble être celle de Padoue en 1475. Une édition de l'*Opus agriculturae* de Palladius fut imprimée en 1536, à Paris chez Jean Loys Tiletanum et en 1543 chez Robert Estienne. Des traductions ont également été produites. Claude Cotereau propose sa traduction du *De re rustica* de Columelle en 1552, à Paris.

Au regard de cette liste, il apparaît évident que les traités des agronomes latins suscitent un grand intérêt dès la fin du XV^e siècle. Ils ont été imprimés et réédités de nombreuses fois dans les grands centres de l'imprimerie européenne.

Sébastien Gryphe et les éditions lyonnaises.

La liste des éditions des traités agronomiques des quatre agronomes latins Caton, Varron, Columelle et Palladius témoigne de l'intérêt qu'elles ont suscité, chez les imprimeurs-libraires et éditeurs scientifiques de la Renaissance dès la fin du XV^e siècle. Ces traités ont été imprimés dans les plus grands centres d'imprimerie d'Europe. En France, on les retrouve d'abord à Paris et, à partir de 1535, à Lyon, le second centre français de l'imprimerie, chez l'imprimeur-libraire Sébastien Gryphe (1493 ? -1556).

Sébastien Gryphe : un imprimeur-libraire lyonnais.

Sébastien Gryphe naquit vers 1492 à Reutlingen en Souabe dans le sud de l'Allemagne. Il est issu d'une famille déjà installée dans le milieu de l'imprimerie. Il est le fils de l'imprimeur würtembourgeois Michael Grief dans l'atelier duquel il commence sa formation. Il poursuit ensuite ses études et sa formation dans d'autres ateliers en Allemagne, puis il part en Italie pour se perfectionner dans les lettres et dans l'exercice de sa profession. Il commence à travailler à Venise. Puis, à la demande, semble-t-il, des

associés de la Compagnie des libraires¹⁷, il se fixe, vers 1522-1523, à Lyon. Il s'installe dans une maison appartenant au libraire Aimé de la Porte, rue Ferrandière. Dès 1523, il semble avoir travaillé uniquement pour la Compagnie des libraires (créée en 1520) qui lui prêtait un riche matériel typographique gothique avec lequel il imprimait des ouvrages de droit civil et de droit canonique. En 1524, il épouse Françoise Miraillet elle-même issue d'une famille d'imprimeurs lyonnais. En 1528, il avait fait assez de bénéfices pour pouvoir se mettre à son compte, il devient imprimeur-libraire, et s'établit à l'enseigne de l'Écu du Griffon. Il achète une fonte de caractères italiques et romains et se met à imprimer en italique et en petit format, selon le modèle de l'imprimeur humaniste vénitien Alde Manuce (1450-1515). Dès lors, il édite des textes de patristique, de littérature antique, ainsi que les textes de grands humanistes de son temps comme Guillaume Budé, Didier Erasme ou Melanchton. Il publie des textes en grec et en hébreux mais aussi, et essentiellement, en latin. Sébastien Gryphe édite aussi les textes d'auteurs réformés dont le plus célèbre est Étienne Dolet. La renommée du Griffon et de ses œuvres ne cesse de s'accroître, ainsi que le volume de sa production. Dès 1528, il est l'imprimeur le plus productif de Lyon¹⁸. En 1536, il s'associe avec le marchand-libraire Hugues de La Porte qui lui avance des fonds importants, lui permettant ainsi d'être indépendant financièrement. Il fonde l'Atelier du Griffon, animal qui rappelle le nom de notre imprimeur et qui figurera sur ses marques d'imprimeur¹⁹. À sa mort le 7 septembre 1556, il aurait imprimé environ mille trois cent soixante-quinze ouvrages. Sa veuve, Françoise Miraillet, et son fils, Antoine, lui succèdent sous la raison sociale : « Héritiers de Sébastien Gryphus ». Au décès de sa mère, Antoine poursuit seul l'activité et s'installe comme marchand-libraire. Malgré quelques belles réalisations, comme en 1573 la *Prosopographie* de Du Verdier et les *Annales de Bourgogne* de Guillaume Paradin, l'entreprise ne connaît pas la prospérité paternelle et périclité bientôt. Antoine Gryphe meurt en 1599, très endetté.

¹⁷Certains libraires lyonnais s'associent en 1520 et créent la « Grande Compagnie des libraires ». Ils lancent l'impression d'ouvrages de droit canon et de droit civil.

¹⁸ William Kemp, « De Laurent Hyllaire et Jacques Moderne à Sébastien Gryphe : Érasme à Lyon pendant les années 1520 », dans MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 175-176.

¹⁹ Comme l'ont souligné Raphaëlle Bats, Coralie Miachon, Marie-Laure Montlahuc et Roseline Schmauch-Bleny dans leur mémoire de recherche (*Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550*, 2006, mémoire de recherche, diplôme de conservateur des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 18), on retrouve cette marque typographique en page de titre et parfois aussi à la fin de ses éditions. Le griffon y est accompagné de la devise, *Virtute duce, comite Fortuna*, « la Vertu pour guide, la Fortune pour compagne ». Cette devise est tirée d'une lettre de Cicéron (*Epistolarum ad familiares*, Lib X, 3) à Munatius Plaucus qui est considéré comme le fondateur de Lyon. Sa formulation a parfois varié, mais sa teneur est toujours à peu près identique : *Dux virtus, Fortuna comes, quocumque, si fuerint, felix astra fecere super, Nullum numen abest, si sit prudentia, sed te* ou *Nos facimus Fortuna deam, coeloque locamus*.

Sébastien Gryphe et ses éditions des œuvres des *Scriptores rei rusticae*.

Selon les catalogues des œuvres imprimées au XVI^e siècle à Lyon de Henri Baudrier et de Sybille von Gültingen, Sébastien Gryphe aurait été le seul imprimeur-libraire à avoir imprimé et vendu, à Lyon, les traités des agronomes latins. Cette donnée semble intéressante, d'autant que, comme nous avons pu le constater, ces textes semblent plutôt intéresser au XVI^e siècle. Ils ont été imprimés de nombreuses fois en Europe et se trouvent même parfois édités et réédités chez différents imprimeurs exerçant dans le même centre d'imprimerie. Pourquoi donc d'autres imprimeurs lyonnais n'ont-ils pas été intéressés par ces livres ?

Nous espérons trouver dans les livres eux-mêmes une explication. Malheureusement, ceux que nous avons pu étudier à la bibliothèque municipale de Lyon ne nous ont apporté aucune information sur ce sujet. En effet, ils ne présentent aucune pièce liminaire qui aurait pu nous éclairer. Nous avons donc recherché d'éventuelles pièces extérieures aux livres telles qu'une correspondance, par exemple. Là aussi nos espoirs ont été déçus. Il ne semble rien subsister de Sébastien Gryphe, à Lyon, en dehors de livres imprimés par ses soins.

Nous ne pouvons donc qu'émettre des hypothèses. Il faut tout d'abord souligner que les catalogues consultés peuvent être incomplets. Il est en effet possible que certaines éditions n'aient pas survécu jusqu'au XXI^e siècle.

Ensuite, dans le cas où Sébastien Gryphe serait bien le seul imprimeur-libraire à avoir donné des éditions des textes des agronomes latins à Lyon, nous pouvons supposer que ces textes n'aient pas suscité l'intérêt des gens du livre lyonnais. Il est vrai que les livres imprimés à Lyon à cette époque étaient pour l'essentiel des ouvrages religieux ou de droit canon et civil. Peut-être que les textes des Anciens latins n'auraient pas trouvé d'amateurs ? Et cela accentué par le fait qu'il n'y avait pas dans la ville d'université.

Pourtant, nous avons trouvé l'exemple d'imprimeurs et de libraires ayant édité et vendu les œuvres des auteurs antiques parallèlement aux ouvrages sur le droit et la religion. Il semble donc qu'il y aurait eu, à Lyon, un public d'érudits, de philologues et d'humanistes pour ce genre de textes.

Pourquoi les imprimeurs-libraires n'ont-ils pas, dès lors, proposé à leur public les ouvrages des agronomes latins, comme l'ont fait leurs confrères italiens, parisiens ou bâlois ? Comme nous le verrons, certains imprimeurs-libraires ont produit des éditions de traités d'agriculture modernes. C'est donc qu'il pouvait se trouver à Lyon un public

intéressé par la chose rustique. Cependant, peut-être que ces textes risquaient de n'être pas assez rentables ?

Sébastien Gryphe a, pour sa part, réédité plusieurs fois les traités des agronomes latins et a imprimé une édition importante produite par l'humaniste Pietro Vettori. On peut supposer que, malgré la qualité de cette édition et son intérêt scientifique, elle se soit mal vendue et n'est donc pas intéressée d'autres imprimeurs-libraires lyonnais. D'autre part, Sébastien Gryphe, étant déjà bien installé et à la tête d'une affaire prospère, il a peut-être pu se permettre de financer la production d'ouvrages finalement peu rentables mais dans lesquels il trouvait un intérêt intellectuel. On pourrait aussi imaginer que Gryphe en avait acquis l'exclusivité. Toujours est-il que le constat est intéressant mais ne peut malheureusement pas être expliqué.

C'est en 1535 que Sébastien Gryphe imprime sa première édition du *De re rustica*. Il propose une édition en trois volumes. Les deux premiers contiennent les textes des agronomes latins. Le premier tome compte le *De agricultura* de Caton, les *Res rusticae* de Varron et l'*Opus agriculturae* de Palladius. Le second tome est consacré au *De re rustica libri* de Columelle. Le troisième est un volume de commentaires. Il compte les *Priscarum uocum, in libris de re rustica, ennarationes*, c'est à dire le lexique des mots rares établi par Georgio Merula pour l'*editio princeps* de 1472. On y trouve aussi les commentaires du livre XIII, *De arboribus*, de Columelle par Philippe Beroalde ; ce sont sans-doute ceux qu'il produisit à l'occasion de son édition bolonaise de 1494. Enfin, Gryphe y a inclus la notice d'Alde Manuce – éditée pour la première fois dans son édition de 1514 – sur le traité de Palladius et la durée des jours en fonction des saisons (*Aldus de dierum generibus, simulque de umbris et horis, quae apud Palladium*). Cette édition est publiée sans pièce liminaire et, en l'absence de document sur les éditions extérieures aux livres eux-mêmes, nous sommes dans l'impossibilité de dire qui a travaillé dessus.

Sébastien Gryphe a ensuite imprimé une nouvelle édition des traités latins et de commentaires en 1537. Pour cette édition, il a repris les mêmes textes et les mêmes commentaires, ainsi que la même répartition en volumes. Cependant, comme nous le verrons, les nouvelles pages de titre, bien que quasiment identiques à celles de l'édition de 1535, ne reprennent pas la répartition en tomes (« Tomus I », « Tomus II » et « Tomus III »). Les trois volumes apparaissent donc comme indépendants les uns des autres.

En 1541, Gryphe travaille avec l'humaniste italien Piero Vettori. Ce dernier lui fait imprimer le texte qu'il a établi du *De agricultura* de Caton et des *Res rusticae* de Varron (*Marcus Portius CATON / Marcus Terentius VARRO: De re rustica libri, per Petrum Victorium ad veterum exemplarium fidum suae integritati restituti*). La même année, Gryphe publie les textes de Columelle et de Palladius pour compléter l'ensemble. Ces deux textes, à la demande de Vettori²⁰, sont publiés séparément de son édition de Caton et Varron. On remarque aussi que Gryphe ne les a pas publiés en un seul volume mais en deux petits opuscules séparés. Gryphe édite également à nouveau le volume avec les commentaires de Merula, Beroalde et Manuce qu'il avait produit en 1535 et 1537. Enfin, selon les catalogues de Sybille von Gültlingen et Henri Baudrier, une édition des commentaires à Caton, Varron et Columelle, *Explicationes suarum in Catonem, Varronem, Columellam castigationem*, de Piero Vettori aurait été publié la même année par Gryphe. Mais aucun exemplaire de cette édition n'est connu. Selon Raphaële Mouren, on peut vraisemblablement douter que cette édition ait existé²¹.

En revanche, on trouve une édition de cette opuscule en 1542. Il s'agirait donc là de sa première publication et, selon les catalogues de Baudrier et Gültlingen, de la seule, puisqu'elle ne semble pas avoir été rééditée par la suite.

On trouve ensuite deux rééditions, en 1548 et 1549, des *De rustica libri* de Caton et Varron établis par Vettori, des deux volumes avec les traités de Columelle et Palladius, ainsi que du volume contenant les commentaires de Merula, Beroalde et Manuce.

Les ouvrages des agronomes latins et les commentaires qui les ont accompagnés ne seront vraisemblablement plus édités à Lyon.

Les éditions de traités agronomiques modernes à Lyon.

Le De re hortensi libellus de Charles Estienne imprimé par Sébastien Gryphe.

Grâce aux catalogues de Sybille von Gültlingen et de Henri Baudrier nous avons pu également constater que Sébastien Gryphe a imprimé un petit traité moderne en latin. Il s'agit du *De re hortensi libellus* de Charles Estienne (1504 –1564). Ce dernier

²⁰ MOUREN, Raphaële, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », dans *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450e anniversaire de sa mort*, MOUREN, Raphaële (dir.), Lyon, ensib, 2006, p. 320.

²¹ *Ibid.*, p. 328.

appartenait à la célèbre famille d'imprimeurs. Il était le fils d'Henri Ier Estienne. Il fut lui-même imprimeur à la fin de sa vie, mais c'était aussi un érudit et philologue humaniste versé dans les Belles lettres et les langues anciennes, ainsi qu'un docteur en médecine. Son activité dans le domaine de l'agriculture fut très féconde à partir de 1535²², Charles Estienne publia en effet plusieurs ouvrages sur l'agriculture qui furent réédités de nombreuses fois et traduits en diverses langues. L'ouvrage sort pour la première fois des presses de Sébastien Gryphe en 1536 – un exemplaire se trouve à la bibliothèque municipale de Lyon (349 594). En 1539, il est réédité avec un nouveau titre : *De re hortensi libellus. Vulgaria herbarum, florum ac fructicum nomina latinis vocibus effere docens ex probatis autoribus* – Lyon BM (349 592-594 & 349 596-597).

Les autres traités d'agronomie modernes imprimés à Lyon.

Il est également intéressant de constater que, bien qu'ils ne semblent pas avoir imprimé les traités d'agronomie des *Scriptores rei rusticae*, certains imprimeurs et certains libraires lyonnais ont imprimé et vendu des traités modernes en latins et en français.

Les imprimeurs Melchior et Gaspar Trechsel – en activité de 1529 à 1540 – ont donné une édition du *De re hortensis libellus* de Charles Estienne en 1536. La même année, cet ouvrage se retrouve dans la boutique de libraire des héritiers de Simon Vincent – en activité de 1535 à 1550 environ. Le même traité aurait ensuite été imprimé en 1537 par les héritiers de Simon Vincent. En 1549 et 1552, des presses de Thibaud Payen – 1532-1570 (1574 ?) – sort le *De latinis et graecis nominibus arborum, fructicum, herbarum, piscium et avium liber* de Charles Estienne. Jean II de Tournes vend, en 1583 et 1591, *L'agriculture et maison rustique* de Charles Estienne et de son neveu, Jean Liébault.

Deux traités de Pierre de Crescenzi ont été imprimés en français. Son *Livre des prouffits champestres* est imprimé à Paris par Thomas du Guernier, vers 1505, et est vendu par le libraire Jacques I Huguetan – 1500-1518. Ce même ouvrage est imprimé par Claude Nourry le 28 mai 1530 et par Pierre Sainte Lucie, dit le Prince – 1534-1556 –, en 1539. Ensuite, « en la maison de feu Barnabé Chaussard » est publié un autre

²² UBRIZSY-SAVOIA, Andrea, « La littérature des pratiques agraires », dans *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4, crises et essors nouveaux. Chapitre V, le progrès de la science*, CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins publishing company, 2000, p. 377.

traité, sans date, de Pierre de Crescenzi *La maniere de empter et planter en iardins* par Jean Cantarel, dit Motin – en activité entre 1533 et 1552.

Vers 1510, Louis Lanchart – 1508-vers 1515 – publie *Le maniere denter et planter en iardins* qui est une compilation de « recettes » agricoles inspirées du *Livre des profits champestres et ruraux* de Pierre de Crescenzi.

Enfin, Nicolas Bacquenois – 1547-1552 – et Thibaud Payen impriment *Les XX. Livres de Constantin Cesar, ausquelz sont traictéz les bons enseignements d'agriculture* de Cassianus Bassus, en 1550.

LA QUESTION AGRICOLE À LA RENAISSANCE

La liste des éditions collectives des *Libri de Re rustica* nous indique qu'elles ont été éditées et rééditées de nombreuses fois à partir de la fin du XV^e siècle et tout au long du XVI^e siècle. Ces œuvres ont donc suscité l'intérêt des éditeurs scientifiques et des imprimeurs. Elles ont également su trouver leur public s'affirmant comme un succès de librairie. Dès lors, on peut s'interroger sur les causes de ce succès.

Il semble que plusieurs facteurs ont suscité l'engouement pour la chose agricole à la Renaissance.

D'une part, la publication des traités des agronomes latins se place dans le contexte d'un réveil de la curiosité pour toutes les sciences en générale. Les sciences de la terre furent de celles-ci. Cette curiosité nouvelle est encouragée par les notables progrès matériels apparus au XVI^e siècle. Elle est aussi accompagnée de la redécouverte humaniste du goût pour l'observation empirique et les actions concrètes qui sont à la base de l'agronomie classique.

De plus, les hommes des XV^e et XVI^e siècles, les humanistes les premiers, sensibilisés par la pensée antique, s'intéressent à tous les sujets qu'avaient pu aborder les Anciens dans leurs textes. C'est ainsi qu'ils ont redécouvert des textes mineurs comme les traités d'agriculture et qu'ils se sont attachés à les publier et à les éditer au même titre que les discours de Cicéron ou les comédies de Plaute.

L'agriculture et les traités d'agriculture antiques ont aussi trouvé la faveur des modernes car ils renvoyaient à l'idéal d'un art de vivre « à l'antique ». Celui du gentilhomme campagnard lettré et cultivé qui vit sur ses terres pour les régir et jouir de

*l'otium*²³ campagnard. Ainsi, comme l'écrit Andrea Ubrizsy-Savoia²⁴, les œuvres agronomiques qui voient le jour au XVI^e siècle « sont le symbole d'une agriculture de type aristocratique, qui permet au propriétaire de jouir des délices de la campagne en prenant part à quelques nobles activités telles que le jardinage, si cher aux Anciens et en particulier à Columelle ».

Le succès de la littérature agronomique

L'engouement pour la chose agricole et la campagne se lit avant tout à travers l'histoire littéraire. À cette époque, en effet, apparaît une abondante littérature bucolique et agronomique en vers et en prose, en latin et en langue vulgaire.

Des œuvres littéraires variées sont produites. Sont publiées, en France par exemple, des œuvres poétiques d'inspiration rustique comme les *Plaisirs du gentilhomme champêtre* de Nicolas Rapin (1535-1608), ou le *Plaisir des champs* de Claude Gauchet (1540-1620?)²⁵. On trouve aussi des éloges de la vie rustique, comme en Italie chez Giuseppe Falcone père (*La Nuova Vaga e dilettevole villa*, Paris, 1592), chez Bartolomeo Taegio (*La Villa*, Mediolano, 1559) ou chez Costanzo Lanzi (*Lettera sopra un Pino*, Mediolano, 1560). Mais c'est surtout la production de traités d'agronomie qui va connaître un grand épanouissement²⁶.

Comme le fait remarquer Corinne Beutler²⁷, plusieurs siècles semblent avoir passé sous silence la question agricole entre les derniers traités d'agronomie latins de l'Antiquité et les traités modernes rédigés en Europe continentale. Pendant cette période, nous n'avons la trace que de trois œuvres de ce type : les *Géoponiques* – ouvrage de compilation de traités d'auteurs anciens, datant du X^e siècle et attribué à Cassianus Bassus –, le *Livre d'agriculture* écrit en arabe au XII^e siècle, en Espagne, par Ibn-al-Awwām et l'*Opus ruralium commodorum libri XII* rédigé par le bolonais Petrus Crescentius, Pierre de Crescenz (1230-1320), au XIII^e siècle.

²³ *L'otium* désigne le « loisir », le « repos », ou encore la « tranquillité ». Il peut aussi prendre le sens d'un « loisir studieux », consacré à l'étude.

²⁴ Andrea Ubrizsy-Savoia, « la littérature des pratiques agraires » dans CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 2000, p. 379.

²⁵ Georges Lizerand, *Le régime rurale de l'Ancienne France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1942, p. 79.

²⁶ Andrea Ubrizsy-Savoia, « la littérature des pratiques agraires » dans CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 2000, p. 379.

²⁷ BEUTLER, Corinne, « Un chapitre de la sensibilité collective : la littérature agricole en Europe continentale au XVI^e siècle », *Annales*, 1973, n°5, sept.-oct., p. 1284.

Contrastant nettement avec l'absence presque totale de traités sur l'agriculture au Moyen âge, les traités d'agronomie se multiplient à l'époque moderne, témoignant de l'intérêt scientifique, économique et technique porté à l'agriculture.

Comme nous avons pu le voir, les traités des Anciens suscitèrent l'intérêt des imprimeurs-libraires et des éditeurs scientifiques. Ils ont été réédités de nombreuses fois au cours du XVI^e siècle et des érudits se sont attachés à en produire des éditions de qualité. Ainsi, la publication des traités anciens incita des auteurs modernes à les imiter. De nombreux traités d'agriculture modernes vont donc voir le jour.

Certains auteurs modernes n'ont guère qu'imiter les Anciens. C'est le cas de Francesco Sansovino (*Dell'agricoltura*, Venezia, 1560), Conrad Heresbach (*Rei rusticae*, Colonia, 1570), Joachim Liebhard (*De re rustica*, Noribergae, 1577) et Joachim Camerarius le jeune (*De re rustica opuscula*, Noribergae, 1577)²⁸.

Cependant, une autre voie est représentée par des œuvres originales apparues dès la première moitié du XVI^e siècle. On trouve de petits traités sur des sujets particuliers²⁹. C'est le cas du traité sur le jardinage (surtout sur l'art de greffer) et le labourage de l'anglais Leonard Mascall, *A Book of the Art and Maner How to Plant and Graffe all Sortes of Trees* (London, 1575), du traité de Giovanni Rinaldi sur le jardinage, *Il vago e dilettevole giardino* (Pavia, 1593), ou d'un volume intitulé *Quatre traictéz d'agriculture* (Paris, 1560) dans lequel quatre traités de quatre auteurs différents sont rassemblés par Gorgole de Corne : *L'Art d'enter, planter et cultiver jardins* de Nicole du Mesnil, *L'Art de semer et faire pépinière* de François Dany, *De secretis agri* de Aymar Falcoz et *De la manière de semer et faire pepinière de sauvageau* de Davy Brossard. En France, Hegemon (pseudonyme de Philibert Guide) publie *La Colombière et maison rustique* qui traite particulièrement de l'élevage des colombes (Paris, 1583).

Sont aussi publiés des traités complets qui touchent à toutes les activités et à toutes les connaissances utiles à la vie rurale. La deuxième sorte d'ouvrage, à la manière des traités antiques, abordent des sujets variés tels que l'agriculture proprement dite mais aussi l'économie, l'architecture, la médecine, l'art vétérinaire, etc. Ces ouvrages passent donc en revue tous les aspects de la vie rurale et, la plupart du temps, ils sont ponctués des expériences et des observations directes des auteurs. Ces œuvres ne pouvaient manquer, cependant, de faire d'amples références aux textes anciens.

²⁸ Andrea Ubrizsy-Savoia, « la littérature des pratiques agraires » dans CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 2000, p. 375.

²⁹ *Ibid.*, p. 375-379.

En Italie, sont parus le *De agricultura opusculum* d'Antonio Venuti (Napole, 1516), le *Della agricultura libri cinque* (Venetia, 1560) du Lucquois Giovanni Tatti³⁰.

En Espagne, Le *Libro de agricultura que es de la labrança y criança* (Alcalá, 1513) est publié par Gabriel Alonzo de Herrera. Il s'agissait d'un traité systématique d'agriculture qui fut maintes fois réédité et traduit. Il fut enrichi et mis à jour par Juan de la Arrieta en ce qui concerne le travail de la terre et par Diego Gutiérrez de Salinas dans *Discurso del pan y vino* (Alcalá, 1600) sur le vin³¹.

En France, le médecin, naturaliste et philologue Charles Estienne publie le *Praedium Rusticum*, en 1554, – une encyclopédie agricole dans laquelle il rassemble plusieurs de ses monographies sur la botanique et l'agriculture³² : *De re hortensis libellus* (1535), *Seminarium et plantarium fructiferarum, praesertim arborum* (1536), *Vinetum [...]* (1537), *Sylva, fonticulum, spinetum* (1538) et *Pratum, lacus, arundinetum* (1543) –. Une traduction de cet ouvrage sera publiée par son gendre, Jean Liébaut, en 1564 sous le titre : *L'Agriculture et maison rustique*. Le traité rencontra un grand succès. Il fut réédité plusieurs fois jusqu'en 1689 et traduit en italien, en allemand et en flamand.

Outre cet ouvrage important, nous pouvons citer le *Roberti Britannii Atrebatii Agriculturae encomium* (1539, Paris) de Robert Breton, le *De laudibus Provinciae* (1551) de l'évêque de Senez, Quiqueran de Beaujeu les *Remonstrances sur le défaut de labour* (1558) du naturaliste Pierre Belon et *La Coltivazione di Luigi Alamanni*, un gentilhomme florentin, ami personnel de François I^{er}. Bernard Palissy publie *La recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs Thrésors* (1563) et le *Discours admirable de la nature des eaux et fontaines* (1560)³³.

Enfin, le *Théâtre d'agriculture ou Mesnage des champs* d'Olivier de Serres (1539-1619) paraît en 1600, mais a été élaboré par l'auteur pendant le dernier quart du XVI^e siècle. L'ouvrage a connu un immense succès. Il en parut 19 éditions de 1600 à 1675. Henri IV s'en serait même fait lire des pages³⁴.

Ainsi, la littérature agronomique est véritablement en vogue dans l'Europe occidentale du XVI^e siècle. Nombre de ces ouvrages furent des succès de librairie réédités de nombreuses fois et traduits en plusieurs langues.

³⁰ *Ibid.*, p. 375-376.

³¹ *Ibid.*, p. 376.

³² GORRICHON, Martine, *Les travaux et les jours à Rome et dans l'Ancienne France, les agronomes latins inspirateurs d'Olivier de Serres*, 1976, thèse de 3^e cycle de Lettres, Tours, Centre de recherche A. Piganiol, p. 9.

³³ *Ibid.* p. 9-10.

³⁴ *Ibid.* p. 12.

Le rôle des Anciens et de leurs traités

Comme nous l'avons vu, les traités des *Scriptores rei rusticae* ont été édités de nombreuses fois à la fin du XV^e siècle et au cours du XVI^e siècle. Il en fut de même pour d'autres auteurs latins comme Virgile et Pline, ainsi que pour les auteurs grecs tels qu'Hésiode, Théophraste, Xénophon ... Nous reproduisons en annexe 1 (p.4) le tableau indiquant le « Nombre de réimpressions des anciens traités grecs et latins jusqu'en 1600 » extrait de l'article de Corinne Beutler sur « la littérature agronomique en Europe continentale au XVI^e siècle »³⁵. Ces chiffres montrent bien que les traités d'agriculture antiques étaient très populaires à la Renaissance et qu'ils furent largement diffusés par l'imprimerie. Ces textes étaient donc rendus accessibles à un public assez large, d'autant qu'on en fit des traductions en langues vernaculaires.

La Renaissance a été très fortement marquée par toute la pensée antique, quel qu'en soit le sujet. L'engouement qu'on lui a portée a influencé la formation des intellectuels et traduit un profond respect pour tout ce qui en émanait.

Dans le domaine de l'agronomie, cet engouement et ce respect ont servi à cautionner ceux qui s'intéressaient à l'agriculture – si les Grecs et les latins l'avaient fait avant eux, leur curiosité devenait plus légitime –. Selon Corinne Beutler³⁶, en faisant appel aux autorités grecques et latines dans le domaine agricole, les auteurs de traités modernes réhabilitaient « l'art d'agriculture » auprès de leurs contemporains, surtout nobles et bourgeois.

Les agronomes de l'Antiquité et leurs œuvres jouèrent également un rôle de stimulant. En effet, grâce à leur diffusion à grande échelle permise par l'imprimerie, et à leur vulgarisation permise par les traductions, les traités des Anciens ont été lus et étudiés. Ils ont ainsi encouragé les hommes de la Renaissance à produire eux-mêmes des traités d'agriculture en leur donnant un modèle littéraire et une somme de connaissances agricoles comme point de départ. Comme l'écrit à ce sujet Corinne Beutler dans son article sur la « Littérature agricole en Europe continentale au XVI^e siècle » : « il n'y a rien de tel que de lire l'œuvre des autres pour avoir envie d'écrire soi-même sur le même sujet »³⁷. Ainsi, la lecture et l'étude des traités et des œuvres d'Hésiode, Théophraste, Xénophon, Caton l'Ancien, Varron, Columelle, Pline, Palladius Cassianus Bassus, etc. constituent bien souvent la « matière première » de nombreux traités modernes.

³⁵ BEUTLER, Corinne, « Un chapitre de la sensibilité collective : la littérature agricole en Europe continentale au XVI^e siècle », *Annales*, 1973, n°5, sept.-oct., p. 1297.

³⁶ *Ibid.*, p. 1291

³⁷ *Ibid.*, p. 1295.

Ces traités constituent de véritables manuels d'enseignement mis à la disposition du gentilhomme campagnard et marqués par l'intention didactique de l'auteur. Comme les anciens agronomes, les traités modernes visent un effet immédiat pour accroître la production agricole et améliorer le travail de la terre. Ils se veulent directement utiles sur le terrain et accessibles aux propriétaires terriens et aux agriculteurs. C'est pourquoi le plus grand nombre de ces ouvrages sont en prose et que certains furent écrits ou traduits en langues vernaculaires, bien que le latin soit à cette époque la langue de culture et de communication scientifique internationale³⁸.

Cependant, les traités modernes d'agriculture ne sont pas de simples copies ou compilations des œuvres antiques. Les auteurs les citent et les discutent. Il arrive aussi parfois qu'on y retrouve des références bibliques. Il ne faut pas non plus les confondre avec les traductions ou les commentaires des traités anciens produits par les philologues. Les modernes ont en effet tenté d'adapter les traités antiques à leur temps et à leur pays. Aussi, pour la plupart d'entre eux, l'expérience personnelle et la pratique quotidienne de l'agriculture est une composante essentielle de leur exposé. La volonté d'améliorer les rendements, les techniques agricoles et les espèces cultivées a incité les auteurs à se livrer à toutes sortes d'expériences dans toutes les disciplines agricoles. On a fait usage de « l'artifice », de l'expérimentation pour « corriger » la nature³⁹.

Cette nouvelle méthode de recherche scientifique basée sur l'expérience, les actions concrètes et l'observation empirique de la nature découle directement des préceptes humanistes, tels qu'un Léonard de Vinci les énonçait⁴⁰.

Cependant, elle n'est pas non plus étrangère aux Anciens. Pour Columelle, par exemple, deux principes guident l'agronome⁴¹. Il s'agit de la *ratio* et de l'*experimentum*. La *ratio* renvoie aux raisons, aux lois qui régissent l'univers et la Nature et qu'il est nécessaire d'étudier pour améliorer sa pratique de l'agriculture. L'*experimentum* quant à lui est à la fois expérience et expérimentation. C'est à dire qu'il découle de l'expérience acquise grâce à une tradition, les traités antérieurs d'agronomie par exemple, et de l'observation personnelle acquise en pratiquant.

Il est à souligner que les agronomes de l'Antiquité, comme les agronomes modernes étaient aussi parfois des propriétaires terriens qui avaient une expérience quotidienne de l'agriculture.

³⁸ *Ibid.*, p. 1283.

³⁹ *Ibid.*, p. 1291.

⁴⁰ GARIN, Eugenio, *L'humanisme italien. Philosophie et vie civile à la Renaissance*, CRIPPA, Sabina (trad.), LIMONI, Mario Andrea (trad.), Paris, Albin Michel, 2005, 332 p., Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.

⁴¹ LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2002, « Introduction », p. 4.

Ainsi, l'influence des Anciens se profile derrière toutes les œuvres agronomiques du XVI^e siècle, même derrière des méthodes qui avaient pourtant pour but d'ancrer les traités modernes dans leur époque.

En pratique

Les traités antiques et modernes d'agriculture étaient en vogue au XVI^e siècle. Il furent beaucoup publiés et traduits. Ils jouirent donc d'une grande diffusion. Cependant, il semble que ces travaux, d'abord écrits pour les propriétaires terriens et les agriculteurs, n'aient pas pénétré très avant dans les campagnes.

La large diffusion des traités ne fut en effet pas synonyme de progrès dans les campagnes d'Europe. Georges Lizerand s'étonne lui-même de l'archaïsme qui demeure en agriculture : « c'est une surprise pour nous qu'en ce siècle de renaissance qui a accueilli tant de nouveautés religieuses, politiques et artistiques, le Moyen âge continue dans la vie rurale »⁴². Il semble donc que l'émulation littéraire et scientifique qui apparut autour de la question agricole et les traités d'agriculture qu'elle engendra, n'aient en rien amélioré les rendements et changé le quotidien des paysans.

Finalement, on peut en déduire que ce mouvement se tint en général bien à l'écart des campagnes. Malgré sa dimension didactique, il est évident que la littérature agronomique restait généralement inaccessible aux simples paysans, surtout lorsqu'elle était en latin. Il semble donc qu'elle était d'abord destinée aux érudits et aux lettrés ou tout au plus aux gentilshommes campagnards et propriétaires terriens cultivés. Ainsi, pour que l'engouement pour l'agriculture et la littérature qui en émanait atteignent les propriétaires terriens, il fallait non seulement qu'ils éprouvent de l'intérêt pour l'agriculture et qu'ils aient la volonté de faire fructifier leurs biens. Mais il fallait aussi qu'ils soient lettrés et qu'ils maîtrisent le latin pour pouvoir aborder les traités anciens comme certains traités modernes. Dès lors, on peut imaginer que la grande majorité des propriétaires terriens ne se sentaient pas concernés par le progrès agricole et n'avaient pas connaissance de la littérature qui existait à ce sujet.

De plus, comme l'explique Andrea Ubrizsy-Savoia⁴³, « les bourgeois et gens de la campagne lisaient de préférence les opuscules du type « Calendrier », « Cisio »,

⁴² LIZERAND, Georges, *Le Régime rural de l'Ancienne France*, Paris, Presses universitaires de France, 1942, p. 79.

⁴³ Andrea Ubrizsy-Savoia, « la littérature des pratiques agraires » dans CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 2000, p. 377.

« Kalendarium », largement diffusés en langues vernaculaires et contenant, outre leurs thèmes habituels, des conseils quasi-quotidiens pour l'agriculture étroitement liés à la position des astres et fondés sur des parallélismes et analogies entre herbes, planètes et maladies ». Ainsi, la « littérature agronomique » que l'on trouvait dans les campagnes perpétuait aussi l'archaïsme du Moyen âge et se tenait généralement loin des nouveaux traités basés sur l'observation et l'expérience. On peut aussi supposer que les traités, même modernes, ne répondaient pas forcément aux attentes et aux besoins réels des paysans sur le terrain. De plus, tous les préceptes n'étaient pas applicables dans toutes les régions d'Europe. Par exemple, ils ne prenaient pas forcément en compte les différences de climats, de terrains, etc.

Il semble donc que la littérature agricole ancienne et moderne intéressait surtout des érudits férus de langues anciennes et de cultures classiques et des scientifiques concernés par l'étude de la nature et l'expérimentation.

Finalement, les témoignages qui nous sont parvenus attestant la réelle présence de ces traités dans les campagnes sont rares. De plus, lorsque ces œuvres s'y retrouvent se sont chez des gentilshommes campagnards humanistes qui produisirent eux-mêmes des traités. Il semble que ces hommes furent les seuls à allier lecture des traités agronomiques et pratique sur le terrain.

Par exemple, l'humaniste italien Piero Vettori, professeur de grec à l'Ateneo de Pise, était aussi un propriétaire terrien. Il possédait un domaine à San Casciano in Val di Pesa. Il fut également l'auteur d'une édition scientifique des traités de Caton et Varron et d'un volume de commentaires sur les œuvres des agronomes latins. D'après Raphaële Mouren, s'il trouva un intérêt à éditer les traités de Caton et Varron « c'est avant tout parce qu'il trouvait un intérêt particulier aux traités d'agriculture, qu'il mit en œuvre dans sa propriété »⁴⁴. Raphaële Mouren cite un extrait d'une lettre de Vettori à Guido Ferreri : « Il y a, hormis celle des lettres, deux sortes d'études que j'ai toujours cultivées et dont j'ai tiré des voluptés merveilleuses : l'une est l'agriculture et la vie loin de la ville et du bruit ; l'autre est les avantages de mon domaine qui fut l'origine et la cause de mes plus grandes joies⁴⁵ ». Piero Vettori fut aussi l'auteur d'un traité sur la culture des olives : *Trattato... delle lodi et della coltivatione de gl'ulivi*, réédité en 1569 à Florence⁴⁶. Ce traité connu de nombreuses rééditions jusqu'au XVIII^e siècle.

⁴⁴ MOUREN, Raphaële, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des Lettres familières aux agronomes latins » dans MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 316.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 316.

⁴⁶ Andrea Ubrizsy-Savoia, « la littérature des pratiques agraires » dans CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing company, 2000, p. 381.

Olivier de Serres (1539-1619) allia expérience sur le terrain et connaissance des traités anciens. Il fut lui-même auteur d'un célèbre traité, le *Théâtre d'agriculture* qui, comme s'est attaché à le démontrer Martine Gorrichon dans sa thèse de doctorat⁴⁷, est largement inspiré des traités du groupe des *Scriptores rei rusticae*. Olivier de Serres et son *Théâtre d'agriculture* sont un parfait exemple de la double constitution des traités modernes à partir des connaissances héritées de l'Antiquité et de l'expérience personnelle de l'agriculture qui l'actualise. Le Seigneur du Pradel s'est en effet fortement inspiré de Virgile et des agronomes latin. Mais la valeur de son traité réside également dans le fait qu'il possédait une connaissance précise du monde rurale puisqu'il pratiquait lui-même et surveillait les travaux agricoles de son domaine. Son traité est le fruit de trente ans d'expérience directe de l'agriculture. Ce gentilhomme campagnard du XVI^e siècle veillait quotidiennement au bon fonctionnement de sa propriété agricole. Il nourrit un grand intérêt et une grande curiosité pour les travaux de la campagne et consigna dans son œuvre les résultats de ses lectures et de ses propres observations et expériences.

Certains auteurs de traités, ne furent pas des praticiens, ne possédèrent pas de domaine à la campagne. C'est le cas de Charles Estienne qui ne propose donc pas une œuvre très originale. Il se base essentiellement sur la lecture des agronomes latins. Cependant, il eut tout de même le souci d'acquérir une expérience sur le terrain. Sa démarche fut originale, presque journalistique, puisqu'il confronta ses lectures avec les témoignages de paysans de la Brie qu'il récolta en se rendant lui-même sur place.

D'autres gentilshommes campagnards affirmèrent un grand intérêt pour l'agriculture et la conduite de leur domaine. Cependant, ils ne recherchèrent pas les enseignements des traités.

C'est le cas de Gilles Picot, seigneur de Gouberville (1521-1578). Il accorda beaucoup d'importance à la conduite de son domaine. Ce gentilhomme normand est l'auteur d'un livre de comptes, « mises et recettes faites par moi, Gilles de Gouberville »⁴⁸, « dépenses et recettes faites par moi, Gilles de Gouberville », selon le titre qu'il appose lui-même sur ses cahiers. La postérité qualifia son « œuvre » de « journal » puisqu'il y consigna non seulement ses comptes journaliers mais aussi d'innombrables faits de sa vie quotidienne de gentilhomme campagnard. Les années 1549, 1553 et 1557 ont été conservées et sont, pour l'historien, une mine de renseignements sur la vie à la campagne dans le Nord-Cotentin, au XVI^e siècle. Le sieur

⁴⁷ GORRICHON, Martine, *Les travaux et les jours à Rome et dans l'Ancienne France, les agronomes latins inspirateurs d'Olivier de Serres*, 1976, thèse de 3^e cycle de Lettres, Tours, Centre de recherche A. Piganiol, 577 p.

⁴⁸ FOISIL, Madeleine, *Le sire de Gouberville, un gentilhomme normand au XVI^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, p. 16.

de Gouberville était un homme cultivé qui lisait le latin. Des phrases codées en alphabet grec dans son journal nous montre qu'il avait aussi reçu des rudiments de grec ancien. Pourtant, il semble ignorer totalement l'existence des traités agronomiques. Les seuls livres qu'il mentionne brièvement dans son journal sont des romans d'Amadis de Gaule, des livres de médecine et de chirurgie et l'almanach de Nostradamus. Pierre Messie, Rabelais et Machiavel sont mentionnés tout aussi brièvement⁴⁹.

Certains propriétaires terriens et certains auteurs de traités d'agriculture ont accordé beaucoup d'importance à la conduite de leur domaine ou à l'expérimentation. Ils ne se sont pas contentés d'exalter la vie des nobles campagnards de jadis. Ils étaient de véritables agronomes qui voulaient tirer de la terre des moyens de subsistances. Cependant, il semble que la réalité des campagnes se soit tenue à l'écart de la littérature agronomique qui est diffusée à cette époque. Ainsi, il semble que les progrès encouragés par l'intérêt pour l'agriculture s'épanouissent souvent dans les limites des domaines de quelques gentilshommes campagnards et érudits.

Néanmoins, le mouvement qui se révèle à la fin du XV^e et s'épanouit au XVI^e siècle, signale les prémices d'un progrès dans l'agriculture que verront réellement fructifier les XVII^e et XVIII^e siècles avec, par exemple, le mouvement physiocrate.

Faute de sources et d'informations précises sur la présence des traités agronomiques dans les campagnes, il n'est pas aisé de mesurer l'impact des traités agronomiques anciens au niveau de la pratique de l'agriculture. D'après les spécialistes les rendements agricoles stagnent à cette époque. Ainsi, l'intérêt pour ces textes n'est pas synonyme de progrès dans le domaine agricole. Bien qu'ils soient pour ainsi dire un succès de librairie, les progrès dans les campagnes ne sont pas immédiats ou, du moins, se développent dans la limite des domaines des gentilshommes campagnards et humanistes. Ils ont cependant eu le mérite d'encourager la production de traités modernes. En rencontrant le nouveau postulat humaniste en matière de recherche scientifique, ils ont servi de support à la réflexion agricole naissante qui se poursuivra et s'accomplira aux XVII^e et XVIII^e siècles. On peut donc en conclure que les éditions des *Libri de re rustica* et des autres traités agronomiques antiques ont surtout intéressé les érudits férus de langues anciennes et de littérature classique. De plus, ils ont rencontré le public des humanistes attiré par un idéal romain, par la culture romaine, souhaitant retrouver dans ces textes la vie quotidienne des romains de l'Antiquité. Ils ont ainsi profité de la vogue de l'*otium* à la campagne initiée par les humanistes.

⁴⁹ Ibid., p. 233.

L'HUMANISME

Les *Libri de re rustica* furent imprimés à la Renaissance. Cette période marqua l'Europe occidentale et s'étendit approximativement de l'an 1300 à la fin du XVI^e siècle. Elle est notamment caractérisée par l'humanisme, le mouvement intellectuel qui s'épanouit lors de cette période historique. Ce mouvement fut à l'origine d'innovations dans les domaines technique, scientifique, artistique, etc. Mais il fut aussi caractérisé par un retour vers le passé et, en particulier, d'un retour vers l'Antiquité classique. Il fut animé par la redécouverte de la pensée, de la beauté, de la science des Anciens qui fut permis notamment par un retour à leur héritage textuel. Les humanistes ont donc recherché, étudié puis publié les textes de l'Antiquité. Et parmi ces textes, se trouvent les traités des agronomes latins.

Les humanistes et la culture classique.

L'humanisme est un mouvement qui émergea dès la fin du XIII^e siècle dans certaines régions d'Italie et avait gagné la majeure partie de l'Europe occidentale au XVI^e siècle. Il transforma notamment la transmission et l'étude de l'antiquité classique.

Le terme « humanisme » vient du latin *humanitas*. Il renvoie à l'idée que l'homme se fait de lui-même dans son plus grand accomplissement dans les domaines intellectuel, religieux, esthétique, moral et physique. Les humanistes de la Renaissance ont repris cette notion antique dans la volonté de redonner à l'homme sa grandeur, perdue au cours des siècles d'une supposée décadence du Moyen âge. Pour atteindre cet idéal, ils ont entrepris d'étudier l'*humanitas* en remettant à l'honneur les *studia humanitatis*, c'est à dire, ce qu'on appelle aujourd'hui les humanités. Les *studia humanitatis* comprenaient des enseignements historiques, rhétoriques, linguistiques etc. qui se basaient sur les textes de l'Antiquité classique. Ainsi, pour devenir un homme digne du nom d'Homme, il fallait étudier les Anciens qui étaient pris comme modèles. Cela mena à la redécouverte de la culture antique par les textes qui avaient survécu jusqu'à la Renaissance. Ainsi, l'humanisme prit racine dans cette volonté première d'enseigner, d'étudier et de mettre à l'honneur la littérature classique. Et il est remarquable que bien des humanistes enseignaient, en particulier au XV^e siècle.

Les prémices.

C'est en Italie, au XIII^e siècle, que l'humanisme trouve son origine. Ce mouvement littéraire est fondamentalement séculier. En effet, il semble avoir prit naissance dans le milieu des hommes de Loi. De plus, il se développa grâce à l'enseignement qui était laïc en Italie. Aussi, la littérature latine n'était plus seulement au service de l'Église comme au Moyen âge et les ecclésiastiques n'avaient plus l'exclusivité du savoir antique.

Un retour vers l'Antiquité avait été initié à Bologne, avec la résurgence du droit Romain. De plus, les juristes détenaient, grâce à l'enseignement qu'ils avaient reçu, de solides bases rhétoriques et grammaticales qui, même si elles n'étaient pas classiques, leur avaient notamment donné la maîtrise du latin. Cet enseignement leur permettait donc d'avoir un accès direct aux textes de l'Antiquité latine. Certains portèrent d'eux-même leur intérêt vers les textes de la littérature classique car ils considérèrent très vite que pour bien parler, bien écrire et maîtriser l'éloquence il fallait prendre modèle sur les Anciens. Ensuite, grâce à leur situation sociale, ils avaient les moyens de s'adonner à l'étude des classiques. Progressivement, on en vint à étudier la vie des Anciens et à s'identifier à eux. Ce mouvement était le néo-classicisme. Ces tous premiers humanistes avaient déjà accès aux textes des bibliothèques et ils commencèrent à constituer des collections.

Les prémices de l'humanisme se trouvent dans l'activité d'un petit cercle littéraire qui se développa à Padoue dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Son chef de file était le juge Lovato Lovati (1241-1309). Il porta au jour des textes tombés dans l'oubli. Il se passionnait également pour la poésie classique et fut l'auteur des *Épîtres métriques*. Cette œuvre témoigne d'une très grande connaissance en matière de poésie romaine. Le notaire et homme politique Albertino Mussato (1262-1329), fut influencé par le travail de son ami Lovato et fut aussi reconnu pour son érudition. Il fut également écrivain et se distingua notamment pour avoir écrit une tragédie en mètres classiques à la manière de Sénèque, l'*Ecerinis*, qui remporta un grand succès. Un autre juge, Geremia da Montagnone (env. 1255-1321), sans doute influencé par l'humanisme padouan, fit montre d'une grande culture classique dans son florilège didactique, le *Compendium moralium notabilium*. L'humanisme padouan eut un rayonnement assez limité mais il se répandit tout de même à Vicence, la ville voisine.

À Vérone, une tradition humaniste plus philologique vit le jour. Elle était alimentée par la bibliothèque capitulaire qui conservait des textes rares. Giovanni

Matociis (actif entre 1306 et 1320), le sacristain de la cathédrale produisit une œuvre historique, *Historia imperialis*, et la première critique d'histoire littéraire parue à la Renaissance, *Breuis adnotatio de duobus Pliniis*.

Pétrarque (1304-1374) et ses contemporains.

Pétrarque est considéré comme le père de l'humanisme et le symbole du progrès culturel de la Renaissance. Il était un intellectuel, poète, philologue, philosophe, historien et diplomate italien d'origine Florentine. Il fut en effet l'une des premières grandes figures de l'humanisme et contribua grandement à consolider le mouvement et à le faire rayonner dans toute l'Europe Occidentale.

Il commença des études juridiques sur les conseils de son père mais abandonna rapidement pour se consacrer presque exclusivement aux classiques latins et à l'étude de l'Antiquité. Il se présentait comme le plus grand admirateur de l'Antiquité (*uenerator*). Certaines de ses lettres témoignent d'une véritable passion pour Cicéron dont il encensait la pureté de la langue et l'utilité de la philosophie – en opposition à la philosophie que l'on défendait en son temps, la philosophie scolastique du Moyen âge tardif. Il est considéré comme le rénovateur des *studia humanitatis*, disciplines à même de former l'homme de la Renaissance. Ainsi, il s'opposa violemment à la démarche scolastique et fut l'un des premiers à prôner un retour à une Antiquité authentique et à défendre la nécessité de se réapproprier la langue et la pensée de l'Antiquité latine rompant ainsi avec la spéculation du Moyen âge. Cependant, Pétrarque veillait toujours à ce que l'enseignement qu'il tirait de l'Antiquité soit compatible avec la religion chrétienne.

Selon Jean Delumeau⁵⁰, Pétrarque (1304-1374) fut probablement le créateur de la notion de « temps obscurs » pour qualifier la période médiévale. Cet humaniste concevait l'Histoire comme s'articulant en deux phases. Comme le dit Jean Delumeau, « il qualifia d'« ancienne » l'époque antérieure à la conversion de Constantin et de « moderne » celle qui l'avait suivie et durait encore au XIV^e siècle ». Mais le qualificatif d'« âge moderne » n'était, pour lui, pas synonyme de progrès et de développement. Bien au contraire, il caractérisait cette période par la « barbarie » et les « ténèbres ». À l'inverse, « il vouait une admiration passionnée et presque romantique au passé romain ». Il avait donc le sentiment d'être un homme entre deux époques et il considérait que celle qui s'achevait avec lui était une époque décadente, intercalée entre deux âges

⁵⁰ DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, BLOCH, Raymond (dir.), Paris, B. Arthaud, 1967, p. 80, Collection les Grandes civilisations.

plus heureux. Selon Pétrarque, il était nécessaire de rétablir les *studia humanitatis*⁵¹ pour permettre à l'homme, devenu *homo ferus*, « homme sauvage », d'accéder de nouveau aux valeurs de la civilisation. Ce n'est donc pas un hasard si les humanistes ont qualifié leur propre époque, « éclairée » par la renaissance littéraire obtenue par le retour aux auteurs de l'Antiquité, de « Renaissance ». L'invention de ce terme montre la conscience qu'une époque avait d'elle-même.

L'ambition de Pétrarque était d'allier les deux tendances de l'humanisme qui existaient déjà : l'étude de la littérature antique et la philologie pour renouer avec l'Antiquité dans toute son authenticité.

Le premier à subir l'influence de Pétrarque et de son humanisme fut Boccace (1313-1375). Il rencontra Pétrarque en 1350 et aurait alors abandonné la littérature pour l'érudition et l'italien pour le latin. Il s'intéressa à la vie et à la littérature des Anciens et proposa des ouvrages encyclopédiques où il consigne des biographies, de la géographie et de la mythologie antique. Il développa une passion pour la poésie latine qui lui fit découvrir des œuvres jusque là méconnues. Boccace apporta une contribution importante à l'humanisme. Il l'implanta à Florence et tenta, mais en vain, d'y introduire l'enseignement du grec.

Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de Florence pendant plus de trente ans, fut lui aussi un maillon important de la chaîne humaniste. Il correspondit avec Pétrarque et connaissait Boccace. Son goût pour l'exégèse allégorique le rattachait à l'érudition du Moyen âge mais sa grande maîtrise du latin et sa passion pour les Anciens lui faisaient partager nombres de préoccupations humanistes. Il fit démarrer l'enseignement du grec en Europe Occidentale. Salutati « passa le flambeau » à ses disciples, qui à leur tour tinrent une place importante dans le milieu humaniste, comme Poggio Bracciolini – le Pogge – qui fut secrétaire pontifical et qui se consacra à divers genres littéraires et Leonardo Bruni.

Ces quelques noms sont ceux des premiers humanistes et ceux que la postérité a gardés en mémoire. Beaucoup d'autres suivront et cela à travers toute l'Europe.

Les humanistes des premières heures partageaient donc la même curiosité et la même passion pour l'Antiquité et pour les langues anciennes. Ils se sont confrontés directement aux textes des Anciens, sans se contenter d'intermédiaires comme au Moyen âge où l'étude des commentaires et des gloses paraissait suffisante. Ils prônèrent donc l'enseignement du latin, du grec et de l'hébreu. Les humanistes ont ainsi créé un nouveau rapport au texte, plus facile et personnel. Ils appliquèrent la même démarche aux textes

⁵¹ Les humanités englobent à l'époque le grammaire, la rhétorique l'Histoire, la poésie et la morale.

du Nouveau et de l'Ancien Testament dans le but que le fidèle ait directement accès à la parole divine. Leur démarche semble traduire une volonté de « démocratisation » : rendre les textes lisibles pour tous. Elle se construisit surtout contre la scolastique et les commentateurs du Moyen âge qui surchargeaient les textes de gloses, les rendant ainsi compliqués, quasiment inaccessibles, et qui discutaient des détails ponctuels voir absurdes.

De plus, le Moyen âge avait presque perdu la connaissance du grec. Ainsi, les érudits qui travaillaient sur Platon, Aristote ou sur l'Ancien et le Nouveau Testament, appuyaient leur commentaires quasiment exclusivement sur des traductions en latin. En apprenant les langues anciennes, les humanistes ont donc renoué avec des textes débarrassés des erreurs de traductions, des préjugés. Ils ont repris contact avec la « parole vive » de ces textes. Les humanistes soutinrent également la rénovation des *studia humanitatis*, des humanités antiques, dans l'enseignement. Les Anciens étaient considérés alors comme des autorités, des modèles qu'on imitait et chez qui on puisait l'inspiration. Mais on les voyait avec objectivité et les humanistes s'interrogèrent aussi sur la possibilité de les dépasser.

Peu à peu, il apparut que le but ultime de l'étude des textes classiques était d'en tirer un enseignement à même de permettre aux hommes d'atteindre l'idéal de l'homme cultivé, de l'honnête homme et de renouer avec les idéaux des Anciens. L'homme aurait ainsi eu les moyens de se parfaire d'un niveau intellectuel, esthétique et moral pour acquérir sa pleine dignité. L'humanisme se définit plus tard comme un courant de pensée qui crut en l'évolution positive de l'homme et en ses valeurs. L'Homme fut placé au centre du monde et prit comme fin. L'humanisme devint alors « l'attitude philosophique qui tient l'homme pour valeur suprême et revendique pour chaque homme la possibilité d'épanouir librement son humanité, ses facultés proprement humaines »⁵².

⁵² Définition donnée par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/humanisme> .

En pratique : nouvel esprit et nouvelle méthode critiques

Pour renouer avec l'Antiquité dans son authenticité, les humanistes entreprirent de rétablir les textes classiques dans leur pureté. Pour cela, ils durent établir des versions les plus authentiques possible des textes. Ainsi, pour répondre aux nouvelles exigences critiques, ils ont dû mettre au point une nouvelle méthode philologique. Cette méthode consistait dans un premier temps à confronter différentes versions manuscrites d'une même œuvre afin d'en cerner les erreurs et aboutir à la version la plus cohérente et la plus authentique possible du texte.

La « chasse » aux manuscrits :

Les érudits de la Renaissance se sont donc mis à rechercher et à rassembler les manuscrits d'un même texte. Ainsi, ils furent avant tout des chercheurs et des collectionneurs de manuscrits. Ils se livrèrent à une quête systématique et passionnée dans les archives ecclésiales, dans les monastères, dans les bibliothèques des villes... Ils s'adonnèrent même parfois à ce qu'on qualifie d'une véritable « chasse aux manuscrits » avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement.

Ce premier travail eut notamment pour conséquence la constitution de bibliothèques humanistes riches en littérature classique.

Ces recherches encouragèrent aussi les voyages, parfois soutenus par des évêques, des cardinaux, des princes et rendirent ces textes accessibles aux érudits et penseurs du temps.

Ainsi, depuis le préhumanisme padouan jusqu'à la seconde moitié du XV^e siècle environ, on redécouvrit peu à peu une foule de textes oubliés. Et cette recherche, parfois effrénée, aboutit à la « découverte », à quelques exceptions près, de tout ce que nous connaissons aujourd'hui de la littérature latine classique.

Comme le disent les auteurs du Tome 1 de l'*Histoire comparée des littératures de langues européennes*, dans leur paragraphe sur la « Quête des manuscrits »⁵³: « on retrouva de précieux manuscrits au Mont-Cassin, à Lodi, Rome, Venise, Ravenne, dans les monastères allemands et suisses (Fulda, Cologne, St. Gall), dans les modestes

⁵³ CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), « La quête des manuscrits », dans *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 1. L'Avènement de l'esprit nouveau (1400-1480)*, Budapest, Akadémiai kiadó, 1988, p. 171.

réserves françaises (Cluny, Langres). On mit au jour des textes de Cicéron jusque là ignorés, douze pièces de Plaute, les œuvres de Démosthène, Eschyle, Lucrèce ; mais aussi des textes moins littéraires qui changèrent la connaissance du monde antique : Columelle, Frontin, Ammien Marcellin, Manilius ; et de précieux commentaires linguistiques d'Asconius, Donat, Festus, Nonius Marcellus ».

Édition des textes

L'étape suivante vers la restitution du texte antique dans sa pureté originelle était accomplie par un éditeur scientifique. Elle consistait à comparer différentes versions imprimées ou manuscrites du texte.

L'éditeur scientifique se mettait donc en quête des éditions et des manuscrits dans les bibliothèques. Il pouvait aussi faire fonctionner son réseaux de connaissances et d'amis pour faire vérifier une source auquel il n'avait pas directement accès. Comme l'écrit Raphaële Mouren⁵⁴ : « pour savoir ce qui se trouvait dans les principales bibliothèques : on disposait généralement de leur catalogue manuscrit, au moins en quelques exemplaires. Dans le cas contraire, on demandait de l'aide à quelqu'un qui avait accès à un exemplaire du catalogue. On pouvait avoir accès au manuscrit, se le faire parvenir ou demander à quelqu'un de le copier ».

Dans son article, Raphaële Mouren à travers l'exemple de Piero Vettori nous décrit les méthodes de travail des éditeurs scientifiques. Lorsqu'il chargeait des amis de voir un manuscrit à sa place il leur demandait de faire ce qu'il faisait lui-même habituellement. Ils pouvaient « copier un texte en entier, vérifier à partir d'une liste envoyée par Vettori s'il avait des variantes sur le manuscrit, ou bien faire une collation complète d'un texte, soit sur un manuscrit soit même sur une édition antérieure »⁵⁵.

Une fois différentes versions du texte consultées, l'éditeur faisait un choix parmi les variantes en accordant souvent une plus grande valeur aux leçons des manuscrits les plus anciens.

La nouvelle version du texte était ensuite prête à être imprimée et diffusée grâce à l'imprimerie.

⁵⁴ MOUREN, Raphaële, « Du cardinal au prote : travail d'équipe autour d'éditions grecques au milieu du XVIe siècle », dans FURNO, Martine (dir.), *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XVe-XVIIIe siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009, p. 57.

⁵⁵ Ibid., p. 58.

Sébastien Gryphe et l'impression des *Libri de re rustica*

Au moment où Sébastien Gryphe entreprend la publication des *Libri de re rustica*, l'humanisme est déjà implanté en France et à Lyon. Ainsi, son travail est lui-aussi empreint de ce mouvement.

L'humanisme à Lyon

Bien que Lyon ne fut pas un centre intellectuel de premier plan au Moyen âge, la cité rhodanienne présenta un terrain favorable près à accueillir l'humanisme.

Lyon ne possédait pas les atouts d'une ville comme Paris. Elle n'était pas une ville universitaire et n'abritait pas de Parlement, deux éléments générateurs de vie intellectuelle et donc d'un public demandeur de livres. Lyon était avant tout une importante cité marchande. Notamment grâce à ses fleuves, elle était un nœud de communication et une ville de foire bien située. Le milieu des commerçants et des marchands n'était pas propice à l'éclosion de cercles cultivés. Les marchands aisés tiraient tout de même de leurs métiers une ouverture sur le monde et l'avantage de savoir lire, écrire et compter, sans pour autant être des intellectuels.

Les communautés religieuses de Lyon en revanche formaient de petits centres intellectuels mais avec peu de portée, malgré l'enseignement qu'elles dispensaient. Cependant, le monde de l'église contribua à assurer la continuité de la culture⁵⁶. On comptait en effet parmi les ecclésiastiques lyonnais quelques érudits, surtout dans l'entourage de l'archevêque. De plus, les moines contribuèrent largement à la conservation des précieux manuscrits copiés lors de la Renaissance Carolingienne. Ainsi, les bibliothèques ecclésiastiques ont assuré la transmission de certains classiques.

Le troisième milieu prédominant à Lyon était celui des juristes. Ils étaient de bons orateurs, ils connaissaient le latin et aimaient les livres. Le monde du droit a amené une vie intellectuelle en faisant irruption à la fin du XIII^e siècle dans une société dominée par les marchands⁵⁷. Les juristes avaient reçu un enseignement universitaire, aimaient les livres et possédaient parfois de riches bibliothèques. Cependant, ils restèrent minoritaires et cet « humanisme juridique » n'eut que peu d'impact.

⁵⁶ FÉDOU, René, « Le legs du Moyen âge à l'humanisme lyonnais » dans Actes du colloque sur l'Humanisme lyonnais au XVI^e siècle, Mai 1972, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 14.

⁵⁷ FÉDOU, René, « Le legs du Moyen âge à l'humanisme lyonnais » dans Actes du colloque sur l'Humanisme lyonnais au XVI^e siècle, Mai 1972, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 15.

Ainsi, la culture à Lyon resta pendant longtemps le fait d'une élite restreinte. De même, le public de lecteurs était réduit. C'est dans ce contexte que Barthélémy Buyer introduisit l'imprimerie dans la cité rhodanienne faisant d'elle, en 1473, la deuxième ville française à posséder des presses. Pendant longtemps l'imprimerie lyonnaise se consacra à l'impression de textes religieux et de droit canon mais aussi civile. Profitant de son emplacement stratégique, elle se fit aussi exportatrice par vocation. Déjà, Barthélémy Buyer s'était ouvert au marché espagnol et s'était placé en intermédiaire entre l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne⁵⁸.

L'essor de l'imprimerie dans la cité rhodanienne fut rapide. En effet, vers 1495-1497, Lyon était le troisième centre typographique européen pour le nombre de titres annuellement produits après Venise et Paris⁵⁹. Lyon maintint cette position durant presque tout le XVI^e siècle.

Cette expansion prodigieuse de l'imprimerie, les quatre foires annuelles, les échanges marchands, culturels et intellectuels qui s'y développaient contribuèrent à faire de Lyon un carrefour intellectuel. Ce terreau favorisa le développement d'un foyer humaniste.

La multiplication des ateliers d'imprimerie attira une main-d'œuvre qualifiée venue de tous horizons. Des typographes allemands, comme Sébastien Gryphe, et des libraires favorisèrent la circulation des idées et surtout celles de l'humanisme. Les libraires étaient souvent des italiens apparentés aux libraires de Venise et de Florence. Ils étaient des grands contrefacteurs et imitateurs des impressions de Venise et de Paris⁶⁰. Ils contribuèrent ainsi largement à la diffusion de l'humanisme. Des écrivains, des savants et des érudits, comme Symphorien Champier par exemple, implantèrent aussi l'humanisme à Lyon.

Aussi, comme l'écrit Henri-Jean Martin, Lyon devint vers 1540, une métropole de l'humanisme. Ainsi, au moment où Sébastien Gryphe imprime les *Libri de re rustica*, Lyon était un centre intellectuel dynamique.

⁵⁸ MARTIN, Henri-Jean, *Le livre de l'humanisme et de la Renaissance de la fin du XVe à la fin du XVIe siècle*, Cours donné à la Faculté des lettres de Lyon, Lyon, Faculté de lettres de Lyon, p. 13.

⁵⁹ MARTIN, Henri-Jean, « Le rôle de l'imprimerie lyonnaise dans le premier humaniste français » dans *L'humanisme français au début de la Renaissance*, actes du colloque international de Tours (XIV^e stage), Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1973, p. 81

⁶⁰ MARTIN, Henri-Jean, *Le livre de l'humanisme et de la Renaissance de la fin du XVe à la fin du XVIe siècle*, Cours donné à la Faculté des lettres de Lyon, Lyon, Faculté de lettres de Lyon, p. 16.

Imprimerie et humanisme.

Le travail de Sébastien Gryphe réalisé sur les œuvres des agronomes latins nous amène à nous interroger sur l'importance du travail de l'imprimeur lorsqu'il s'agit de publier les textes de la littérature classique.

En effet, l'imprimeur-libraire qui décide de publier ces œuvres est parfois seul face au texte. C'est le cas de Sébastien Gryphe lorsqu'il imprime les deux premières éditions des *Libri de re rustica*. Celles-ci sont en effet une reprise d'une édition antérieure. L'absence d'épître dédicatoire ou de préface montre que personne n'a véritablement préparé les textes. Ainsi, même si l'imprimeur est aidé par l'équipe de son atelier et d'éventuels relecteurs plus ou moins érudits, c'est cependant essentiellement à lui qu'incombe la qualité du texte. C'est à lui de faire le choix de l'édition à rééditer, de faire le choix de la forme à donner au texte et au livre, etc. On peut donc imaginer que des connaissances littéraires et linguistiques, en l'occurrence en latin, étaient nécessaires. Cependant, lorsque le texte a été préparé par un éditeur scientifique, la publication du texte se fait alors à deux mains.

D'autre part, l'important travail de philologie réalisé par les humanistes sur les textes antiques, de même que les textes humanistes « originaux » ont profité de l'essor de l'imprimerie. Ce nouveau médium joua un rôle important non seulement en favorisant la large diffusion de ces travaux, mais aussi en appelant les érudits à produire des éditions scientifiques de qualité. Et l'on peut dire que c'est aussi grâce à lui que ces textes et la pensée humaniste sont parvenus jusqu'à nous.

La contribution de l'humanisme au développement du livre est également important. Des humanistes comme Pétrarque (1304-1374) et Niccolò Niccoli (1364-1437) ont eu le souci d'allier la qualité des textes à celle de la « mise en texte » ; c'est à dire à leur aspect une fois imprimés. Ils ont par exemple porté de l'intérêt au choix des caractères. Même si les premiers typographes se montrèrent peu concernés par la question, peu à peu, la conjugaison de ces deux préoccupations a permis l'amélioration de la présentation du texte et donc de sa lisibilité.

Les humanistes de la Renaissance ont donc travaillé de concert avec des imprimeurs pour publier leurs œuvres. Des collaborations ont vu le jour, parfois de manière durable.

Dès lors, on remarque que la pensée humaniste a « atteint » ces imprimeurs eux-mêmes. Certains se sont fait une spécialité de l'impression de textes humanistes et ont été reconnus pour avoir produit des éditions de qualité.

Ce n'est donc pas un hasard si, en plus d'être d'excellents techniciens, les plus grands imprimeurs de cette époque étaient aussi d'éminents lettrés. Ils ont su allier qualité typographique et choix des textes. On peut citer Alde Manuce, Johann Froben (1460 ? - 1527), Josse Bade, les Estienne, Christophe Plantin (1520 ? - 1589), Johann Oporin (1507-1568), Sébastien Gryphe, etc.

Certains sont même devenus des auteurs en produisant des travaux littéraires, philologiques, scientifiques, etc. Par exemple, Alde Manuce produisit, pour son édition des *Libri de re rustica* de 1514, une notice sur Palladius et la durée des jours en fonction des saisons. Son travail sera repris par d'autres imprimeurs-libraires. C'est le cas, par exemple, de Sébastien Gryphe qui inclut dans ses éditions la courte notice de Manuce, à côté des commentaires de Giorgio Merula et de Philippe Béroalde.

Sébastien Gryphe et Piero Vettori.

Sébastien Gryphe : un imprimeur humaniste.

Sébastien Gryphe semble faire partie de ces imprimeurs-libraires qui avaient des sympathies pour le mouvement humaniste et qui mettaient un point d'honneur à produire des éditions de qualité autant du point de vue de la forme que du fond.

Tout d'abord, les contemporains de Gryphe lui reconnaissaient les qualités d'un bon imprimeur. En témoigne cet éloge de Conrad Gesner cité par Henri Baudrier⁶¹ : *Innumeris, optimis libris, optima fide summaque diligentia, elegantiaque procusis maximam tibi gloriam peperisti*, « tu as engendré une très grande gloire pour toi en produisant des livres innombrables et excellents, avec une parfaite bonne foi, le plus grand soin, et le plus grand goût ». Tel que le souligne également Nathalie Zemon Davis⁶² : « il prend grand soin de la beauté et de la mise en place de ses caractères, et s'enorgueillit de la correction des ses éditions ». L'atelier de Gryphe devient rapidement célèbre pour la qualité et la rigueur de ses impressions.

⁶¹ BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, nouv. éd. revue et corrigée, 13 volumes, Paris, F. De Nobele, 1964, Tome VIII, p. 17.

⁶² Nathalie Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste », Chartier, Roger (dir.), Martin, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, 2^e éd., Paris, Fayard/Promodis, 1989, p. 315.

L'atelier de Gryphe, reconnu pour ses qualités techniques devint également un foyer de vie intellectuelle. Il était ouvert aux auteurs de passage qui servaient parfois de correcteurs. De plus, les correcteurs auxquels Gryphe faisait généralement appel étaient aussi des savants, comme par exemple Barthélémy Aneau, François Rabelais ou Etienne Dolet.

Ces savants qui venaient dans son atelier et avec lesquels il travaillait ont souvent souligné dans leurs épîtres dédicatoires ou dans leurs recueils d'épigrammes la démarche humaniste et la grande culture dont faisait preuve l'imprimeur-libraire. C'est ce que reconnaît le bibliographe Antoine du Verdier, quelque temps après la mort de Gryphe : « diligent & curieux a chercher par tous les bons livres qui estoient perdus (au moins bien esgarez) par l'injure du temps pour iceux trouvez les restituer & faire jouir la postérité d'un tant rare tresor »⁶³. Et Nathalie Zemon Davis de souligner⁶⁴ : « Gryphe lui-même s'intéresse de près à l'aspect « mécanique » comme à l'aspect « libéral » ou intellectuel de sa production ».

De plus, les nombreuses préfaces et épîtres dédicatoires qu'il a lui-même écrites en latin témoignent d'elles-mêmes de l'érudit et excellent latiniste qu'il fut.

Selon Lyse Schwarzfuchs⁶⁵, Sébastien Gryphe connaissait même l'hébreu. En venant d'Allemagne, il s'était en effet procuré des caractères hébreux. De plus, Gryphe collabora avec l'italien dominicain, prédicateur apostolique et surtout hébraïsant renommé Sante Pagnini (arrivé à Lyon en 1526). Ce dernier avait rédigé un dictionnaire et une grammaire hébraïques, pour lesquels il cherchait un éditeur. Leur collaboration aboutira également en 1530, à une version trilingue (hébreu, grec et latin) des *Psaumes*. Sous l'influence de Pagnini, Gryphe publia, de 1528 à 1556, quarante-et-un ouvrages contenant de l'hébreu, même s'il s'agissait parfois de seulement quelques phrases ou quelques mots.

Sébastien Gryphe était donc à la fois un bon technicien et un érudit qui savait s'entourer d'écrivains et de savants. Ces qualités font entrer l'imprimeur lyonnais dans le groupe des imprimeurs humanistes aux côtés d'Alde Manuce, Johann Froben, Josse Bade, etc.

L'intérêt de Gryphe pour le savoir et les travaux humanistes se lit également dans sa politique éditoriale. En 1528, Sébastien Gryphe quitta le patronage de la Compagnie

⁶³ BÉGHAIN, Patrice, BENOIT, Bruno, CORNALOUP, Gérard, THÉVENON, Bruno, « Gryphe ou Gryphius Sébastien Greif ou Greyff, dit », dans *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Éditions Stéphane Bachès, 2009, p. 595.

⁶⁴ Nathalie Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste », Chartier, Roger (dir.), Martin, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, 2^e éd., Paris, Fayard/Promodis, 1989, p. 314.

⁶⁵ SCHWARZFUCHS, Lyse, « Sébastien Gryphe éditeur en hébreux » dans MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 88.

des libraires et s'installa à son compte. Il édita alors des textes patristiques⁶⁶, des classiques latins et des œuvres d'humanistes de son temps tels que Guillaume Budé, Didier Erasme, François Rabelais ou Melanchton. Il imprima en latin, en grec et aussi en hébreu, très peu en français. On remarque aussi qu'il se spécialisa dans la publication d'éditions d'œuvres humanistes en format in-8° et en italique selon le modèle de l'imprimeur humaniste vénitien Alde Manuce. Ses impressions des classiques latins rencontrèrent un grand succès qui le conduira à en donner, en 1540, de nouvelles éditions en caractères italiques de format in-16°.

Dès lors, on remarque qu'autant du point de vue du choix des textes à imprimer que de la forme de ses éditions, Gryphe se plaça, dès les débuts de son indépendance, dans le courant des impressions humanistes. Il semble avoir voulu s'installer d'emblée sur ce marché.

De plus, comme l'a souligné Raphaële Mouren⁶⁷, en ce qui concerne l'édition des classiques, Sébastien Gryphe suivit « une politique éditoriale très ciblée, consistant à proposer non pas simplement le texte des auteurs antiques, mais d'offrir le dernier état de la recherche sur les œuvres, afin que les humanistes qui souhaitaient les étudier de très près puissent disposer des éditions des principaux humanistes du temps ». Il s'adressait donc à un public d'humanistes et d'érudits. Pour la plupart ils n'étaient pas des éditeurs scientifiques mais des gens exerçant une toute autre profession quoique d'excellents latinistes. Ils souhaitaient cependant travailler sur ces textes, les corriger eux-mêmes, etc. Il semble que c'est précisément dans la logique de cette politique éditoriale qu'il ait publié les éditions des agronomes latins. En effet, les traités des *Scriptores rei rusticae* sont des œuvres qui ont intéressé des imprimeurs et des érudits humanistes. De plus, il les imprime en format in-8° et en italique. Mais surtout, alors qu'il avait déjà publié par deux fois, en 1535 et 1537, les traités des agronomes latins, il proposa une nouvelle édition des traités de Caton et Varron, établie en 1541 par l'humaniste florentin Piero Vettori. Il bénéficie ainsi du travail d'un humaniste reconnu. Comme l'explique Raphaële Mouren⁶⁸, Gryphe est devenu un imprimeur de référence pour les humanistes en proposant des éditions du même texte produit par des humanistes différents parfois dans un laps de temps assez court. Ainsi, il s'adresse à un public d'érudits qui peut utiliser ses éditions pour travailler en comparant différentes versions.

⁶⁶ En 1550, il publie, sous la forme d'un in-folio, une *Bible* latine, qui est considérée comme son chef-d'œuvre typographique.

⁶⁷ Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins » dans MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 332.

⁶⁸ Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid novi? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 320.

La collaboration de Sébastien Gryphe et Piero Vettori

En 1541, l'humaniste italien Piero Vettori confia à Sébastien Gryphe l'impression et la publication de son édition scientifique des *Res rustica* de Varron et du *De agricultura* de Caton. Cette collaboration marqua un tournant dans l'histoire de la publication des *Libri de re rustica* par Sébastien Gryphe. En effet, ses premières éditions, en 1535 et 1537, étaient semble-t-il la reproduction d'une édition antérieure. L'absence d'épître dédicatoire ou de préface au début des livres est le signe qu'aucun éditeur scientifique n'avait préparé les textes. Ces éditions ne proposaient donc pas un travail inédit. En revanche, le texte que Piero Vettori avait produit était le résultat de son propre travail. Il s'agissait donc d'une édition inédite et, qui plus est, d'une édition produite par un érudit reconnu.

Piero Vettori (1499-1585) était issu de l'une des principales familles de l'oligarchie florentine. Il étudia les langues latines et grecques auprès des maîtres de Florence. Il fut un républicain actif entre 1527 et 1530⁶⁹. Il semble que son statut social lui permit de vivre sans exercer un travail rémunérateur. Il se consacra donc pleinement aux études classiques⁷⁰. En 1537 cependant, Côme I^{er} qui venait d'accéder au duché de Florence, proposa à Piero Vettori une chaire de latin et de rhétorique au Studio de Florence. Vettori accepta et se plaça ainsi dans la lignée des grands humanistes florentins⁷¹.

Il commença sa carrière d'éditeur scientifique en 1534 en complétant une édition des œuvres complètes de Cicéron entreprise par les imprimeurs Giunti de Venise. On doit à Vettori l'édition de quatre volumes contenant les œuvres de Cicéron sur la rhétorique, sa correspondance, ses œuvres philosophiques et un volume de commentaires – *Petri Victorii Explicationes suarum in Ciceronem castigationum*.

Piero Vettori n'avait alors eu aucun contact avec Sébastien Gryphe. Il fit appel à lui pour la première fois, en 1541, pour lui confier l'impression de trois de ses livres : ses *Posteriores catigationes* sur les *Lettres familières* de Cicéron, son édition scientifique des traités des agronomes latins Caton et Varron et un volume séparé de commentaires consacrés à ces deux auteurs et contenant des commentaires plus réduits sur Columelle et Palladius.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 290.

⁷⁰ MOUREN, Raphaële, « L'auteur, l'imprimeur, et les autres : éditer les œuvres complètes de Cicéron (1533-1540) » dans RIFFAUD Alain (dir.), *L'écrivain et l'imprimeur*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 123 à 146, Interférences, p. 124.

⁷¹ Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p.290-291.

Le nom de Piero Vettori était cependant déjà connu de Sébastien Gryphe. En 1540, il avait en effet imprimé la première œuvre de Vettori sur Cicéron, en six volumes in-8°.

Il est difficile de savoir qui de Gryphe ou de Vettori prit l'initiative de leur collaboration. Sébastien Gryphe a pu apprendre que Vettori cherchait un éditeur pour ses *Posteriores castigationes*. Après le succès rencontré par le premier ouvrage de l'italien, il a pu lui proposer d'imprimer ses nouveaux commentaires. Mais il est aussi possible que ça soit Vettori qui ait directement fait appel à Gryphe.

La collaboration entre Gryphe et Vettori trouve son origine dans une querelle qui éclata en Italie entre ce dernier et l'imprimeur vénitien Paul Manuce, fils d'Alde Manuce. Raphaële Mouren retrace les épisodes de cette querelle dans l'un de ses articles, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins »⁷².

En 1540, Paul Manuce projetait de rééditer, avec les *Lettres à Atticus*, *Quintus* et *Brutus*, les *Lettres familières* de Cicéron qu'il avait déjà publiées en 1533. Cependant, il souhaitait, semble-t-il, accompagner cette nouvelle édition de commentaires semblables à ceux que Vettori avait publiés dans sa propre édition de 1537 – la réédition de l'édition de 1534 des œuvres de Cicéron. Informé du projet de Manuce, Vettori entreprit de se renseigner pour savoir si ce dernier était bien sur le point de publier un recueil de commentaires dans lequel ses *Explicationes* seraient incluses. Benedetto Varchi, l'informa alors que Paul Manuce avait été offensé le premier. Bien que le vénitien en avait signé l'épître dédicatoire, Piero Vettori ne lui avait pas attribué l'édition de 1533 (sa première édition des *Lettres familières*) qu'il avait lue, annotée et commentée pour son édition de 1534. L'éditeur florentin critiquait donc Paul Manuce sans le citer. Ce dernier entreprit de riposter en traitant de la même manière le travail de Vettori dans son édition de 1540. Vettori se défendit alors en disant qu'il n'avait pas réussi à identifier l'auteur de l'épître. En outre, Bernardo Giunti lui aurait maintenu que le « M. Paolo », signataire de l'épître dédicatoire de l'édition de 1533, n'était pas un lettré et donc pas l'éditeur scientifique. De plus, le nom de Manuce n'apparaissait pas clairement au titre, contrairement à l'édition de 1540. Ainsi, ayant conclu que ce « M. Paolo » n'était probablement que l'imprimeur, il ne l'avait pas cité.

L'édition des *Lettres familières* de Paul Manuce, parsemée de piques dissimulées contre Vettori, constituait donc sa vengeance.

⁷² Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 287-334 ;

Vettori voulu répondre à Manuce en publiant après lui un nouveau volume de corrections à Cicéron, les *Posteriores castigationes*. Une fois son travail achevé, il se mit à la recherche d'un imprimeur. Les Giunti auraient pu avoir l'exclusivité de ce livre mais ils n'avaient pas le temps de s'occuper des travaux de Vettori. Le choix de Vettori se porta finalement sur Sébastien Gryphe. Il semblerait que la collaboration entre le florentin et le lyonnais soit le fruit du hasard. Elle fut cependant facilitée par le fait que Lyon est une ville proche de l'Italie. De plus, une famille florentine proche de Vettori, les Dei, y résidait. L'un des membres de la famille, Rinieri Dei, servit d'intermédiaire entre la France et l'Italie.

D'après Raphaële Mouren⁷³, après cette première collaboration, c'est Piero Vettori qui proposa à Sébastien Gryphe, par l'intermédiaire de Rinieri Dei, d'éditer ses livres sur les agronomes latins. La correspondance entretenue entre Vettori et Dei semble indiquer que l'imprimeur lyonnais n'ait pas hésité à poursuivre leur collaboration. Raphaële Mouren rapporte la traduction d'un extrait de lettre dans son article⁷⁴ : « J'ai demandé à Gryphe, comme vous le vouliez, s'il allait éditer Caton, *De re rustica*, et Varron, *De re rustica* aussi et *De lingua latina*, parce que vous pouviez lui donner des annotations nombreuses et de bonne qualité ; il montra qu'il désirait vivement ces dernières, et il les attend, parce qu'il n'a plus d'exemplaires de ces livres, et il doit les réimprimer ; et dès qu'il aura vos annotations il y travaillera sur-le-champ, et il vous prie instamment de les lui envoyer le plus vite possible »⁷⁵.

À la demande de Vettori, Columelle et Palladius n'ont pas été publiés avec son travail, Gryphe les imprimà la même année en deux volumes séparés.

On peut se demander pourquoi Piero Vettori se consacra à l'étude des agronomes latins. Comme nous l'avons vu, Vettori est un propriétaire terrien. Il fut même l'auteur d'un traité d'agriculture. L'agronomie est donc une matière qui le passionne. De plus, son modèle, Ange Politien, s'était lui aussi intéressé aux agronomes latins. Il avait en effet annoté sur son exemplaire de l'édition princeps des leçons tirées de plusieurs manuscrits. D'autre part, dans son épître dédicatoire de l'édition de 1541, au Cardinal Cervini, Piero Vettori insiste sur le fait que c'est à la demande de ce dernier qu'il s'attelle à cette tâche.

⁷³Raphèle Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 320.

⁷⁴ Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 320.

⁷⁵ Rinieri Dei à Piero Vettori, Lyon, 8 mars [1541], BL, Add. Mss 10266 f. 62.

*Post longum temporis spacium, Marcelle amplissime, reliquum tibi mei promissi
persoluo.*

« Après tout ce temps, mon très cher Marcellus, je m'acquitte envers toi du reste de
ma promesse ».

Toutefois, peut-être ne s'agit-il là que d'une reprise, par Vettori, du topos, courant à la Renaissance, de l'écrivain incité au travail par ses amis.

Dans son article⁷⁶, Raphaële Mouren a également expliqué les méthodes de travail mises en œuvre entre l'Italie et la France pour mener à bien l'impression. Les deux partis communiquaient par lettre. Rinieri Dei servait toujours d'intermédiaire. Pour communiquer le texte à imprimer à Sébastien Gryphe, Piero Vettori ne se déplaçait jamais. Il faisait parvenir des manuscrits du texte recopié en entier à Lyon. Ces manuscrits étaient copiés en Italie par l'un des membres du groupe de travail de Vettori. Ce dernier les relisait et les annotait une dernière fois avant qu'ils ne soient envoyés en France. Sur place, c'était Rinieri qui veillait à la bonne marche de l'impression. Il pouvait être chargé à tous moments de soumettre à Gryphe de nouvelles corrections que Vettori lui communiquait par courrier, etc.

Il semblerait que Vettori fut finalement plutôt déçu du travail de Sébastien Gryphe. Dans son article⁷⁷, Raphaële Mouren rapporte cet extrait de lettre : « En vérité, Gryphe s'est mal comporté, car il s'est passé cinq mois depuis que je lui ai envoyé [les *Explicationes suarum in Catonem...*], et puis je lui ai plusieurs fois demandé de s'en occuper, mais Dieu veuille que je n'ai aucun autre motif de me plaindre. C'est vraiment étrange à quel point ces libraires sont avarés et négligents. Il a tiré de tristes feuillets, une méchante forme de livre ; il n'a pas porté plus de soin à mes demandes et au bout du compte il ne m'a donné satisfaction de rien. Et pourtant il sait combien j'avais insisté sur toutes ces choses ; et il me semblait qu'en récompense de tant d'efforts je méritais de tirer satisfaction sur ce point. Mais il n'y a plus rien à faire. Je pense que je me laverai les mains de ces affaires. Je travaille maintenant à la *Rhétorique...* »⁷⁸ ;

Que la collaboration se soit bien ou mal passée, toujours est-il que Sébastien Gryphe put faire sortir de ses presses une édition scientifique et des commentaires qui resteront longtemps des œuvres de référence. D'un point de vue commercial, l'imprimeur-

⁷⁶Raphèle Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid nous ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 320 à 328.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 330.

⁷⁸ Piero Vettori à Benedetto Varchi, Florence, 1^{er} avril 1542, BL, Mss 10266 f. 62.

libraire avait tout à gagner. Il pouvait rééditer des textes qui visiblement avaient du succès en ajoutant à sa production habituelle le travail inédit d'un humaniste de renom.

Les nombreuses éditions des traités des *Scriptores rei rusticae* au XVI^e siècle témoignent de l'intérêt qu'on leur a porté. Ces textes sont des œuvres mineures de la littérature classique. Cependant, des hommes les ont édités, publiés et imprimés. De plus, ils ont été achetés et lus. Bien que ces œuvres soient modestes, elles ont un grand intérêt parce que leur publication se place au cœur des préoccupations de la Renaissance. Elles ont inspiré les traités modernes et elles ont encouragé les réflexions sur l'agriculture. Découvertes par les humanistes, elles ont répondu à leur souhait de retrouver le passé romain. Elles leur ont enseigné une partie de la vie quotidienne des hommes de l'Antiquité et ont alimenté leur idéal de l'*otium* à la campagne. Ces œuvres, qui auraient pu être oubliées au fond des bibliothèques monastiques, ont été ramenées à la lumière par les humanistes. Ainsi, c'est en partie grâce à eux que nous les connaissons aujourd'hui. C'est aussi grâce à leur travail philologique sur les textes que nous avons des éditions de qualité.

La publication des *Libri de re rustica* par Sébastien Gryphe se place au cœur de toutes ces tendances. Elles sont l'œuvre d'érudits touchés par le mouvement humaniste. Leurs textes ont notamment bénéficié du travail de l'éditeur scientifique italien, Piero Vettori. Nous nous proposons à présent d'étudier les différents aspects du travail de l'humaniste sur les œuvres des *Scriptores rei rusticae* au travers des éditions produites par Vettori et des commentaires d'humanistes reproduits par Sébastien Gryphe dans ses éditions.

Des éditions qui témoignent d'un travail humaniste sur les textes

Le travail d'un humaniste sur une œuvre de l'Antiquité peut prendre plusieurs aspects. L'étude qui suit se propose d'aborder deux aspects de ce travail : l'établissement d'un texte pour produire une édition scientifique et le travail de commentaires.

L'ÉTABLISSEMENT DES TEXTES

En 1541, l'imprimeur-libraire lyonnais Sébastien Gryphe publie une édition contenant le *De agricultura* de Caton et les *Res rusticae* de Varron produite par l'érudite italien Piero Vettori.

Cette édition est ce qu'on appelle une édition scientifique. Un éditeur scientifique, en l'occurrence, Piero Vettori, avait établi une nouvelle version du texte antique censée être la plus proche possible du texte original. Cette édition est le résultat d'un long travail philologique de recherche et de conjecture mené par l'éditeur scientifique, parfois aidé de collaborateurs ou d'amis. Au terme de son labeur, l'érudite a marqué une nouvelle étape dans l'histoire du texte et de son établissement.

À la Renaissance, le premier travail nécessaire à l'établissement d'un texte antique, et il en est encore de même aujourd'hui, consistait à chercher différents témoins de ce texte. L'éditeur scientifique se mettait donc en quête des manuscrits et des éditions antérieures pour les comparer, pour les collationner. Dans l'épître dédicatoire au Cardinal Cervini qui ouvre son édition des traités de Caton et Varron, Piero Vettori raconte comment il s'est mis au travail :

*Quaecunque igitur possent hoc meum negotium adiuuare, comparare coepi, magnamque
librorum copiam undique(de toutes parts) corrogavi, [...].*

« Ainsi, qu'elle que soit l'aide que cela pouvait m'apporter pour mon entreprise, j'ai commencé à comparer, et j'ai cherché de toutes parts les copies importantes de ces livres, [...] ».

Le but d'un tel travail philologique était de relever dans les textes les leçons divergentes. Car certains passages ou simplement certains mots pouvaient différer d'une édition à l'autre, d'un manuscrit à l'autre ou d'un manuscrit à une édition. C'est ce que les philologues de la Renaissance ont appelé la *uaria lectio*, la leçon divergente. Le travail de l'érudit consistait alors à déceler les fautes et les corruptions subies par le texte et à choisir pour son édition la leçon qui lui paraissait la plus authentique. Comme l'explique Raphaële Mouren dans son article « La *uarietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *uaria lectio* et *uariae lectiones* »⁷⁹, « [...] le philologue [...] pour éditer, doit chercher et proposer un texte, et choisir lui-même entre les possibilités offertes aussi bien par les manuscrits que par les éditeurs précédents ». Ainsi, l'éditeur scientifique produisait une édition originale avec un texte « revu et corrigé ».

L'introduction d'une telle édition dans une production est importante. En ce qui concerne la production des *Libri de re rustica* de Sébastien Gryphe, l'intervention de Piero Vettori avec son édition scientifique des textes de Caton et Varron lui a donné une nouvelle valeur scientifique. Cette édition était en effet susceptible d'intéresser beaucoup les humanistes et pourquoi pas de relancer la vente de ces textes. De plus, on voit ici que ces traités agronomiques ont beau être des textes mineurs, ils suscitent pourtant l'intérêt des humanistes et permettent d'appréhender leur travail philologique.

Dans leur quête de manuscrits, les humanistes accordaient généralement une plus grande valeur aux leçons trouvées dans les témoins du texte les plus anciens, dans les *uetustissimos codices*. Dans l'avant-propos au traité de Caton de ses *Explicationes*, publiées en 1542, Piero Vettori insiste sur l'aide que lui ont apporté d'anciens manuscrits :

Auxilia autem Vetusti libri fuerunt, sine quibus ne dum hoc opus aggressurus fuerim, uix hos rerum rusticarum scriptores, /ut accuratius legerem/, in manus unquam cepissem : omneis enim omnium conatus sine illorum ope aut irritos esse, aut parum progredi posse puto.

« Les anciens livres m'ont apporté leur aide, sans eux je n'aurais pas eu suffisamment de temps pour mener à bien ce travail, à peine avais-je pris en mains les auteurs des traités d'agriculture que je les lisais soigneusement ; je pense que sans tous ces livres, mes efforts auraient été vains ou que j'aurais peu avancé ».

⁷⁹ MOUREN, Raphaële, « la *uarietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *uaria lectio* et *uariae lectiones* » dans COURCELLES, Dominique de (dir.), *La uarietas à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École des chartes (Paris, 27 avril 2000)*, Paris, École des chartes, 2001, p. 10.

Aussi, comme nous l'avons vu, les humanistes ont donné une grande importance à la recherche des manuscrits se réjouissant lorsqu'ils découvraient un codex encore inconnu et très ancien.

Pour certains manuscrits ayant contribué à l'établissement des textes des *Scriptores rei rusticae*, les chercheurs sont parvenus à retracer une partie de leur histoire. Cela permet de mettre en lumière la véritable épopée qu'ont réalisée ces manuscrits en traversant les siècles, non sans subir corruptions et destructions. Au travers de cette histoire se dessinent aussi les relations qui pouvaient exister entre les humanistes, l'utilisation qu'ils faisaient de ces témoins.

La transmission des textes et manuscrits des *Libri de re rustica*⁸⁰

L'utilisation et la recherche des manuscrits soulève une nouvelle question : celle de la transmission des textes. En effet, si les hommes de la Renaissance ont pu prendre connaissance des œuvres classiques, c'est que la chaîne de la transmission des textes ne fut jamais interrompue, même si elle fut longue et accidentée. De leur création dans l'Antiquité jusqu'aux officines des imprimeurs de la Renaissance, beaucoup de textes de la littérature classique furent, en effet, perdus. Beaucoup d'autres, en revanche, furent heureusement copiés et conservés, non sans subir corruptions et mutilations.

Nous proposons ici une approche de la transmission des textes des *Res rusticae* en nous appuyant sur les manuscrits que les éditeurs, anciens et modernes, ont retrouvés et ont utilisés pour établir le texte de leurs éditions. Cet exposé ne prétend donc pas être exhaustif. Il existe sûrement d'autres manuscrits que ceux cités plus bas mais qui, étant soit trop corrompus, soit trop mutilés, n'ont pas été jugés dignes d'intérêt. De plus, un certain nombre de ces manuscrits a très sûrement été perdu au cours du temps. Aussi, nous ne connaissons pas l'usage qu'il en a été fait par les éditeurs scientifiques avant leur perte.

En ce qui concerne les traités des agronomes latins, il est impossible de suivre leur transmission de leur création – au II^e siècle avant Jésus-Christ pour le *De*

⁸⁰ Pour réaliser cette partie, nous avons recoupé les informations sur les manuscrits données dans les introductions des éditions scientifiques modernes des traités de Caton, Varron, Columelle et Palladius publiées dans la collection des Belles Lettres avec les informations données sur les périodes correspondantes par le livre de L. D. Reynolds et N. G. Wilson, *D'Homère à Erasme, la transmission des classiques grecs et latins*, Paris, Éd. du CNRS, 1984, 262 p.

agricultura de Caton, au I^{er} siècle après J.-C. pour les *Res Rusticae* de Varron et le *De re Rustica* de Columelle et dans la seconde moitié du V^e siècle pour l'*Opus agriculturae* de Palladius – jusqu'à la Renaissance. Leur histoire se perd parmi celle des autres œuvres classiques. Le plus loin que nous puissions remonter en suivant le fil de leur transmission est au IX^e siècle, au moment de la Renaissance carolingienne.

Les humanistes, et Pétrarque le premier, ont qualifié d'« âge obscur » le Moyen âge, pourtant sans la Renaissance carolingienne beaucoup de textes classiques auraient été perdus dont, vraisemblablement, les traités des agronomes latins. Effectivement, les témoins les plus anciens de ces textes remontent précisément à cette période et sans eux, il est fort probable que même les humanistes de la Renaissance aient été dans l'impossibilité d'en produire des éditions. Ainsi, il semble que la Renaissance des XV^e et XVI^e siècle doive beaucoup à cette période du Moyen âge et peut-être même que sans les *scriptoria* des monastères, l'humanisme ne se serait pas autant épanoui.

De leur création jusqu'au IX^e siècle, il est possible d'imaginer les étapes par lesquelles les textes des agronomes latins sont passés pour réapparaître dans les *scriptoria* du Moyen âge. Ils ont été copiés, conservés et ont traversé les aléas de l'Histoire. Ils ont survécu au passage du rouleau au codex. Lors de ce transfère, les œuvres classiques eurent à subir de nombreuses pertes. Cependant, celles qui échappèrent à la destruction furent dès lors couchées sur un support plus résistant, qui permettait une plus longue conservation. Ces œuvres païennes ont survécu à la montée en puissance du christianisme. Les manuscrits parvenus jusqu'au Moyen âge sont sortis plus ou moins intacts des destructions causées par les invasions barbares, ont échappé aux palimpsestes et sont finalement sortis de cet « âge barbare ». Et cela ce fut grâce aux érudits et aux lettrés qui ont étudiés ces textes, aux bibliothèques privées et publiques, religieuses et laïques, qui les ont conservés, aux moines des *scriptoria* qui les ont copiés, au développement de l'enseignement et à l'organisation progressive de la fabrication et du commerce de livres.

Les manuscrits du IX^e siècle et la Renaissance carolingienne

Après les « épaisses ténèbres » du IV^e et V^e siècles que connut la littérature latine sur le continent européen, le renouveau arriva par les missionnaires anglo-saxons, envoyés pour l'évangélisation, qui répandirent la riche et solide culture classique qui s'épanouissait dans leurs pays.

Cependant, il faut attendre la fin du VIII^e et le début du IX^e siècle pour que la littérature classique retrouve véritablement ses lettres de noblesses en Europe. En effet, un mouvement culturel, peut-être le plus important pour l'histoire de la transmission de la littérature classique, se déploya alors. Ce qu'on appela plus tard la Renaissance carolingienne fut initiée par Charlemagne (742 ou 748-814), le roi des Francs, et se prolongea jusqu'au X^e siècle. Dans le contexte d'un immense empire reconstitué, Charlemagne avait besoin de fonctionnaires et de prêtres compétents pour soutenir l'administration séculière et ecclésiastique. L'Église était toute désignée pour former par l'enseignement les exécutants dont il avait besoin. Cependant, constatant la décadence intellectuelle qui régnait au sein de l'ordre ecclésiastique – pour lequel le latin et l'Antiquité n'étaient parfois que de lointains souvenirs –, le roi entreprit de réformer l'enseignement. Il comptait ainsi élever le niveau intellectuel et culturel de l'Église et, par son intermédiaire, de ses sujets.

Charlemagne fit alors appel à Alcuin d'York (vers 730-804)⁸¹. Celui-ci transplanta sur le continent le système scolaire anglais. Élémentaire et utilitaire, il visait à apprendre la lecture plus que la littérature mais redynamisa tout de même la production de livres. De plus, il était basé sur les textes de la littérature classique qui, bien qu'elle soit totalement soumise à l'idéologie chrétienne, suscita de nouveau l'intérêt.

Parallèlement à cette nouvelle impulsion, la cour devint un centre culturel qui attirait poètes et érudits venant de toute l'Europe. De ce foyer émana un courant culturel profane de qualité. Des hommes se tournèrent vers l'étude des Anciens. Des sources⁸² montrent que la bibliothèque impériale était riche en classiques latins et que l'activité du *scriptorium* palatin était importante.

Ce mouvement culturel et le nouveau programme d'enseignement en plein essor demandèrent des livres. On se mit donc à en produire en quantité et la majeure partie de la littérature latine que nous connaissons aujourd'hui fut ainsi sauvée.

C'est à cette même époque que l'on invente la minuscule caroline. Cette nouvelle écriture a sans doute en partie contribué à la survie de la littérature classique en rendant la lecture plus facile et attrayante. Elle s'était imposée partout au XII^e.

Après la mort de Charlemagne, les effets de la Renaissance carolingienne se prolongèrent. La bibliothèque du roi fut dispersée. Beaucoup des ouvrages se retrouvèrent dans les monastères et furent à nouveau copiés. La copie continua à se développer à travers l'empire. Tous les manuscrits que l'on découvrait en majuscules

⁸¹ Alcuin était un professeur réputé et dirigeait les études à York en Angleterre.

⁸² Un manuscrit retrouvé à Berlin (Diez B. 66) constitue une sorte de catalogue des ouvrages rassemblés à la cour de Charlemagne aux alentours de 790.

furent translittérés en minuscules carolines. Les échanges féconds entre les monastères permirent aux bibliothèques carolingiennes de se créer de riches collections de classiques latins.

C'est dans ce contexte que fut copié le plus ancien manuscrit contenant des traités d'agronomes latins dont nous ayons connaissance. Il s'agit du *Marcianus*. Ce manuscrit, copié au IX^e ou X^e siècle à l'aide de deux manuscrits plus anciens, contenait à l'origine les traités d'agriculture de Caton, Varron, Gargilius Martialis et les douze livres du traité de Columelle. Selon Remigio Sabbadini, cité par Jacques Heurgon dans son édition de l'*Économie rurale* de Varron⁸³, le *Marcianus* semble avoir été dans la bibliothèque de l'humaniste florentin Niccolo Niccoli en 1421. On sait qu'il se trouva ensuite à la bibliothèque Saint-Marc à Florence, comme le dit, Piero Vettori dans l'avant-propos de ses *Explicationes* au traité de Caton :

Vetustissimum volumen est in diui Marci bibliotheca, in quo M. Catonis unus liber est, quem de Re rustica scripsit : ac tres M. Terentii Varonis, Rerum item rusticarum.

« Le manuscrit le plus ancien se trouve à la bibliothèque Saint Marc, dans celui-ci se trouve le livre de M. Caton, qu'il écrivit et qui s'appelle *De re rustica* ; et les trois livres de M. Terentius Varron, qui s'appellent *Res rusticae* ».

Malheureusement, le *Marcianus* est perdu aujourd'hui. En 1482, il était déjà amputé des œuvres de Columelle et Gargilius Martialis et des six derniers paragraphes des *Res Rusticae* de Varron (après *tubibinam graecum*). Piero Vettori déplore cette perte dans l'avant-propos de ses *Explicationes* [...] :

Nec tamen cuncti, qui in eo continebantur auctores, ad nos peruenerunt : nam duo toti uetustate collapsi sunt, et M. Varronis extrema etiam pars deffecit.

« Cependant, les auteurs qui étaient rassemblés dans celui-ci, ne nous sont pas parvenus entièrement. En effet, deux sont totalement perdus⁸⁴ à cause de la longueur du temps écoulé, et la fin du traité de M. Varron manque aussi ».

Le *Marcianus* nous est connu seulement grâce aux travaux de deux humanistes qui l'avaient encore à leur disposition : Ange Politien et Piero Vettori. Le *Marcianus* fut

⁸³ SABADINI, Remigio, *Le Scoperte dei codici latini e greci nei secoli XIV e XV*, 1905, p. 87, cité dans MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. LVII.

⁸⁴ Il s'agit des traités de Columelle et de Gargilius Martialis.

collationné par Politien, en 1482. Il en a consigné de nombreuses leçons dans un exemplaire de l'édition princeps, procurée par Georgio Merula en 1472, chez Nicolas Jenson à Venise. Le volume annoté par Politien est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France à Paris. Piero Vettori, fut le dernier, à notre connaissance, à utiliser ce manuscrit. Il le collationna à son tour pour produire son édition des traités de Caton et Varron de 1541 et en a réuni un certain nombre de leçons dans ses *Explicationnes* de 1542. Les deux humanistes accordaient une grande autorité à ce manuscrit. Selon Jacques Heurgon⁸⁵, « Politien tenait le Marcianus pour un *uetustissimus codex, uenerandae uetustatis*⁸⁶ ». C'est aussi le seul manuscrit dont Piero Vettori parle dans l'avant-propos de ses *Explicationnes*, et il le qualifie de *Vestustissimum volumen*.

D'autre part, les témoignages de ces deux humanistes nous permettent non seulement de connaître l'existence de ce manuscrit mais aussi ils compensent en partie sa perte grâce aux principes fondamentaux de la critique textuelle qu'ils ont appliqués en l'utilisant. Les deux hommes se sont, en effet, attachés à donner les leçons du *Marcianus* de façon précise et rigoureuse et à les différencier des corrections issues de leurs propres conclusions. Dans son édition de *l'Économie rurale* de Varron, Jacques Heurgon⁸⁷ décrit l'apostille autographe laissée par Politien dans son exemplaire de l'édition de 1472 en ces termes : « ce dernier se félicite de l'achèvement de son travail, il insiste sur le fait qu'il a eu soin de « noter même ce qui », dans le Marcianus, « paraissait corrompu » ; il s'est fait une règle de « ne rien ajouter à la légère de son cru », « ne rien omettre de ce qu'il trouvait » dans l'ancien manuscrit ». Il cite cette dernière phrase de l'humaniste : « Si les copistes qui nous ont précédés avaient suivi cette méthode, ils n'auraient pas légué à leurs successeurs tant de tracas et de peine. Si parfois nous avons exprimé notre interprétation, nous avons, en maintenant quelques traces de l'antique leçon, laissé à chacun son bien en toute liberté ».

En ce qui concerne le *De re rustica* de Columelle, la mutilation du *Marcianus* est à déplorer. Cependant, il existe deux autres manuscrits datant du IX^e siècle qui ont permis l'établissement du texte de ce traité : le *Sangermanensis* et l'*Ambrosianus*.

Le premier a été copié à l'abbaye de Corbie⁸⁸, dans le troisième quart du IX^e siècle, c'est l'un des plus anciens spécimens de la minuscule caroline. En 1638, il fut transféré à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés parmi près de 400 autres manuscrits.

⁸⁵ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. LVII .

⁸⁶ « un très ancien codex d'une antiquité vénérable »

⁸⁷ *Ibid.*, p. LVIII.

⁸⁸ Ville située au nord de la France actuelle.

Puis, en 1791, un diplomate russe, Pierre Dubrowski⁸⁹ se procura dans des conditions suspectes un grand nombre de ces manuscrits dont le *Sangermanensis*. Le manuscrit fut ensuite ramené en Russie et se trouve désormais à Saint-Pétersbourg.

Le second, l'*Ambrosianus*, date de la première moitié du IX^e siècle, probablement entre 825 et 850. Il est écrit dans une variété continentale de la minuscule anglo-saxonne. Il a vraisemblablement été copié à partir du même manuscrit que le *Sangermanensis* mais avec beaucoup moins de soins. Il provient de l'abbaye de Fulda (province de Hesse), où se trouvait l'un des plus importants monastères allemands. Il y resta probablement jusqu'au début du XV^e siècle avant d'être emmené en Italie. Il aurait d'abord appartenu à un humaniste de Padoue, Vincenzo Pinelli avant d'être acquis pour la bibliothèque de Milan, l'Ambrosienne. C'est sans doute de lui que Politien a tiré les variantes insérées dans son édition princeps⁹⁰.

Les manuscrits les plus anciens contenant l'*Opus agriculturae* de Palladius que nous connaissons datent eux aussi de l'époque de la Renaissance Carolingienne. Tous ces manuscrits ne comprenaient que treize livres de Palladius. Très vite, le *Carmen de instione*, sur la greffe des arbres, a été séparé du reste du traité sans doute à cause de sa forme en vers et parce qu'il ne faisait pas partie du calendrier rurale que constituaient les treize premiers livres et qui intéressa beaucoup les exploitants du Moyen âge. D'autre part, l'existence du livre XIV sur la médecine vétérinaire, *De ueterinaria medicina*, fut découvert au XX^e siècle dans des manuscrits beaucoup plus tardifs. Ce texte n'est donc pas non plus présent dans les imprimés du XVI^e siècle. Quatre manuscrits de l'*Opus agriculturae* datent du IX^e siècle. Le plus ancien semble être le *Cantabrigiensis Kk. V. 13*. Son écriture le fait apparaître comme provenant du scriptorium de Saint-Denis, en région parisienne. Il existe trois autres manuscrits de cette époque dont nous ne connaissons pas précisément l'histoire : le *Laudunensis 426 bis* – dont les premiers chapitres ont été détruits –, le *Montepessulanus B. U. 305* et le *Parisinus Nouv. Acquis. 1730* qui est en fait une copie du précédent. Ensuite, le *Parisinus 6842 B* et le *Lugdunensis 102* datent de la fin du IX^e siècle ou du début du X^e siècle. Le premier est très détérioré, le début du traité à d'ailleurs était perdu. Il semble qu'il ait été copié sur un manuscrit ne comportant pas la séparation des mots, c'est-à-dire datant du début du Moyen-âge⁹¹. Le second, en revanche, semble avoir été copié sur un manuscrit plus récent qui comportait déjà la séparation des mots. Le *Parisinus 6830 D* et le

⁸⁹ Pierre Dubrowski était un agent de l'impératrice de Russie Catherine II (1729-1796), à Paris de 1778 à 1792.

⁹⁰ LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *Les Arbres*, GOUJARD, Raoul (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1986, « Introduction », p. 17.

⁹¹ La séparation des mots dans les manuscrits fut en effet progressivement introduite au début du Moyen âge par les scribes irlandais et anglo-saxons.

Vindobonensis 148 datent quant à eux du X^e siècle. Enfin, deux manuscrits sont datés du XI^e siècle, le *Parisinus* 6830 E et le *Cantabrigiensis Corpus Christi College* 297 dont nous ignorons l'histoire.

La renaissance du XII^e siècle et la période scolastique.

Au X^e siècle, à cause des invasions successives des Vikings, Sarrasins et Hongrois aux IX^e et X^e siècles, on constata le déclin de la culture et de la production de manuscrits. Cependant, les auteurs anciens continuèrent à être étudiés et copiés notamment grâce au système scolaire mis en place par Charlemagne et Alcuin qui perdurait et permettait aux générations suivantes d'exploiter la tradition classique.

Au XII^e siècle, la littérature romaine était encore la base de l'enseignement et une grande source d'inspiration pour les auteurs contemporains.

À cette époque, on observe une évolution du public et un changement culturel. En effet, l'usage toujours plus fréquent de documents dans le commerce ainsi que l'administration et la vitalité de la renaissance littéraire firent que peu à peu la lecture et l'écriture, qui étaient l'apanage du clergé et de la noblesse anglo-normande, se répandirent dans toutes les classes de la société.

Cette renaissance consolida les acquis de l'ère carolingienne. Les *scriptoria* continuaient de copier les textes classiques pour l'enseignement ou le goût et les besoins des lecteurs. Parfois ces copies ont assuré la survie de textes dont les témoins de la période carolingienne furent perdus.

Il faut souligner que si les Anciens inspirèrent les auteurs du temps et étaient encore étudiés, c'était à travers le prisme de l'époque et de la religion chrétienne. Ainsi, Ovide était moralisé, les satiriques surchargés de gloses et de commentaires, Virgile allégorisé, des textes de Sénèque furent truffés d'extraits empruntés à des auteurs chrétiens, etc. si bien que les textes classiques, copiés depuis des générations étaient de plus en plus corrompus.

Parmi les manuscrits conservés contenant les traités de Caton et Varron, un témoin important fut tout de même copié à cette époque. Il s'agit du *Parisinus* 6842 A, manuscrit que Jacques Heurgon qualifie de « plus ancien et meilleur »⁹². Il date de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e et fut écrit en minuscules carolines. Selon Jacques Heurgon, il est possible qu'il ait appartenu à Pétrarque⁹³, car une grande partie des livres

⁹² MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LIX.

⁹³ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LX.

de celui-ci passa, après sa mort, à Pavie dans la bibliothèque des Visconti-Sforza qui, en 1426, comprenait deux exemplaires des *Res Rusticae*. L'un de ces exemplaires (n° 441) a été identifié avec le *Parisinus*⁹⁴. Louis XII s'en saisit en 1499-1500 en même temps que d'une partie de la bibliothèque de Pavie, et le fit transporter au château de Blois où on le retrouve en 1518⁹⁵. Il est aujourd'hui à la bibliothèque nationale de France.

Au XIII^e siècle et aux siècles suivants, la scolastique⁹⁶, qui sera si durement critiquée par les humanistes, s'imposa dans l'enseignement. On voulut assimiler et organiser le « matériau intellectuel » hérité des siècles passés, systématiser et unifier les doctrines dans les écoles et les universités. On fit appel à la dialectique et à la logique pour l'étude de toutes les matières. Les Anciens furent quelque peu abandonnés au profit des écrivains de l'époque et dénaturés, ou du moins réduits à des *exempla*, c'est à dire des exemples, des extraits, des anecdotes.

Cependant, parmi ceux qui prétendirent organiser le savoir, tous ne négligèrent pas les Anciens. Vincent de Beauvais, qui mourut vers 1264, fut un important encyclopédiste et puisa largement dans le patrimoine classique. Le catalogue de la collection de Richard de Fournival, l'auteur de la *Biblionomia* (vers 1250), montre qu'il possédait des textes classiques. Les ordres mendiants anglais jouèrent aussi un rôle dans l'essor des études classiques. Au XIII^e siècle, ils rédigèrent un catalogue général des livres disponibles dans la bibliothèque d'Angleterre, le *Registrum librorum Angliae*, qui incluait des auteurs classiques.

Ainsi, au XIII^e siècle, on continua quand même à copier les textes classiques. En ce qui concerne les agronomes latins, nous avons connaissance de deux manuscrits de l'*Opus agriculturae* de Palladius. Le *Parisinus* 6830 F et le *Florentinus siue Laurentianus* 47,433. Ces deux manuscrits sont souvent proches du *Parisinus* 6830 E qui date du XI^e siècle et dérivent très probablement de lui. C'est aussi au XIII^e ou au XIV^e siècle que fut copié l'*Ambrosianus* C 212 *inf.*, manuscrit découvert en 1925 par J. Svennung. Il s'agit du premier manuscrit découvert contenant le livre XIV, *De ueterinaria medicina* du traité du Palladius. Ce manuscrit est le seul qui nous donne l'*Opus agriculturae* de Palladius dans son intégralité et qui reproduit son archétype.

⁹⁴ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LX.

⁹⁵ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. XL.

⁹⁶ La scolastique mettait en jeu à la fois la théologie, la philosophie et la logique. Elle tentait d'accorder les méthodes rationnelles (inspirées d'Aristote) avec la révélation divine. Elle s'appuyait sur une démarche très systématique et reposait surtout sur le commentaire et des séries de questions obligées, qu'Érasme (1469-1535) caricature dans son *Éloge de la folie*. L'apprentissage était également basé sur le par cœur et non sur l'expérience.

Selon René Martin⁹⁷, ce témoin fut copié sur un manuscrit très ancien puisque les nombreuses fautes de coupes que contient le manuscrit témoignent du fait qu'il fut copié sur un témoin ne comportant pas la séparation des mots. Un manuscrit du Vatican, le *Barberinus lat. 12* date lui aussi du XIII^e siècle. Il fut découvert en 1967, par un chercheur américain, M. R. H. Rodgers. Ce dernier a montré que les fragments d'un traité de médecine vétérinaire, contenus dans ce manuscrit étaient en fait des *excerpta* du livre XIV de Palladius⁹⁸.

Cette époque compta aussi des érudits : Jean de Galles a écrit des traités qui foisonnent de références aux Anciens et Nicolas Trivet, un érudit et exégète reconnu, commentait Tite-Live et les *Tragédies* de Sénèque. Ce dernier ouvrait ainsi la voie au groupe des religieux spécialistes du classicisme que nous découvrons à l'œuvre en Angleterre au début du XIV^e siècle. Ces religieux, dont les plus célèbres sont peut-être Thomas Waleys et Robert Holcot, contribuèrent beaucoup à faire connaître le monde antique par les allusions aux œuvres classiques contenues dans leurs commentaires et leurs sermons. La connaissance et l'amour des textes des Anciens, l'admiration pour les classiques rend certains de ces hommes très proches par leurs préoccupations des humanistes de la Renaissance.

La fin de la période scolastique et la Renaissance : XIV^e, XV^e et XVI^e siècles

Les autres manuscrits qui contiennent les traités des agronomes latins et dont nous avons connaissance datent de la Renaissance ou de la période qui a vu fleurir ses prémices. Cela montre que même avec le développement de l'imprimerie, les textes continuent à être copiés à la main. De plus, le fait que les œuvres des *Scriptores rei rusticae* soient encore copiées à cette époque, montre une fois de plus l'intérêt qu'elles ont pu susciter.

L'établissement du texte du *De re rustica* de Caton et des *Res rusticae* de Varron se fonde, nous l'avons vu, d'une part, sur le *Parisinus 6842 A* et sur les témoignages d'Ange Politien et de Piero Vettori concernant le *Marcianus*, un manuscrit copié au IX^e ou X^e siècle. D'autre part, il existe un manuscrit de la fin du XIV^e siècle et un certain

⁹⁷ Palladius, *Traité d'agriculture, Tome Premier (Livres I et II)*, texte traduit et commenté par René Martin, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. LV.

⁹⁸ PALLADIUS RUTILIUS TAURUS AEMILIANUS, *Traité d'agriculture. Tome premier (Livres I et II)*, MARTIN, René (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1976, « Introduction », p. XXIV.

nombre du XV^e siècle copiés sur l'un ou l'autre des deux premiers. Le *11213* est un manuscrit du XIV^e siècle qui contient le *De agricultura* de Caton. Selon Raoul Goujard, « il a des lacunes nombreuses et importantes mais on y trouve tout de même des leçons excellentes »⁹⁹. Le *Laurentianus 30, 10*, vraisemblablement copié sur le *Parisinus 6842 A*, remonte lui aussi au XIV^e siècle. Il contenait les traités agronomiques de Caton et Varron et le traité d'architecture de Vitruve, le *De architectura*. Le début du traité de Caton est malheureusement perdu. Politien aurait ajouté des corrections provenant de ce codex, à l'encre rouge, sur le même exemplaire de l'édition princeps qu'il avait annoté des leçons du *Marcianus*¹⁰⁰. Selon les humanistes de la Renaissance ce manuscrit serait d'origine française. Il est probable que ce soit ce manuscrit que Piero Vettori évoque dans l'avant-propos de ses *Explicationes* au traité de Caton :

Habui etiam eosdem autores in alio uolumine, non adeo uetusto, neque adeo fideli, quod literis Gallicis scriptum uidebatur. Id autem è Medicae bibliotheca prompsi, et non paucos item alios, qui illic custodiuntur quos nunc necesse non est omnes nominare.

« De plus, j'ai trouvé ces mêmes auteurs dans un autre manuscrit, pas si ancien et pas si authentique, qui semble être écrit en lettres gauloises. D'autre part, je me le suis procuré à la bibliothèque médicéenne, de nombreux auteurs y sont conservés qu'il est inutile de tous citer ici ».

Vettori semble donc avoir utilisé ce manuscrit, il le cite à plusieurs reprises. Selon Jacques Heurgon¹⁰¹, on peut déduire de la mention d'appartenance qu'il portait à la fin, *Francisci Sassetti Thomae filii Ciuis Florentini*, qu'il avait ensuite été ramené de France par l'humaniste et homme d'affaire des Médicis, Francisco Sassetti (1420-1491). « C'est en effet au cours de ses voyages en Avignon, à Lyon, à Poitiers, dans les Flandres et en Allemagne, que Sassetti s'était constitué le noyau de sa riche bibliothèque », précise Jacques Heurgon. Ce dernier signale aussi la découverte de Giuseppe Billanovich¹⁰² qui permet de préciser les circonstances de création du *Laurentianus 30, 10*. À la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle¹⁰³, dans l'une de ses lettres, adressée à l'italien

⁹⁹ MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XLVIII.

¹⁰⁰ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LXI.

¹⁰¹ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LVIII.

¹⁰² BILLANOVICH, Giuseppe, *La prima lettera del Salutati a Giovanni di Montreuil, in Italia medioevale e umanistica*, 7, 1964, p. 345 sq. cité dans MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, p. LXI.

¹⁰³ Jacques Heurgon et Raoul Goujard dans leurs éditions scientifiques respectives de Varron et Caton datent cette correspondance de la fin du XIV^e siècle. En revanche, Ezio Ernato dans son article « Les humanistes français et la redécouverte des classiques », BOZZOLO, Carla (éd.), ORNATO, Ezio (éd.), *Préludes à la Renaissance : aspects de la vie intellectuelle en France au XV^e siècle*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1992, 320 p., indique que la correspondance de Jean de LANNIER Hélène | Master 1 CEI | Mémoire | juin 2011

Coluccio Salutati, l'un de ses protecteurs, l'humaniste français Jean de Montreuil (1353-1418), nous apprend qu'il vient de recevoir d'Italie un manuscrit regroupant les traités d'agriculture de Caton, Varron, le traité d'architecture de Vitruve et des comédies de Plaute. On apprend aussi qu'il l'envoie à son correspondant pour qu'il le fasse copier dans son *scriptorium*. Selon Jacques Heurgon, l'exemplaire de Jean de Montreuil fut perdu. En revanche, la copie est le *Laurentianus 30, 10*.

D'autre part, la bibliothèque nationale de France possède deux manuscrits contenant le *De agricultura* de Caton. Le 11213, datant du XIV^e et le 6149, du XV^e siècle. D'après Raoul Goujard¹⁰⁴, le premier a des lacunes nombreuses et importantes, mais on y trouve tout de même des leçons excellentes. Quant au second, il serait gâté par de très nombreuses fautes¹⁰⁵. La bibliothèque Laurentienne, à Florence, possède deux manuscrits renfermant aussi le traité de Caton datant du XV^e siècle, le *Laurentianus 51, 1* et le *51, 2*. Ces manuscrits semblent descendre du *Parisinus 6842 A*¹⁰⁶. La Bibliothèque de *Malatesta Novello*, à Cesena en Italie, renferme un autre manuscrit du XV^e siècle avec le traité de Caton, le *Caesenas Malatestianus S 24, 2*. Selon Raoul Goujard¹⁰⁷, il ne contient pas les plus grosses fautes du *Parisinus 6842 A*, il se pourrait donc qu'il ait été copié sur un témoin plutôt issu de la tradition du *Marcianus* ou alors qu'un copiste consciencieux les ait corrigées. Enfin, un dernier manuscrit du XV^e siècle comporte les *Res rusticae* de Varron, il s'agit du *Laurentianus 51, 4*. Jacques Heurgon le tient pour un manuscrit particulièrement précieux pour sa fidélité au *Marcianus*, « en sorte que, la plupart du temps, il confirme les corrections de Politien, mais que, dans les passages non corrigés par lui, il permet de décider s'il a eu raison de conserver la leçon de Merula, ou si son silence est dû à une inadvertance », précise l'éditeur scientifique¹⁰⁸. Toujours d'après Jacques Heurgon, ce manuscrit présenterait des corrections issues du *Laurentianus 30, 10*¹⁰⁹.

Les manuscrits de Columelle se répartissent en deux familles, la première représentée par le *Sangermanensis* et l'*Ambrosianus* du IX^e siècle, la seconde par plus de quarante manuscrits du XV^e. Dans ses éditions du Livre III et du Livre IX du traité de Columelle¹¹⁰, Jean-Christian Dumont fait une liste de six manuscrits rédigés en cursive

Montreuil montre qu'il aurait reçu ce manuscrit durant l'année 1403.

¹⁰⁴ MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XLVIII.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. XLVIII.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. XLVIII.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. XLVIII.

¹⁰⁸ MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. LIX.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. LIX.

¹¹⁰ LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre III*, Jean Christian Dumont (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1993, 106 p. et LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre IX*, Jean Christian Dumont (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2001, 90 p.

humanistique au XV^e siècle : le *Bibl. Brer. Mediol.*, A. D. XV, 4, le *Caesenas* (*Malatestianus* plut. 24 sin. 2), sans doute copié sur l'ordre de Sigismond Malatesta (1417-1468), le *Vindobonensis* Lat. 81, le *Parisianus* Lat. 6830 C, le *Neapolitanus*, *Bononiensis*, *Bibl. Univ.* 2523. E. De Saint Denis¹¹¹, quant à lui, cite deux *recentiores* du XV^e siècle : le *Lat. V A 6*, le *Hamiltonensis olim* 184 et le *Morganensis* 139.

Enfin, le *Erfurtensis siue Amplonianus* 15, qui date du XIV^e siècle, reproduit l'*Opus agriculturae* de Palladius sans le livre XIV. Ce témoin semble avoir été copié sur l'*Ambrosianus C 212 inf.* puisqu'il en reproduit toutes les fautes et toutes les particularités¹¹². En dernier lieu, le *Vulcanianus* 90 B reproduit uniquement le *Carmen de instione* et date du XVI^e siècle.

Ainsi, depuis leur création dans l'antiquité jusqu'aux études des humanistes, les traités d'agriculture des *Scriptores rei rusticae* ont été recopiés et ont ainsi été sauvegardés. Ensuite, grâce au différents témoins subsistant, les humanistes, comme Piero Vettori, ont pu rassembler et étudier les textes pour fournir des éditions savantes.

Étude d'une édition scientifique : Le *De agricultura* de Caton et les *Res rusticae* de Varron produits par Piero Vettori

Habes igitur magni illius Catonis librum de re Rustica, quantum fieri per me potuit, multis mendis inde sublatis, non parum expurgatum. Habes tres M. Varronis de rebus itidem rusticis libros, dictissimi et grauissimi autoris, in quibus etiam ualde laboraui.

« Ainsi, tu te trouves en possession du *De re rustica* de l'illustre Caton, autant que je pus le rendre assez corrigé de ses nombreuses et graves erreurs. Tu trouveras de même les trois livres des *Res rusticae* de M. Varron, cet auteur très savant et très honorable, pour lesquels j'ai aussi grandement œuvré ».

[...]

¹¹¹ LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre X (De l'horticulture)*, SAINT-DENIS, Eugène de (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1969, « Introduction », p. 18.

¹¹² PALLADIUS RUTILIUS TAURUS AEMILIANUS, *Traité d'agriculture. Tome premier (Livres I et II)*, MARTIN, René (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1976, « Introduction », p. LIX.

Hucusque igitur fidem meam liberaui, nec amplius tibi quod sciam debebam.

*Accesserunt tamen, tanquam cumulus quidam, non nulla quae in Columella emendavi :
nam eum quoque scriptorem non neglexi.*

« Jusque-là, j'ai rempli ma promesse, et, autant que je sache, je ne te devais pas plus.

Cependant se sont ajoutées, comme une sorte d'apogée, plusieurs choses que j'ai corrigées dans Columelle ; ainsi, je n'ai pas non plus négligé cet auteur ».

C'est en ces termes que Piero Vettori décrit le contenu de son édition scientifique de 1541 dans l'épître dédicatoire qui ouvre son ouvrage. On y trouve donc le résultat de son travail philologique sur le *De agricultura* de Caton, les *Res rusticae* de Varron et une petite notice avec quelques corrections sur le *De agricultura* de Columelle.

Ainsi, après avoir collationné différents témoins et avoir établi sa propre version du texte, l'éditeur scientifique fait publier son travail, proposant un nouvel état de l'œuvre antique. De ce fait, la nouvelle édition se démarque des précédentes par son originalité en offrant un texte avec des variantes plus ou moins importantes. Il est intéressant d'étudier ces variantes afin de mieux mesurer et de comprendre le travail philologique fourni par l'éditeur du texte. Cette étude permet aussi d'appréhender une des formes que pouvait prendre le travail d'un humaniste. Ces différences traduisent également le caractère altérable, fragile du texte.

En 1541, Piero Vettori fait imprimer son édition des traités de Caton et Varron par Sébastien Gryphe, à Lyon. L'imprimeur-libraire en profite pour publier les textes des deux autres agronomes, Columelle et Palladius, ainsi que le volume de commentaires qu'il avait déjà imprimés en 1535 et 1537. L'édition produite par Vettori vient donc en remplacement des éditions précédentes de Caton et Varron dans le corpus de texte proposé par l'imprimeur-libraire lyonnais. Ainsi, cette nouvelle publication marque une étape importante dans l'évolution de la production et permet d'avoir, à quelques années d'intervalle, deux états d'un même texte.

Dans cette partie, nous nous sommes attachés à comparer les deux états des traités de Caton et Varron à partir d'un exemplaire de l'édition de 1541, procurée par Vettori, et d'un exemplaire de l'édition de 1537. Notre étude s'est portée sur le texte de l'édition de 1537 car, étant une réédition, elle présente le même texte que celle de 1535. Ainsi, nous avons pu comparer le texte des traités de Caton et Varron avant l'intervention de Vettori avec ce même texte après son établissement par l'éditeur italien. Effectuer une collation complète des deux ouvrages aurait été un travail impossible à

mener à terme dans le temps qui nous était imparti. Aussi nous avons procédé par sondages en nous aidant des éditions scientifiques des Belles Lettres de Raoul Goujard¹¹³, Jacques Heurgon¹¹⁴ et Charles Guiraud¹¹⁵, en plus de l'édition Teubner¹¹⁶ du traité de Caton. L'exposé qui suit rend compte de la typologie que nous avons établie à partir des relevés. Celle-ci met en lumière les variantes plus ou moins importantes qu'il existe entre l'édition de 1537 et l'édition établie par Piero Vettori. D'autre part, cette étude permet de mieux cerner les méthodes de travail de l'éditeur scientifique. Afin d'appuyer l'exposé, quelques exemples tirés des textes sont aussi donnés.

Nous précisons enfin avoir utilisé les exemplaires de la bibliothèque municipale de Lyon 340816 pour l'édition de 1537 et 349675 pour l'édition de Piero Vettri de 1541.

Des variantes plus ou moins importantes d'une édition à l'autre

Titres et nombre des rubriques

L'évolution que l'on constate d'emblée lorsque l'on commence à comparer le texte du *De agricultura* de Caton de l'édition de 1537 et de l'édition de Piero Vettori, concerne la répartition du texte en rubriques et les titres qui leurs sont donnés.

Dans son édition du *De agricultura* de Caton, Piero Vettori donne en effet un titre à chaque rubrique. Ces titres se trouvent à la fois dans le sommaire qui précède le traité et en tête des rubriques, dans le corps de texte. En revanche, dans l'édition de 1537, il n'y a aucun titre dans le corps de texte. D'après les informations que donnent les apparats critiques des éditions scientifiques des Belles Lettres et Teubner, les manuscrits et l'édition princeps présentaient des titres. Nous n'expliquons donc pas leur absence dans l'édition de 1537. Peut-être est-elle issue d'une autre famille de manuscrits et d'éditions considérés comme moins fiables et moins authentiques par les éditeurs scientifiques. Ils les auraient donc volontairement laissés de côté pour établir le texte de leurs éditions. Aussi, il nous est difficile de comprendre d'où vient cette deuxième version du texte.

La présence ou non des titres en début de chapitre est à elle seule une variante. Cela donne aussi lieu, parfois, à des variantes au début des rubriques.

¹¹³ MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, 342 p.

¹¹⁴ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, 189 p.

¹¹⁵ MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre deux*, GUIRAUD, Charles, (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1985, 171 p. et MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre trois*, GUIRAUD, Charles, (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1997, 124 p.

¹¹⁶ MARCUS PORCIUS CATO, *De agri cultura, ad fidem florentini codicis deperditi*, édition préparée par MAZZARINO, Antonius, 2^e éd., Leipzig, B. G. Teubner, 1982, 138 p.

La rubrique IX de l'édition de Piero Vettori (page 8), commence ainsi :

De Fundo suburbano.

Fundum suburbanum arbustum maxime conuenit habere, et ligna et uirgae uenire possunt, et domino erit, qui utatur. In eodem fundo suum quidquid conseri oportet, arbustoque uitem copulari [...] ¹¹⁷

Le même chapitre dans l'édition de 1537 quant à lui de cette façon :

Fundo suburbano arbustum maxime conuenit habere, uti ligna et uirgae salicti uenire possint, et domino fiat, qui utatur. In eodem fundo suum quodque fructi genus conseri oportet, arbustoque uitem copulari.

Dans cet exemple, la variante entre les deux états du texte n'est pas très importante. En plus de l'absence de titre dans l'édition de 1537, il faut aussi noter que le cas des deux premiers mots n'est pas le même. En 1537, on a de l'ablatif, *fundo suburbano*, tandis qu'en 1541, Piero Vettori utilise l'accusatif, *fundum suburbanum*. Cependant, cette variante n'est pas due à la présence ou à l'absence du titre et ne change pas fondamentalement le sens du texte. En effet, dans le texte établi par Vettori, la première partie de la première phrase se traduit ainsi :

« Il est tout à fait opportun qu'une propriété de banlieue comporte un verger, [...] » ¹¹⁸

Ici, l'expression *fundum suburbanum* est traduit par « une propriété de banlieue » et correspond au sujet de la proposition complétive introduite par le verbe *conuenit* qui signifie « il convient ».

En revanche, en 1537, l'expression *fundo suburbano* peut être traduit par un complément circonstanciel de lieu. La traduction de la première partie de la phrase donne alors ceci :

« Il est tout à fait opportun d'avoir un verger dans une propriété de banlieue, [...] »

La rubrique XII dans l'édition de Vettori (page 9) présente une variante plus importante.

Quomodo oletum agri iugera CCXL instruere oporteat.

¹¹⁷ Ce début de chapitre est traduit ainsi dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XVIII :

« Propriété de banlieue.

Il est tout à fait opportun qu'une propriété de banlieue comporte un verger : on peut vendre bois de corde et fagots, et le maître en aura pour son usage. Dans la même propriété, il faut planter tout ce qui lui convient : beaucoup de vigne [...] ».

¹¹⁸ Ibid. p. XVIII.

*Vilicum, uilicam, operarios V. bulcos III. Subulcum I. asinarium I. opilionem I. Summa hominum XIII. Boues trinos, asinos ornatos clitellarios, qui sterco uectent III. [...]*¹¹⁹

La même rubrique dans l'édition de 1537 commence ainsi :

Oliuetum agri ducentorum quadraginta iugerum habere oportet uillicum, uillicam, operarios quinque, bubulcos tres, subulcum unum, asinarium unum, opilionem unum. Suma hominum XIII. Boues ternos, asinos instratos clitellarios, qui sterco uectent tres, [...] ».

Dans cet exemple, le titre donné en 1541 par Piero Vettori se retrouve dans la première phrase de l'édition de 1537 qui peut être traduite ainsi :

« Il convient qu'une oliveraie de 240 jugères compte un fermier, [...] »

D'une édition à l'autre, le sens du texte n'est donc pas fondamentalement changé.

D'autre part, la répartition du texte en rubriques n'est pas la même entre les deux éditions. De ce fait, l'édition de 1537 compte 152 rubriques, tandis que l'édition de Piero Vettori en compte 170. Souvent, plusieurs rubriques de l'édition de Piero Vettori correspondent à une seule rubrique de l'édition de 1537. C'est le cas, par exemple, des rubriques II et III de l'édition de 1541 qui correspondent au chapitre II de l'édition de 1537 ; des rubriques XLVI et XLVII de l'édition de Vettori qui sont consignées dans la seule rubrique XLIII de l'édition de 1537 ; ou encore, des rubriques LII, LIII et LIV du texte établi par Vettori qui correspondent à la rubrique XLVII de l'édition de 1537.

Ces différences dans le compte des rubriques donnent lieu à des variantes d'un état à l'autre du texte. Les exemples suivant permettent de le constater.

Les chapitres II et III (page 3) de l'édition de Vettori ne font qu'un seul chapitre dans l'édition de 1537 :

– Édition de 1541 :

[...] quae opera fieri uelit et quae locare uelit, uti imperet, et ea scripta relinquat. Pecus consideret.

*Auctionem uti faciat*¹²⁰.

¹¹⁹ Traduction dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XIX :

« Comment doit être équipée une oliveraie de 240 jugères.

Un fermier, une fermière, cinq manœuvres, trois bouviers, un ânier, un porcher, un berger, en tout treize personnes ; trois paires de bœufs, trois ânes munis de harnais et de bastes pour transporter le fumier, [...] ».

¹²⁰ Titre du chapitre III.

*Auctionem uti faciat. Vendat oleum, si precium habeat, uinum frumentumque quod supersit.*¹²¹

– Édition de 1537 :

*[...] quae deinde opera fieri uelit, et quae locare uelit, imperet, et ea scripta relinquat.
Pecus consideret, **auctionem uti faciat.** Vendat oleum, si precium habeat, uinum
frumentumque quod supersit.*

Par rapport à l'édition de 1537, Piero Vettori a pris la première phrase du troisième chapitre en guise de titre. Cette séquence se retrouve mots pour mots dans l'édition de 1537, cependant le texte qui correspond à la fin du chapitre II et au début du chapitre III s'enchaîne. Cette variante n'affecte pas le sens du texte.

Dans le même ordre d'idée, le chapitre III de l'édition de 1537 correspond aux chapitres IV et V de l'édition de Piero Vettori (page 4).

– Édition de 1541 :

*[...] ubi aetas accessit ad annos XXXVI. Tum aedificare oportet, si agrum consitum habeas, ita aedifices, ne uilla fundum quaerat, ne'ue fundus uillam.
Villam rusticam uti aedificatam habeat*¹²².

***Patrem familiae** uillam rusticam bene aedificatam habere expedit, caellam oleariam, uinariam, dolia multa, uti lubeat caritatem expectare, et rei et uituti, et gloriae erit*¹²³.

– Édition de 1537 :

*[...] ubi aetas accessit ad annos triginta sex, tum aedificare oportet, si agrum consitum habeas. Tum ita aedifices, ne uilla fundum quaerat, ne'ue fundus uillam. **Patrem familiae** uillam rusticam bene aedificatam habere expedit, et caellam oleariam, uinariamque instructam, et dolia multa, uti lubeat caritatem expectare, et id rei et uituti, et gloriae erit.*

¹²¹ Traduction proposée dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XII :

« [...] pour les travaux qu'il veut que l'on fasse et ceux qu'il veut confier à un entrepreneur, qu'il donne des ordres et les consignes par écrit ; qu'il examine le bétail.

Qu'il fasse une vente aux enchères. [titre du chapitre III]

Qu'il fasse une vente aux enchères : qu'il vende l'huile, si elle se vend cher ; qu'il vende le vin, le blé en surplus [...] ».

¹²² Titre de la cinquième rubrique.

¹²³ Traduction dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XIII :

« [...] Quand on arrive à l'âge de 36 ans, il faut bâtir, si l'on a des champs complantés : que l'on bânisse de manière que la ferme ne cherche pas le fonds, ni le fonds de la ferme.

Qu'il ait une ferme construite. [Titre du chapitre V]

Il est avantageux que le maître ait une ferme bien construite, un cellier à huile, à vin, de nombreuses jarres, pour attendre, s'il lui plaît, la hausse des prix ; sa fortune, son mérite et sa renommée y gagneront ».

Dans cet exemple, les deux chapitres de l'édition de 1541 s'enchaînent dans l'édition de 1537, le titre n'est simplement pas reproduit.

D'autres exemples montrent que la répartition des rubriques à certains endroits est similaire mais donne lieu tout de même à quelques différences. C'est le cas de la division des chapitre X et XI de l'édition de Piero Vettori (page 9). On remarque que la séparation entre les deux rubriques correspondantes de l'édition de 1537 se fait une phrase plus tôt que dans l'édition de 1541 :

– Édition de 1541 :

[...] *laurum delphicam, et cypricam, et siluaticam, nuces caluas, auellanas, praenestinas, et Graecas, haec facito uti serantur. fundum urbanum, et qui eum fundum solum habebit, ita paret, itaque conserat, uti quam sollertissimum habeat.*

*Salicta locis aquosis.*¹²⁴

[...] ¹²⁵

– Édition de 1537 :

[...] *laurum delphicam, et cypricam, et siluaticam, nuces caluas, auellanas, praenestinas, et Graecas, haec facito uti serantur, FVNDVM suburbanum*¹²⁶, *et qui eum fundum solum habebit, ita paret, itaque conserat, ut quam fertilissimum habeat.*

Le même phénomène se retrouve à l'endroit de la division des rubriques LXI et LXII dans l'édition de Piero Vettori (page 31) :

– Édition de 1541 :

*De foenisicia.*¹²⁷

Foenum, ubi tempus erit, secato, cauetoque ne sero seces. Prius quam semen maturum siet, secato, et quod optimum foenum erit, seorsum condito. Per uer cum arabunt ante quam ocinum, des quod edunt <bubus>.

¹²⁴ Titre de la rubrique XI.

¹²⁵ Traduction dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XIX :

« du laurier de Delphes, de Chypre, des bois, des noix chauves, des Avelines, des noisettes de Préneste, des noix grecques. UN propriété suburbaine, surtout si l'on ne possède que celle-là, qu'on l'aménage et qu'on la complante de manière qu'elle soit le plus productive possible.

Saulaies dans les mouillères ». [Titre du chapitre XI]

¹²⁶ Début d'une nouvelle rubrique.

¹²⁷ Titre de la rubrique 61.

*Bubus pabulum.*¹²⁸

[...] ¹²⁹

– Édition de 1537 :

FOENVM, ubi tempus erit, secato, cauetoque ne sero seces. Priusquam semen maturum siet, secato, et quod optimum foenum erit, seorsum condito.

PER uer *cum arabitur, antequam ocymum nascatur, des quod edant bubus pabulum.*

Dans son édition de 1541 des *Res rusticae* de Varron, Piero Vettori donne tous les titres des rubriques dans un sommaire au début du traité. Ensuite, ils ne sont pas reportés dans le texte, seul le numéro de la rubrique est donné. En revanche, dans l'édition de 1537, aucun titre n'est présent, pas même dans un sommaire. Seuls les numéros sont donnés en tête de chaque rubrique.

D'autre part, la division en chapitres des deux éditions correspond. À chaque fois, le traité est divisé en trois livres de 69 chapitres pour le premier, 11, pour le second, et 17, pour le troisième.

La différence de répartition du texte en rubriques est donc la cause de certaines variantes. Cependant, nous n'avons pas constaté de changement dans le sens général du texte. Il est possible que les deux versions des textes descendent de deux traditions différentes. Il est cependant difficile de déterminer avec exactitude lesquelles tant les interférences entre les manuscrits, puis, entre les éditions qui ont été produites sont hasardeuses.

Variantes de mots

En comparant le texte de l'édition de 1537 et celui établi par Piero Vettori, un grand nombre de variantes mineures se remarquent. Cependant, elles ne modifient pas non plus le sens du texte et n'entravent pas sa compréhension.

Ainsi, on trouve, par exemple, des mots avec des variantes orthographiques mais ayant le même sens. C'est le cas de *quum* qui est utilisé à deux reprises par Piero

¹²⁸ Titre de la rubrique 62.

¹²⁹ Traduction dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XVIII :

« De la Fanaison.

Coupez le foin quand il sera temps et gardez-vous de le couper trop tard ; coupez avant que l'herbe ne vienne à graine, et mettez à part le foin qui sera le meilleur, pour le donner au printemps à manger <aux boeufs>, quand ils laboureront, avant de leur donner l'*ocinum*.

Fourage pou les bœufs. »

Vettori au chapitre 28 de son édition du *De agricultura* de Caton. Dans l'édition de 1537, on trouve à la place le terme *cum*. Le dictionnaire latin-français, *Le Grand Gaffiot*, nous apprend que ces deux formes sont en fait deux orthographes possibles de la même conjonction *cum*. L'orthographe utilisée par Vettori est, selon le dictionnaire, un « faux archaïsme ». De même, à la rubrique 150 (page 56), Vettori utilise le mot *suouitaurilia, ium, n.* pour désigner le triple sacrifice d'un verrat, d'un bélier et d'un taureau. Dans l'édition de 1537, c'est le mot *solitaurilia, ium, n.* qui est utilisé. Malgré leurs orthographes différentes, ces deux mots ont exactement le même sens. La même remarque s'applique au terme *aheneum, i, n.* employé par Vettori au chapitre 118 (page 46) et *ahenum, i, n.* que l'on trouve dans l'édition de 1537. Ces deux mots signifient « chaudron ». Des variantes de même ordre se retrouvent dans les *Res rusticae* de Varron. Au chapitre XVIII, Piero Vettori emploie le terme *uinea, ae, f.* tandis qu'au même endroit on trouve le mot *uinetum, i, n.* en 1537. Ce sont deux mots employés pour désigner la « vigne », le « vignoble ». Un peu plus bas dans le même chapitre, on trouve l'adjectif *uilicus, a, um* chez Vettori et *uillicus, a, um* dans l'édition de 1537 qui signifient tous deux « relatif à la maison de campagne, de ferme ». De même, au chapitre III du livre II, Vettori utilise le terme *chordo* qui désigne un nouveau-né né après terme. En 1537, pour ce mot, on trouve l'orthographe *cordo*. Enfin, le chapitre VI du livre II nous donne l'exemple de variantes intervenant dans des noms propres. En effet, Vettori utilise les orthographes *Murrius* et *Vaccius* pour désigner deux protagonistes du traité. En 1537, ces noms prennent les orthographes suivantes : *Murius* et *Vactius*. Les variantes dues à l'orthographe des mots dont nous venons de donner un petit échantillon sont dues à des choix faits par les éditeurs des textes. Ces choix ont été influencés par des usages différents ou par des choix stylistiques et esthétiques. Comme on le voit avec Piero Vettori, le choix d'utiliser une orthographe plutôt qu'une autre peut, par exemple, être lié à la volonté de donner un style archaïsant au texte.

En revanche, on peut supposer que certaines variantes ont été causées par des fautes d'inattention de copistes ou d'imprimeurs. Par exemple, au chapitre 12 du livre III dans les *Res rusticae* de Varron, Piero Vettori emploie le terme *afficticius* qui signifie « adjoint à ». En 1537, au même endroit, on trouve le terme *affictitius* qui n'est pas attesté par le dictionnaire. Il est donc possible que ce dernier mot soit une faute. Une remarque similaire peut être faite au chapitre 13 du traité de Caton (page 96 dans l'édition de Vettori). L'éditeur scientifique italien utilise le terme *caellis*. Cependant, ce terme qui est censé désigner un cellier n'est pas attesté dans le dictionnaire. En revanche,

le terme *cellis* qui vient de *cella, ae, f.* employé dans l'édition de 1537 est, lui, bien attesté et désigne un endroit où l'on entrepose quelque chose. IL semblerait donc que cette fois ça soit l'édition de Vettori qui soit fautive. Mais cette faute n'est pas forcément due à l'éditeur. Le compositeur de l'atelier de Sébastien Gryphe est peut-être en cause.

Les variantes qui apparaissent d'une édition à l'autre peuvent aussi être dues à l'ajout ou à la suppression de mots. Par exemple, à la rubrique 117 du *De agricultura* de Caton (page 48 de l'édition de Vettori) mais sans véritablement changer le sens du texte. Par exemple, au chapitre 117 du *De agricultura* de Caton (page 48 de l'édition de Vettori), on trouve l'expression *si id sapiet [...]* (« s'il a le goût ») chez Vettori et *si id uinum sapiet* (« si le vin a le goût ») en 1537. L'ajout du terme *uinum* en 1537 ne vient que pour préciser le pronom *id* et n'a aucun impact sur le sens de la phrase.

D'autre part, les variantes peuvent aussi être d'ordre grammatical. On relève, par exemple l'utilisation de l'indicatif *possunt* (« ils peuvent ») au chapitre IX du traité de Caton (page 8) et, au même endroit dans l'édition de 1537, l'emploi du subjonctif *possint* (« ils pourraient »).

Enfin, on peut observer des variantes quant à l'utilisation des cas. Nous avons déjà vu l'exemple du chapitre du traité de Caton qui porte le numéro IX dans l'édition de Piero Vettori. La variante n'a pas beaucoup de conséquences sur le sens de la phrase.

Variantes de phrases

Les types de variantes que nous venons d'évoquer sont des variantes mineures qui n'entravent pas la compréhension du texte et ne changent pas son sens. Des variantes plus importantes peuvent cependant être observées qui, elles, changent la signification du texte et parfois même de façon surprenante.

Par exemple, au chapitre II du *De agricultura* de Caton (page 3, dans l'édition de 1541), Piero Vettori donne cette phrase :

Per ferias potuisse fossas ueteres tergeri, uiam publicam muniri, uepres recidi, hortum fodiri, pratum purgari, uirgas uinciri, spinas runcari, expinsi far, mundicias fieri. Cum [serui] aegrotarint, cibaria tanta dari, non oportuisse.

Dans son édition de la collection des Belles Lettres, la phrase donnée par Raoul Goujard reprend mot pour mot celle de Vettori. Il donne de plus la traduction suivante :

« Les jours de fête on pouvait curer les vieux fossés, entretenir le chemin public, débroussailler, bêcher le jardin, nettoyer les prés, fagoter le petit bois, extirper les épines, **décortiquer le blé amidonnier, faire du nettoyage ; quand des esclaves ont été malades, il ne fallait pas leur donner autant à manger** ».

L'édition de 1537, quant à elle, donne la phrase suivante :

*Per ferias uero fossas ueteres tergeri, uiam publicam muniri, uepres recidi, hortum fodiri, pratum purgari uirgas uinciri, spinas runcari, **cremarique, ex piscina immundicias afferi, mundicias fieri : seruis excocta cibaria non tanta dari, quanta cum sine tempestate operantur in aruis.** Vbi haec cognita aequo animo sient, [...].*

La partie surlignée des phrases laissent apparaître d'importantes variantes. L'édition de 1537 s'éloigne en effet assez largement des deux autres versions. Pour la partie qui diverge, nous proposons la traduction suivante :

« [extirper les épines,] et les brûler, sortir les ordures du réservoir, faire du nettoyage : ne pas donner autant de nourriture cuite aux esclaves, que quand il travaillent dans les champs par beau temps. [...] ».

Cette seconde version de la phrase donne plus de précisions que les deux autres et développe la section consacrée à la nourriture des esclaves. Le fait que ni l'éditeur scientifique du XVI^e siècle, ni celui du XX^e n'aient repris cette version semble indiquer qu'il s'agit là d'une version peut représentée du texte ou, en tout cas, jugée moins authentique. On peut imaginer, par exemple, quelle est due à un copiste zélé du Moyen âge qui jugea utile d'apporter quelques précisions au texte d'origine.

Le même type de variante se retrouve dans les *Res rusticae* de Varron, au chapitre 4, paragraphe 1 du livre II. Tremellius Scrofa, l'un des protagonistes, est en train de parler, les éditions produites par de Piero Vettori et de Charles Guiraud donnent la phrase suivante :

[...] , *cognosce meam gentem suillum cognomen non habere, nec me esse ab Eumaeo ortum.*

La traduction de l'édition des Belles Lettres est celle-ci :

« [...], apprends que ma famille ne porte pas un surnom porcin et qu'Eumée n'est pas mon ancêtre ».

Dans l'édition de 1537, en revanche, on trouve cette phrase :

[...] , *cognosce meam gentem suillum cognomen non habere, nec me esse ab atavis eius cognominis ortum.*

« [...], apprends que ma famille ne porte pas un surnom porcin et que le père de son trisaïeul qui porte le même nom n'est pas mon ancêtre.

Là encore, un des intervenants dans la chaîne de la transmission des textes à semble-t-il jugé utile de remplacer le nom propre, Eumée, présent dans l'autre version du texte par une expression qui lui paraissait sans doute plus compréhensible. Ou bien, inversement, le nom d'Eumée a pu remplacer à date ancienne la définition rendue dans l'édition de 1537.

Cet aperçu rapide de différents types de variantes que l'on peut rencontrer d'une édition à l'autre permet de se rendre compte à quel point les textes sont faillibles et comme ils peuvent être facilement corrompus. De ce fait, il apparaît évident que les textes que nous avons sous les yeux aujourd'hui ne sont pas mots pour mots ceux que Caton et Varron ont écrits dans l'Antiquité.

Travail sur les manuscrits et les éditions et conjectures inédites

Pour établir le texte de son édition scientifique, l'éditeur s'appuie sur différents témoins du texte. Ses connaissances philologiques et en langues anciennes l'aident à choisir la leçon qui lui semble la plus authentique et la plus correcte. Son choix est aussi orienté par la plus grande valeur qu'il accorde parfois à un manuscrit ou à une édition. Dans le cas de Piero Vettori, comme pour la plupart des humanistes de son époque, c'est

l'ancienneté du manuscrit qui le rend plus authentique et donc plus fiable. Ainsi, se retrouvent dans son texte des leçons appartenant aux manuscrits qu'il a utilisés. On y relève aussi des leçons qui semblent tirées de l'édition princeps de Gioconde de Vérone. Enfin, elle est parsemée de leçons dont la source est inconnue et qui semblent parfois être le résultat de ses propres conjectures.

Les éditeurs des éditions scientifiques du XX^e siècle ont eu accès aux manuscrits des traités agronomiques de Caton et Varron qui existent encore aujourd'hui. Leur travail consista, comme celui de Piero Vettori en son temps, à les collationner et à choisir les leçons qui leur paraissaient les plus correctes. Cependant, aujourd'hui, ces éditeurs consignent, dans ce qu'on appelle « l'apparat critique », d'autres leçons qui leur ont paru intéressantes en précisant leur provenance. Ainsi, en partant de ces apparats critiques, il est possible de savoir quels manuscrits ou quelles éditions Piero Vettori a utilisées. Les éditeurs de ces éditions contemporaines ont aussi pu déterminer si Vettori avait inséré dans son texte des conjectures personnelles.

Les leçons de l'édition princeps

Dans l'introduction de son édition du *De agricultura* de Caton, Raoul Goujard affirme que Piero Vettori a établi le texte du *De agricultura* de Caton en utilisant l'édition princeps des *Libri de re rustica*, préparée par Giocondo de Vérone¹³⁰. Dans l'apparat critique, R. Goujard signale un certain nombre de leçons issues de cette édition. Nous les avons donc comparées avec l'édition de Vettori. Dans la grande majorité des cas, les mêmes leçons se retrouvent effectivement dans les deux éditions. Les exemples suivant en sont un échantillon.

Au chapitre 2, R. Goujard signale la leçon suivante comme issue de l'édition de Giocondo de Vérone : *sient confecta*. Piero Vettori reprend effectivement cette leçon dans son édition (page 2, ligne 31) :

[...], *satisne tempori opera sient confecta*, [...].

« ..., [le maître demande au fermier] si les travaux ont été faits bien à temps, ... »

De plus, R. Goujard signale que les manuscrits, le *Parisinus* 6842 A, le *Laurentianus* 30, 10 et le *Marcianus*, donnent *siet confecta*.

¹³⁰ MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. LI.
LANNIER Hélène | Master 1 CEI | Mémoire | juin 2011 - 84 -
Droits d'auteur réservés.

Au chapitre 76, la leçon suivante se retrouve à la fois dans l'édition princeps et dans l'édition de Piero Vettori (page 35, ligne 29) :

*Factoribus det in **singulos factus**, olei sextarios, [...]*

« Qu'il [le gardien du pressoir] donne un setier d'huile aux servants pour **chaque pressée** [...] »

R. Goujard précise que Gicondo de Vérone avait inséré *singulos* avant *factus*. Il n'a, quant à lui, pas repris cette leçon et a supprimé *singulos*. Il donne alors la traduction suivante :

« Qu'il [le gardien du pressoir] donne un setier d'huile aux servants par pressée [...] ».

—

Au chapitre 153, l'édition princeps et P. Vettori (p. 58, L. 25) proposent cette phrase :

*[...], quod ipse **eo die** delegerit, [...].*

« [...], pour ce qu'il [l'entrepreneur] aura lui-même récolté **ce jour là**, [...] ».

R. Goujard reprend la même version du texte et signale dans son appareil que tous les manuscrits, dont le Marcianus, donnent *hodie*, qui se traduit par « aujourd'hui » ou « en ce jour », à la place de *eo die*. La leçon n'est donc pas la même mais le sens du texte reste similaire.

Dans leurs éditions des *Res rusticae* de Varron, Jacques Heurgon et Charles Guiraud donnent eux aussi des leçons extraites de l'édition princeps.

Ainsi, au chapitre 8 du livre I, Jacques Heurgon signale que l'on trouve la leçon suivante dans l'édition de Giocondo de Vérone : *ex propinqua uilla*. Là aussi Piero Vettori (p. 91, l. 6-7) a repris la même leçon :

*[...], ubi multa **ex propinqua uilla**, [...].*

Pour son édition, en revanche, J. Heurgon a repris la version qu'il a trouvée dans le *Parisinus* 6842 A, le *Laurentianus* 51, 4 et le *Marcianus* : *et propinqua uillam*. Il traduit ainsi cette proposition, qui a d'ailleurs le même sens que celle de l'édition princeps et de Vettori :

« [...] quand on en [des supports de vigne] trouve en abondance et à proximité de l'exploitation [...] ».

Il signale aussi que le *Laurentianus* 30, 10 donne : *et propinqua uilla*.

Ensuite, au chapitre 4 du livre II (p. 153, l. 11), Pierro Vettori donne cette phrase :

[...] *in quibus hordei circiter binas libras aqua madefactas dare solent, et hoc quoque conduplicant, [...]*.

« On leur [aux truies] donne d'habitude environ deux livres d'orge trempée dans de l'eau ; et [certains] doublent aussi cette ration, [...] »

Dans son apparat critique, Charles Guiraud signale que cette leçon est extraite de l'édition princeps. Il indique aussi que, selon Politien, le *Marcianus* donnait : *quod cum duplicant*. Le *Parisinus* 6842 A, le *Laurentianus* 51, 4 et le *Laurentianus* 30, 10 donnaient : *quodque cum deplicant*. Lui, il propose une autre version avec : *quod quidam duplicant*. Il traduit alors la phrase ainsi :

« On leur [aux truies] donne d'habitude environ deux livres d'orge trempée dans de l'eau ; mais certains donnent le double, [...] »

Pierro Vettori a donc utilisé l'édition princeps pour établir le texte de son édition. Nous avons aussi comparé les leçons de l'édition princeps signalées dans les apparats critiques de R. Goujard, C. Guiraud et J. Heurgon avec l'édition de 1537. Nous avons alors constaté qu'elle aussi les reprenait. Aussi, nous pouvons en conclure que l'éditeur de cette édition a aussi utilisé l'édition princeps. D'autre part, l'édition de 1537, qui est une reprise de celle de 1535, ne comporte ni épître dédicatoire, ni préface ou avant-propos. Aussi, l'éditeur de ce texte reste inconnu. Cependant, au vue de ces relevés, nous pouvons imaginer que Sébastien Gryphe a simplement repris l'édition princeps ou une autre édition établie à partir de celle-ci.

Les leçons des manuscrits

Pour établir son édition, Piero Vettori a également utilisé des manuscrits et a parfois choisi d'en reprendre les leçons.

Ainsi, on y trouve des leçons du *Marcianus*, un manuscrit perdu du IX^e ou X^e siècle dont il ne nous reste que les annotations qu'en tirèrent Ange Politien et Piero Vettori. Ce dernier en expliqua un certain nombre de leçons dans ses *Explicationes* de 1542 et en a utilisé certaines pour établir son édition de 1541.

Des leçons du *Marcianus* se retrouve effectivement dans le texte du *De agricultura* de Caton établi par Vettori. Par exemple, au chapitre 17 (p. 12, l. 31), on trouve la proposition suivante :

[...],*telas iogales duas*, [...].
« deux métiers à tisser avec joug »

L'adjectif *iogales* est une leçon que Vettori a tirée du *Marcianus*. Dans son édition, Raoul Goujard orthographie ce mot *iugales*. C'est aussi sous cette orthographe qu'on le trouve dans l'édition de 1537 (p. 15). R. Goujard n'indique pas l'origine de cette leçon dans l'apparat critique de son édition. Cependant, cette orthographe est celle utilisée par Félix Gaffiot pour classer le mot dans son dictionnaire. Il est probable que Vettori ait repris l'orthographe du *Marcianus* pour son aspect archaïsant. Mais il s'agit peut être en réalité d'une graphie erronée. Dans ses *Explicationes*, Vettori explique seulement qu'il a suivi des *uetusti codices*.

Au chapitre 12, l'apparat critique de Raoul Goujard signale que Vettori a commenté (p. 9, l. 23) le terme *infidibula* (« trémie de moulin ») qui est une leçon du *Marcianus*. Il l'a aussi repris dans son édition de 1541. L'édition de 1537 (p.11), en revanche, donne l'orthographe suivante : *infundibula* qui se retrouve aussi dans l'édition princeps et dans le *Parisinus* 6842 A, d'après l'apparat de Raoul Goujard. Dans ses *Explicationes*, Vettori allègue l'autorité de *manu scripti libri*, de « manuscrits » pour justifier son choix.

Piero Vettori a aussi repris certaines leçons du *Marcianus* pour établir le texte des *Res rusticae* de Varron. Cependant, elles sont beaucoup plus rares que dans le *De agricultura* de Caton.

On en trouve une à la phrase suivante du chapitre 31 du livre I (p. 113, l. 8) :

is enim uites ut teneat, [...].

« *c'est par celle-ci (cette petite tige de vigne) qu'elle peut s'accrocher* ».

Selon l'apparat critique de Jacques Heurgon, *is enim* est une leçon du *Marcianus*. Dans celle-ci, le pronom démonstratif *is, ea, id* est employé au masculin singulier. Pour son édition, Jacques Heurgon a quant à lui préféré le pluriel masculin du démonstratif *hic, haec, hoc : hi sunt enim*. Dans ses *Explicationes*, Vettori n'explique pas cette leçon que l'édition de 1537 reprend aussi.

Piero Vettori a également repris des leçons du *Laurentianus* 30, 10, le manuscrit du XIV^e siècle qui comprenait le *De agricultura* de Caton, les *Res rusticae* de Varron et le *De architectura* de Vitruve.

Au chapitre VI du *De agricultura*, Vettori (p. 5, l. 8-9) utilise la leçon suivante :

[...] fundus melius erit [...].

« [...] meilleur en sera le fonds [...] ».

D'après Raoul Goujard, « *melius* » est une leçon tirée du *Laurentianus* 30, 10. En revanche, dans le texte de son édition et dans celui de l'édition de 1537 (p. 7), c'est la version suivante qui a été préférée :

[...] fundus melior erit [...]

En 1541, Vettori a mis le comparatif de l'adjectif *bonus, a, um* (« bon ») au neutre. Raoul Goujard, en revanche, l'a accordé au masculin. Dans le Grand Gaffiot, le nom *fundus, i* (« le fonds ») est masculin. À ce titre, la leçon de P. Vettori et du *Laurentianus* paraît fautive. Nous ne savons pas pourquoi l'éditeur italien l'a maintenue.

Au chapitre VII, Piero Vettori (p. 6, l. 27), l'édition de 1537 et R. Goujard donnent la leçon suivante :

[...] comminuito [...].

« [...] brisez les blocs [de fumier] [...] ».

D'après l'apparat critique de l'édition de R. Goujard, cette leçon vient du *Laurentianus*.

L'édition des *Res rusticae* de Varron préparée par Piero Vettori présente aussi des leçons du *Laurentianus*. C'est le cas au chapitre 16 du livre I. Piero Vettori a inclus cette leçon à son édition (p.99, l. 30) :

Contra non pauci, quibus aliquod sit exportandum.

« En revanche, il n'est pas rare qu'il faille exporter quelque chose ».

Il utilise l'adjectif *aliqui, aliqua, aliquid* (« quelque ») au genre neutre. Cette leçon a le même sens que celle donnée par l'édition de 1537 et par Jacques Heurgon dans son édition. Elles utilisent le pronom *aliquis, aliqua, aliquid* (« quelque chose ») au neutre.

Un peu plus bas au même chapitre (p. 101, l. 3) Vettori et l'édition de 1537 (p.99) utilisent le terme *iuglandes* pour désigner un « noyer ». Jacques Heurgon, en revanche, donne *iugulandes*, une leçon qui viendrait du *Marcianus* et du *Parisinus* 6842 A. Vettori atteste cette autre leçon dans ses Explicationes de 1541 :

Nam in antiquissimo, et optimo libro Iugulandes, scriptum obseruauit.

« J'ai observé la version *Iugulandes* dans un très ancien et très bon livre ».

Enfin, il est probable que Piero Vettori ait travaillé avec le *Parisinus* 6842 A. Au chapitre VIII du *De agricultura* (p. 7, l. 20-21), il utilise le terme *arundinetum* (« cannaie, lieu planté de roseaux »). Selon l'apparat critique de Raoul Goujard, seul le *Parisinus* présente cette version. Dans les autres témoins, on trouve *harundinetum*. Raoul Goujard et l'édition de 1537 ont eux aussi suivi la leçon du *Parisinus*.

Leçons tirées des propres conjectures de Vettori

Pour travailler de la sorte sur les textes antiques, l'éditeur scientifique doit bien sûr avoir une bonne maîtrise des langues anciennes. Ses connaissances lui permettent de juger des différentes versions du texte qu'il rencontre. Elles lui permettent de déterminer si une leçon est correcte ou fautive, de déceler les erreurs des copistes ou des compositeurs et de les corriger. Si aucune leçon ne le satisfait, elles peuvent aussi lui permettre d'en proposer une qui lui paraît meilleure.

Piero Vettori était un très bon latiniste, il fut même professeur. Aussi, il avait la maîtrise nécessaire de la langue latine pour pouvoir insérer dans le texte des leçons tirées de ses propres réflexions.

Ainsi, au chapitre 30 (p. 20, l. 16) du *De agricultura*, il propose la phrase suivante :

[...] , *scrobis in ueruacto oleis*, [...].

« Dans une jachère, [faites]des trous pour les oliviers »¹³¹

Selon l'apparat critique de Raoul Goujard, Vettori est le seul à utiliser le terme *ueruactum*, *i*, *n*. pour désigner « une jachère ». Les manuscrits donnent soit *ueruactio* soit *ueruacio*. L'édition de 1537, quant à elle, donne *inuertito*. Il s'agit probablement là d'un archaïsme ou d'une faute puisque ce terme n'est pas attesté dans le *Grand Gaffiot*.

Au chapitre 2 (p. 3, l. 15), Piero Vettori est le seul à utiliser le terme *far* pour désigner le « blé ». Les manuscrits donnent soit *lar* soit *iar*.

Au chapitre 2 (p. 177, l. 9) des *Res rusticae* établies par Piero Vettori, on trouve l'expression suivante :

[...] *ego et Q. Axius* [...].

« Q. Axius et moi-même ».

L'apparat critique de Charles Guiraud signale que cette leçon n'est présente que chez Vettori. Les manuscrits proposent d'autres versions :

[...] *et que Axius* [...].

[...] *atque Axius* [...].

[...] *atque Anxius* [...].

Piero Vettori a pris le parti de supprimer conjonction copulative enclitique et d'insérer un « Q » pour désigner le *praenomen* du personnage. Peut-être qu'à l'origine de cette variante, il a eu un témoin du texte qui donnait un « q » suivi d'un point. Certains l'ont interprété comme la conjonction *-que*, d'autres dont Vettori comme le prénom abrégé du protagoniste.

Au chapitre 1 du livre II (p. 139, l. 10-11), Vettori a proposé cette leçon :

¹³¹ Traduction dans MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. XXXV.

[...] *muli è Rosa* *campestri aestate exiguntur in [...] altos montes.*

« [...] les mulets sont emmenés pendant l'été de la pleine de Roséa dans les hautes montagnes [...] ».

D'après Charles Guiraud, à la place de *muli è Rosa*, les manuscrits proposent ces trois versions :

[...] *mulieros et a [...].*

[...] *mulieres et a [...].*

[...] *mulietos et a [...].*

Sans avoir les phrases données par les manuscrits en intégralité, il est difficile de déterminer si leur sens est différent. Cependant, si l'on replace ces leçons dans le contexte de la phrase donnée par Vettori celle-ci paraît incorrecte. La conjonction *et* semble mal placée. Elle rend la phrase intraduisible. D'autre part, le terme *mulieres*, employé dans le deuxième exemple paraît incongru car il est le pluriel de *mulier*, *eris* qui signifie « femme ». Il est sans doute l'œuvre d'un copiste inattentif. Quant aux deux autres termes, *mulieros* et *mulietos*, ils ne sont pas attestés par le *Grand Gaffiot*. La préposition *ab*, en revanche, pourrait très bien se substituer à la préposition *ex*. En effet, elles peuvent désigner toutes les deux le point de départ d'un déplacement.

La notice sur le *De agricultura* de Columelle

Entre le sommaire au traité de Caton et le début de son *De agricultura*, est intercalée une brève notice consacrée au *De agricultura* de Columelle : *Loci aliquot Columellae, ad uetustorum exemplarium collationem emendati*. Ce sont ces *non nulla quae in Columella emendauit*, « quelques choses que j'ai corrigées dans Columelle », dont parle Vettori dans son avant-propos.

Ces corrections constituent une courte liste qui s'étend sur à peine deux pages. À chaque fois, Piero Vettori commence par situer le lieu de la correction dans le volume de l'édition de 1541 contenant le traité de Columelle. Il donne le numéro du livre, du chapitre, de la page et de la ligne où se trouve l'élément commenté. Il cite ensuite la partie fautive du texte et donne ensuite la correction. En guise d'exemple, nous donnons la première correction évoquée telle qu'elle est rédigée :

*Libro primo cap. I. pagina 13. uersu 8. Dionysius περὶ φυτῶν. Lege, Dionysius,
Euphiton, Euphorion, etc.*

« Livre I, chapitre I, page 13, ligne 8, *Dionysius περὶ φυτῶν*. Lisez, *Dionysius,
Euphiton, Euphorion, etc.* »

Vettori n'explique pas les corrections qu'il apporte. Il signale simplement les coquilles ou des leçons plus correctes. Certaines des leçons qu'il donne dans cette édition sont reprises dans ses *Explicationes* de 1542.

Ces quelques exemples permettent d'illustrer le travail philologique qu'un éditeur scientifique pouvait fournir à la Renaissance. L'étude du texte de Caton et Varron produit par Piero Vettori pour son édition de 1541, permet de comprendre les méthodes de travail de l'éditeur scientifique. Ainsi, on retrouve dans son édition la présence de leçons tirées des éditions antérieures, des manuscrits et de ses propres conjectures. Nous pouvons ainsi prendre la mesure de son travail de collation et de réflexion effectué sur les différents témoins des textes. Au final, c'est une édition avec un texte inédit qui est produit. Ce texte se veut plus pur, plus authentique que les précédents. Cependant, toute la complexité du travail de l'éditeur scientifique et aussi sa subjectivité apparaissent ici. Aussi, si l'édition de Vettori est de qualité grâce à la rigueur qu'il a appliquée, elle n'en est pas moins une version du texte parmi d'autres. Son texte est sans aucun doute bien différent de celui que Caton et Varron ont écrit en leur temps.

LE TRAVAIL DE COMMENTAIRES

Le travail des humanistes autour d'un même texte pouvait prendre différentes formes. En plus d'une édition scientifique, ils pouvaient produire des volumes de commentaires philologiques, littéraires, lexicologiques, culturels, historiques, etc.

Ces commentaires sont souvent pour nous un moyen de mieux cerner les méthodes et façons de procéder des humanistes.

En plus des traités des agronomes latins, les éditions des *Libri de re rustica* ont toujours comportées des commentaires d'humanistes. Outre des commentaires inédits

qu'un éditeur pouvait leur avoir fournis, les imprimeurs successifs ont repris pour leur propre édition les travaux que des érudits avaient produits pour des éditions antérieures. Sébastien Gryphe fit de même. Ainsi, d'une part, il proposa avec chacune de ses éditions un volume avec les commentaires de trois humanistes repris dans des éditions passées. D'autre part, sa collaboration avec Piero Vettori lui permit de publier un volume de commentaires inédits.

Tous ces commentaires étaient en latin et destinés à des érudits et non aux lecteurs éventuellement désireux de mettre en application les préceptes d'agriculture présents dans les traités.

Le premier volume de commentaires

Le premier volume de commentaires que Sébastien Gryphe publia en même temps que les traités des agronomes latins reproduit les travaux de trois humanistes. Ces commentaires ne sont pas inédits. En effet, depuis leur création, ils sont reproduits dans toutes les éditions des *Libri de re rustica*. Gryphe est cependant le premier à les publier dans un volume séparé.

On y retrouve les *Enarrationes uocum priscarum in libris de re rustica* de Giorgio Merula, les *Enarrationes Philippi Beroaldi in XIII Columellae* de Philippe Beroalde et la notice d'Alde Manuce sur la durée des jours en fonction des saisons. Giorgio Merula est l'éditeur scientifique qui prépara l'édition princeps publiée chez Nicolas Jenson, en 1472, à Venise. Il y adjoint donc ses *Enarrationes*. Philippe Beroalde prépara quant à lui l'édition bolonaise imprimée chez Benedetto Faelli en 1494 et y intégra ses commentaires sur Columelle. Enfin, Alde Manuce imprima sa notice dans son édition des *Libri de re rustica* de 1514 (Venise).

Ces trois commentaires illustrent bien le type de travaux que pouvaient produire les humanistes. Ils sont représentatifs des sujets divers qu'ils pouvaient aborder et des formes multiples qu'ils pouvaient prendre.

Georgio Merula

Les *Enarrationes* de Georgio Merula se présentent sous la forme de courtes notices classées par ordre alphabétique. Les explications sont brèves, elles tiennent généralement sur une ligne. L'élément commenté est mis en valeur au début de chaque explication. À la fin de chaque note, le livre, le chapitre et le nom de l'auteur auquel il est fait référence sont précisés, excepté pour le traité de Palladius.

Dans ses *Enarrationes*, Merula se propose d'expliquer les mots archaïques ou rares. Il donne des explications d'ordre culturels et lexicologiques. Elles prennent la forme de courtes définitions.

*Aedituus, is dicitur, qui sacras aedes curat, Prisci tamen dixere
aeditimum.lib.I.cap.2.Varro.*

« *Aedituus* : est appelé ainsi celui qui s'occupe des temples. Les Anciens disaient aussi *aeditimum*. Livre I, chapitre 2, Varron ».

Cauerum, siue cauterium¹³², ferrum ad urendum.Pal.

« *Cauerum*, ou *cauterium* : fer qui doit être chauffé. Palladius ».

*Paliurus, arbor est Africae, suaue fructum faciens, quo uina
commendantur.lib.7.cap.9.Col.*

« *Paliurus* : c'est un arbre d'Afrique qui produit un fruit exquis et dont il est recommandé de faire du vin. Livre 7, chapitre 9, Columelle. »

Sybaris, ciuitas Calabriae.lib.I.cap.7.Varro

« *Sybaris* : désigne des citoyens de la Calabrie. Livre I, chapitre 7, Varron ».

Trusatiles molae¹³³, alio nomine manuariea, quod manibus truantur.cap.10.Cat.

« *Trusatiles molae* : autre nom de la *manuariea*¹³⁴, qui doit être poussée avec les mains. Chapitre 10, Caton ».

¹³² Fer à cautériser.

¹³³ Meule à bras.

¹³⁴ Ce terme n'est pas attesté dans GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot*, FLOBERT, Pierre (dir.), nouv. éd. Rev. et augm., Paris, Hachette, 2005, 1748 p.

Philippe Beroalde

Les *Enarrationes* de Philippe Beroalde sont exclusivement consacrées à Columelle. Comme celles de Georgio Merula, elles sont classées par ordre alphabétique et prennent la forme d'une liste de notices qui ne dépassent jamais la moitié de la page. À la fin de chaque notice, le livre et le chapitre où se trouve l'élément commenté sont indiqués. Ce dernier se trouve mis en valeur en début de notice. Il est terminé par une parenthèse de fin.

Les *Enarrationes* de Philippe Beroalde donne des précisions culturelles et lexicographiques. Nous donnons quelques exemples.

Aborideum) Arborideus ramus dicitur, qui alitur ut arborescat, hoc est, ut arbor fiat, et arborea magnitudine adolescat.lib.5.cap.4.

« *Arborideum*) est dite *arborideus* une branche, qui est nourri pour devenir un arbre, c'est à dire, pour produire un arbre, et pour devenir un arbre avec une importante ramure.

Livre 5, chapitre 4 ».

Calda) Caldum ueteres dicebant, nos calidum, quod & Quintilianus annotauit. Martial.

Iam defecisset portantes calda ministros. Caldor pro calore ponitur.lib.6cap.29.

« *Calda*) les Anciens disaient *Caldum*, nous, nous disons *calidum* (« chaleur »), ce que Quintilius a fait remarquer. Martial : « Déjà la chaleur abandonne les porteurs ». *Caldor* est utilisé à la place de *calore* (« chaleur »). Livre 6, chapitre 29 ».

Disserenda) Per interualla serenda.lib.II.cap.3.

« *Disserenda*) devant être semé par intervalles. Livre II, chapitre 3 ».

Alde Manuce

En 1514, Alde Manuce intègre à son édition des *Libri de re rustica* une notice de quelques pages. Elle porte l'entête : *Aldus lectori s.*, « Alde au lecteur » et se présente donc comme une épître à l'adresse du lecteur.

Le commentaire d'Alde Manuce se distingue des deux autres d'une part parce qu'il est le seul qui n'a pas été produit par un éditeur scientifique et, d'autre part, par ce qu'il est aussi le seul qui ne propose pas de commentaires philologiques ou

lexicologiques. En effet, le commentaire d'Alde Manuce prend la forme d'une petite notice scientifique sur l'explication d'un phénomène naturel.

Manuce commence par introduire son sujet et expliquer ses motivations :

Si hic de diebus, et qui in uigintiquator partes, et qui in duodecim diuiduntur : tum de horis, quae sunt apud Palladium, nonnihil dicamus.

Atque eo magis, quod a perquam paucis aetatis nostrae hominibus intelliguntur.

« Nous disons quelque chose ici au sujet des jours qui sont partagés en vingt-quatre parts, et de ceux qui sont partagés en douze parts ; puis aussi au sujet des chapitres de Palladius sur les heures.

D'autant plus que ces phénomènes sont vraiment compris par peu d'hommes de notre époque ».

Les motivations de l'auteur sont donc claires. Il veut expliquer à ses lecteurs un phénomène naturel que peu de gens comprennent. Il s'agit d'expliquer pourquoi la durée des jours varie en fonction des saisons. Pour cela, il commence par différencier deux types de jours :

Dierum duo sunt genera, alii naturales : alii ciuiles.

« Il existe deux types de jours, certains sont naturels, d'autres civiles ».

Il explique ensuite que les jours naturels sont divisés en vingt-quatre heures égales appelés heures équinoxiales. En revanche, les jours civiles sont divisés en deux parties, l'une correspondant au jour, l'autre à la nuit, elles mêmes divisées en douze parties inégales appelées heures temporaires. Aussi, la durée du jour et de la nuit variant en fonction des saisons, la durée des heures varie elle aussi. Alde Manuce explique ensuite la mesure des heures temporaires à l'aide d'un cadran solaire :

[...] in medio quadrati collocetur indagator umbrae : qui Graece gnomon, seu skiatheras dicitur, [...].

« [...] un marqueur de l'ombre est placé au centre d'un carré qui est appelé γνώμων¹³⁵ ou σκιαθήρας¹³⁶ en grec [...] ».

¹³⁵ Cadran solaire.

¹³⁶ Cadran solaire.

La mesure s'effectue en pieds : *pedes* :

[...] *Ianuarii : idque coelo(=ciel) sereno, tunc tacto gnomo à Solis radiis : umbra gnominis prima hora diei erit longa pedes XXIX.*

« Au mois de Janvier, par un ciel dégagé, alors que les rayons du soleil touchent l'aiguille du cadran, à la première heure du jour, l'ombre de l'aiguille sera de vingt-neuf pieds ».

L'auteur détaille ensuite la longueur de chaque heure du jour sur le cadran solaire. Puis, il indique la mesure des heures des autres mois et explique que ces dernières croissent du solstice d'hiver au solstice d'été, puis décroissent du solstice d'été au solstice d'hiver.

Enfin, Alde Manuce reproduit les mesures des heures données par Palladius dans son traité. Les livres du traité de Palladius sont tous, sauf le premier, consacrés à un mois de l'année. Chaque livre se termine par la mesure des heures correspondant au mois évoqué. À titre d'exemple, le tableau suivant reproduit les données pour le mois de janvier :

Ianuario augentur dies : & umbrae decrescunt.

« En janvier, les jours s'allongent, et les ombres diminuent ».

Hora I.	Pedes XXIX.
Hora II.	Pedes XIX.
Hora III.	Pedes XV.
Hora IIII.	Pedes XII.
Hora V.	Pedes X.
Hora VI.	Pedes IX.
Hora VII.	Pedes X.
Hora VIII.	Pedes XII.
Hora IX.	Pedes XV.
Hora X.	Pedes XIX.
Hora XI.	Pedes XXIX.

Pour illustrer son exposé, Alde Manuce cite des passages de la Bible et d'œuvres littéraires païennes. Il cite, en effet, un vers de l'Enéide de Virgile :

An'ne nouum tardis sydus te mensibus addas: id est, Iulio, quibus horae longissimae sunt

Il cite également, en entier l'épigramme *Á Euphemus* (épigramme 8 du livre 4) de Martial. Enfin, il cite un passage de la Bible :

Illud igitur in sacris literis: A sexta autem hora usque ad nonam, tenebrae factae sunt super uniuersam terram : intellegendium est a decima octaua hora, usque ad uigesimam primam diei naturalis : ut nunc horae aguntur.

Le travail d'Alde Manuce est représentatif d'un travail humaniste. Sa démarche signe tout d'abord une volonté de démocratisation du savoir. Il souhaite faire partager un enseignement qu'il a acquis dans les livres. Ensuite, on retrouve dans cette courte notice la curiosité de l'humaniste. Alde Manuce, qui est un imprimeur-libraire, est aussi un érudit qui peut s'intéresser à toutes sortes de choses, et, en l'occurrence, à des questions scientifiques. De plus, on retrouve ici tout l'intérêt pour l'Antiquité puisque les questions qu'il aborde ici l'ont été par les Anciens. Enfin, c'est un humaniste nourri de livres à la fois chrétiens et païens. Il ne peut s'empêcher de citer des passages issus de ses lectures. Cependant, si ces dernières semblent essentiellement païennes, il n'en oublie pas moins d'être un fervent chrétien.

Le premier volume de commentaires imprimé par Sébastien Gryphe est une bonne illustration des types de travail que les humanistes effectuaient autour des mêmes textes. On y retrouve en effet des commentaires de type lexicographiques, philologiques, culturels ou encore scientifiques.

Les Explicationes de Piero Vettori

Après la publication de son édition scientifique du *De agricultura* de Caton et des *Res rusticae* de Varron, Piero Vettori publie, toujours chez Sébastien Gryphe, un volume de commentaires, les *Petri Victorii explicationes suarum in Catonem, Varronem, Columellam castigationum*, « Les explications par Piero Vettori de ses corrections dans Caton, Varron et Columelle ».

Comme l'indique le titre de l'opuscule, Vettori a rassemblé dans ce livre un certain nombre des corrections qu'il a apportées aux traités de Caton et Varron pour établir le texte de son édition de 1541. De plus, il se propose ici de les expliquer.

Organisation

L'opuscule de 144 pages est divisé en quatre parties. La première est consacrée au *De agricultura* de Caton, la deuxième aux *Res rusticae* de Varron, la troisième, plus courte, au *De agricultura* de Columelle et la dernière n'est en fait constituée que d'une brève remarque sur l'*Opus agriculturae* de Palladius.

Chaque partie, sauf la dernière, est précédée d'un avant-propos dans lequel Piero Vettori introduit son travail en le présentant et en décrivant parfois les manuscrits auxquels il a eu recours pour travailler.

Ensuite, le texte est divisé en paragraphes qui sont consacrés chacun à l'explication d'une correction. La citation qui est commentée est imprimée en romain, contrairement au reste du texte qui est en italique. Elle est aussi mise en valeur en début de paragraphe. De plus, au cours des notices, les mots ou expressions sur lesquels portent des explications peuvent également être en romain. Ce caractère est aussi utilisé dans les notices pour des citations d'autres ouvrages, d'autres auteurs ...

D'autre part, dans les parties consacrées aux traités de Caton et Varron, sur la première ligne de texte de chaque paragraphe et dans la marge de droite, un numéro en chiffre arabe précise le numéro de la page de l'édition de 1541 à laquelle se trouve l'expression commentée¹³⁷. En revanche, dans les commentaires consacrés à Columelle et Palladius, il n'y pas d'indications de page. On peut imaginer que Vettori n'avait pas travaillé avec les éditions de Gryphe et ne pouvait donc pas donner de pagination.

Si la pagination indiquée par Vettori dans ses *Explicationes* renvoie à l'édition de 1541, c'est donc que les deux volumes étaient destinés à être lus ensemble. L'impression séparée des deux opuscules favorise donc cette lecture en simultanée.

¹³⁷ Nous donnons en exemple une photo de la première page des *Explicationes* au traité de Caton en annexe 3, p. 46.

Les explications

Les *Explicationes* de Piero Vettori apportent des précisions et des justifications philologiques et lexicographiques à ses corrections. Pour chaque auteur, il met en œuvre la même méthode. Même s'il reste très vague, il explique généralement d'où vient la leçon qu'il a choisie. Il donne parfois les références d'autres témoins qui donnent la même version que lui. Puis, il procède à des comparaisons, cite d'autres leçons qu'il a trouvées au cours de ses lectures chez d'autres auteurs ou dans d'autres témoins. Ainsi, il indique des leçons divergentes et il lui arrive de les approuver ou, au contraire, de les rejeter. Enfin, il justifie parfois ses choix en faisant appel à des autorités contemporaines ou antiques de façon parfois vague ou, au contraire, très précise. Certains articles sont très courts, quelques lignes, d'autres en revanche s'étendent sur plusieurs pages.

Une *explicatio* dans sa forme la plus condensée se trouve à la page 41, au sujet d'une leçon du livre I des *Res rusticae* de Varron.

Fructus, ut est uinum, & c. *Totum locum ad ueterem lectionem reduximus*¹³⁸.

« Les produits, comme le vin, etc. *Nous avons restitué tout un passage d'une ancienne leçon* ».

Quelques articles prennent cette forme minimale. Finalement, ils ne visent qu'à signaler la présence d'une leçon choisie par Vettori et à l'authentifier un tant soit peu grâce à son caractère « ancien ». Cependant, d'un point de vue scientifique et philologique, de tels articles restent assez pauvres. Néanmoins, ils sont assez rares. Piero Vettori apporte généralement plus d'informations.

Il peut, par exemple, préciser de quel manuscrit provient une leçon qu'il cite.

Sterquilinum fieri. *In antiquissimo codice, Catonis, ac Varronis semper Stercilinum scriptum est:quam scripturam quamuis non receperim, tamen semel notam facere uolui.*

« Trier la semence. *Dans le plus ancien manuscrit de Caton et Varron, il est toujours écrit « Stercilinum » ; bien que je n'ai pas repris cette orthographe, j'ai cependant voulu la faire connaître aussi* ».

¹³⁸ Nous reproduisons ici la typographie utilisée dans l'édition de P. Vettori.

Ici, nous savons avec précision que « le plus ancien manuscrit de Caton et Varron » auquel l'auteur fait allusion est le *Marcianus*. Car c'est ce même manuscrit qu'il décrit avec précision dans l'avant-propos de ses *Explicationes* consacrées à Caton. Vettori nous confirme en effet que ce témoin était conservé à la bibliothèque Saint-Marc de Florence et que la fin des *Res rusticae* et les traités de Columelle et Gargilius Martialis étaient mutilés. Ce témoignage, recoupé avec celui de Politien, qui utilisa aussi ce manuscrit, nous prouve qu'il s'agit bien là du *Marcianus*.

La seule explication que donne Vettori pour le livre IX de Columelle est un autre exemple.

IN irriguo solo frutices amelli. *Codex Longobardus, Virgineo : alter, Virgineo. Receptam lectionem loco suo tenui : quid tamen in manu scriptis inuenerim, tegere nolui.*
« In irriguo solo frutices amelli. *Livre Lombard : Virgineo ; autre : Virgineo. J'ai conservé dans ce livre la leçon admise par l'usage ; je n'ai pas voulu cacher ce que j'avais trouvé dans un manuscrit* ».

Ici Vettori identifie avec précisions un « livre lombard ». Même si nous ne pouvons identifier ce livre – auquel il fait également allusion dans l'avant-propos aux explications de Columelle –, il est impossible de savoir si le lecteur de l'époque comprenait à quoi il était fait allusion. Ensuite, Vettori donne plusieurs variantes d'une même leçon. Il explique, même si elle reste vague, la provenance de celle qu'il a choisie : une leçon admise par l'usage, provenant d'un manuscrit. Puis, il justifie son choix en accordant une valeur plus grande à cette leçon dont la provenance, un manuscrit, est davantage gage de justesse.

Dans ce dernier exemple, Vettori justifie ce choix de façon plutôt rapide et vague. En revanche, dans certaines notices, la légitimation de la leçon retenue par l'éditeur est plus argumentée. Il fait, dans ce cas, référence à plusieurs auteurs. Il donne leur version de la leçon qui peut être la même que celle qu'il a choisie ou non. On retrouve des citations des autres agronomes latins, de Pline, Vitruve, Cicéron, Virgile, Lucrèce, Quintilien, Naevius, Tacite etc. Il donne même des citations en grec de Théophraste et de Didyme. Parfois, les références sont vagues et se réduisent à l'évocation de *grammatici*, des « grammairiens », qui sont pourtant parfois *ueteres*, « anciens » et donc, d'avantage gage de vérité.

Ainsi, de façon quasiment systématique, Vettori donne des exemples de la leçon qu'il a choisie et des variantes issues des textes de différents auteurs. Cette démarche fait penser à celle adoptée par les érudits auteurs de volumes de *uariae lectiones*. Selon la définition donnée par Raphaële Mouren¹³⁹ ces ouvrages sont des volumes « où les érudits regroupent des remarques et commentaires de divers types sur les auteurs qu'ils ont lus et étudiés ». De plus, l'un des éléments essentiels de ces *uariae lectiones* est la variante, ou *uarietas*. En effet, l'auteur peut donner des leçons divergentes qu'il a trouvées dans d'autres manuscrits ou qui proviennent de ses propres conjectures. Elles servent alors à expliquer, à corriger un passage ou à informer le lecteur pour lui permettre de faire son propre choix. Il semble donc qu'il y ait quelque chose des *uariae lectiones* dans les *Explicationes* de Vettori. Qu'il adopte une telle démarche n'est pas étonnant puisqu'il a lui-même publié deux volumes de *uariae lectiones*.

Par exemple, à la page 12, Vettori cite la leçon : *manupretium* (« main-d'oeuvre »). Il commence par mentionner une leçon divergente : *inani pretium*. Selon lui, cette variante est une erreur. Cette version est effectivement difficile à traduire. Il emploie à son sujet le terme *mendose* (« [employé] d'une manière défectueuse »). Ensuite, pour attester la leçon qu'il a choisie, il précise qu'elle vient d'un *antiquis codicibus*, un « ancien codex ». Puis, il signale qu'un témoin d'un texte de Pline propose la même leçon que lui :

Nam apud Plinium in uetusto codice sic locus ille legitur.

« En effet, cette leçon se lit ainsi chez Pline dans un vieux codex »

Vettori donne les références de plusieurs passages de l'œuvre de Pline où il a rencontré ce mot écrit sous cette forme. Cependant, il ne précise pas le nom de l'œuvre de Pline à laquelle il renvoie. D'après les numéros de livre et de chapitre qu'il donne, on peut toutefois supposer qu'il fait référence à l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. D'autre part, on retrouve aussi dans cette explication le topos du témoin ancien, gage d'authenticité. Dans la suite de son article, Piero Vettori, fait référence à des textes de Cicéron qui eux aussi attestent le mot *manupretium* :

Verbum etiam hoc apud Ciceronem in oratione, quam habuit contra L. Pisonem, et in accusationis libro III integrum conseruatum est.

¹³⁹ MOUREN, Raphaële, « la *uarietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *uaria lectio* et *uariae lectiones* » dans COURCELLES, Dominique de (dir.), *La uarietas à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École des chartes (Paris, 27 avril 2000)*, Paris, École des chartes, 2001, p.5.

« Ce mot est conservé en entier chez Cicéron dans son discours contre L. Pison dans le livre III de son accusation ».

Enfin, Vettori cite un passage de Vitruve qui, lui donne la leçon erronée :

Apud Viruuium etiam libro IX eodem pacto peccatum fuit.

« L'erreur se trouve avec les mêmes termes aussi chez Vitruve, dans le livre IX ».

Ainsi, dans cette notice, et dans quasiment chacune de ses *Explicationes*, Vettori propose des variantes d'une même leçon en citant des passages de différents auteurs. Comme c'est le cas dans les volumes de *uariae lectiones*, l'auteur donne la variante qui lui paraît la meilleure, mais, en proposant au lecteur différentes versions, il lui laisse la possibilité de faire son propre choix.

Des extraits d'œuvres interviennent donc souvent pour signaler simplement des leçons divergentes. Cependant, les auteurs sont parfois utilisés comme argument d'autorité pour légitimer une leçon.

Par exemple, à la page 27 des *Explicationes*, Vettori explique cette leçon : *Vti transferri possitur*. Il signale que le terme *possitur* est obsolète : *si nunc obsoletum est*, « même si aujourd'hui il est obsolète ». Cependant, il insiste sur le fait qu'il faille le garder : *mutari non debuit*, « il ne doit pas être changé ». En faveur de cet argument, il cite le grammairien Nonius qui dans une de ses œuvres atteste cette orthographe :

Nonius de mutatis coniugationibus ostendit, ueteres nonullos ita locutos esse.

« Nonius, dans le *De mutatis coniugationibus*, a montré que les Anciens le disaient ainsi ».

Quelques fois, Vettori fait appel à l'élégance du style comme argument d'autorité. Comme à la page 41, où Vettori explique qu'il a gardé la leçon : *se quiete recipere*, que l'on trouve au livre I de Varron, parce qu'elle est :

multo elegantior est illa, quam deiecimus.

« plus élégante que celle que nous avons rejetée ».

À la fin de ce même article, Vettori ajoute la précision suivante :

Reciperare, reficere hic significat,
« *Reciperare* (« se remettre ») signifie ici *reficere* (« se rétablir ») ».

Ainsi, l'éditeur étoffe parfois son commentaire de précisions lexicographiques.

Il propose parfois aussi des explications étymologiques. Par exemple, à la page 46, il explique que les anciens écrivaient *dirigit* avec un « e » et selon lui c'était *sane*, « d'une façon raisonnable ». Pour appuyer cette assertion il explique que l'étymologie de ce verbe vient de *derectari*. Ce verbe n'est pas attesté par *Le grand Gaffiot* nous ne pouvons donc pas juger du raisonnement de l'auteur.

Les *Explicationes* de Vettori sont représentatives du travail qu'un humaniste pouvait fournir au début du XVI^e siècle. Le topos du *uetus* ou de l'*antiquus codex*, du vieux, de l'ancien livre, est récurrent. À l'image de Vettori, les humanistes accordaient en effet une plus grande valeur à la leçon qui provenait d'un témoin ancien. Ensuite, le fait de proposer quasiment systématiquement des leçons divergentes ou de citer des auteurs chez qui il a trouvé une même leçon est caractéristique de cette époque. Dans les milieux humanistes, on étudiait avec frénésie les auteurs anciens. On collationnait les témoins. On en relevait des passages intéressants, on les comparaient entre eux, etc. Puis finalement, on produisait des éditions scientifiques ou on consignait les variantes dans des volumes de *uariae lectiones*. Enfin, le souci du scientifique de légitimer ces choix semble apparaître ici. Il fait la démarche d'indiquer, même de façon vague, d'où vient la leçon qu'il a choisie. Mais l'auteur donne rarement des explications vraiment scientifiques au sens où nous l'entendons aujourd'hui. C'est-à-dire avec suffisamment de précisions. Cependant, le travail de Piero Vettori reflète les prémices des exigences scientifiques qui s'affirmeront aux XVII^e et XVIII^e siècle.

La production des *Libri de re rustica* de Sébastien Gryphe témoigne donc bien d'un travail humaniste sur les textes. L'édition des traités de Caton et Varron produite par Piero Vettori est une parfaite illustration du travail d'établissement des textes qu'un éditeur scientifique de la Renaissance pouvait effectuer. D'autre part, les différents

commentaires qui accompagnent les textes des traités antiques montrent une autre sorte d'exercice que les humanistes pratiquaient.

Ensuite, l'étude d'un ouvrage peut se faire sous deux aspects qui, l'un comme l'autre, raconte l'histoire d'un objet et d'un texte. Ainsi, le livre peut être étudié, comme nous venons de le faire, pour son contenu c'est à dire pour le texte qu'il renferme. Il peut aussi être envisagé en tant qu'objet confectionné. Étudier la forme qui a été donnée à un livre lors de sa fabrication permet également de le replacer dans son contexte et de mieux comprendre ses enjeux, sa portée, etc.

Description physique des éditions des *Libri de re rustica* imprimées par Sébastien Gryphe

Le texte d'un livre nous en apprend généralement beaucoup sur sa propre histoire. Cependant, l'étude de la constitution formelle et matérielle de ce même ouvrage peut nous instruire tout autant.

La bibliographie matérielle est cette discipline qui, en décrivant avec précision les constituants matériels d'un livre, permet de mieux le replacer dans son contexte historique de composition et de fabrication. Elle peut aussi permettre de l'inscrire ou, au contraire, de l'opposer aux mouvements esthétiques et intellectuels de l'époque.

Elle nous permet aussi de « faire parler » imprimeurs et libraires qui ne s'expriment généralement pas dans le texte et qui, pourtant, occupent une place fondamentale dans la chaîne du livre. Les choix qu'ils font pour donner forme à un ouvrage ne sont pas gratuits et leur étude permet de déceler politique éditoriale, imitations, contrefaçons, etc.

Ensuite, l'étude matérielle de plusieurs livres, comme nous allons le faire avec la production des *Libri de re rustica* de S. Gryphe, permet d'aborder le livre comme faisant partie d'une collection et d'une production qui évolue au cours du temps.

L'étude qui suit ne propose pas une étude matérielle exhaustive des livres des *Scriptores rei rusticae* et des commentaires des humanistes mais s'attarde sur trois points significatifs qui permettent de comprendre la politique éditoriale menée par Sébastien Gryphe et l'évolution de cette production. Aussi nous aborderons la question du choix du format, puis du choix des caractères avant d'étudier la page de titre. Pour compléter cette étude, nous proposons en annexe 3 les notices détaillées des ouvrages consultés à la bibliothèque municipale de Lyon.

LE FORMAT

Importance du format

À l'ère de l'imprimerie artisanale, le moulin à papier fournissait à l'imprimeur des grandes feuilles de même dimension. Le format d'un livre correspondait au nombre de fois où la feuille de papier devait être pliée pour former un cahier. Les cahiers étaient ensuite assemblés pour que l'ouvrage prenne forme. Si la feuille était pliée une fois, on obtenait un format in-2° ou in-folio, pliée deux fois, un format in-quarto, pliée trois fois, un format in-octavo et ainsi de suite jusqu'au format in-seize voire in-vint-quatre.

L'imprimeur qui décidait de lancer la production d'un ouvrage, devait avant-tout choisir un format pour le livre à imprimer. On imagine que, dans le cas où l'auteur était encore vivant et suivait de près l'impression de son œuvre, un tel choix pouvait se faire en concertation avec l'imprimeur. Pour ce qui est de l'impression des traités des agronomes latins, la question ne se posait pas. En revanche, nous savons que l'éditeur scientifique des traités de Caton et Varron et l'auteur de commentaires, Piero Vettori, pouvait discuter la mise en forme des textes qu'il avait produits¹⁴⁰.

On comprend aisément que choisir parmi des formats très différents n'était pas anodin. On n'imprimait pas le même type de livre en in-2° et en in-16°. Aussi, comme l'ont souligné R. Bats, C. Miachon, M.-L. Montlahuc et R. Schmauch-Bleny dans leur étude¹⁴¹, l'utilisation d'un format plutôt qu'un autre avait toute son importance. Il s'agissait d'un véritable choix éditorial et commercial de la part de l'imprimeur et témoignait de l'usage prévu pour le livre. Ce choix pouvait se faire aussi l'écho des modes et des goûts des imprimeurs et de leurs clients.

Pour la publication des œuvres des agronomes latins et des commentaires, Sébastien Gryphe prit le parti d'imprimer tous les livres des six éditions successives en in-8°. On peut, dès lors, s'interroger sur ce choix.

¹⁴⁰ Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », *Quid noui ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, p. 320.

¹⁴¹ BATS, Raphaëlle, MIACHON, Coralie, MONTLAHUC, Marie-Laure, SCHMAUCH-BLENY, Roseline, *Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550*, 2006, mémoire de recherche, diplôme de conservateur des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 32.

Le choix de l'in-8°

Tendance générale à la diminution des formats

D'une manière générale, un changement de préférences en ce qui concerne les dimensions des livres s'opère au cours des XV^e et XVI^e siècles. En effet, on remarque une tendance à abandonner les grands formats in-folio en faveur de formats plus petits : in quarto, in-octavo, in-douze, in-seize voire même parfois des formats miniatures comme l'in-24°. La production de Sébastien Gryphe s'inscrit dans cette tendance. En effet, après avoir pris son indépendance par rapport à la Compagnie des libraires, en 1528, il abandonna presque totalement les grands in-2° du début de sa carrière pour des formats réduits, in-4° mais surtout in-8°, puis in-16°.

Ce changement est dû à la disparition des grandes éditions commentées inspirées des manuscrits du Moyen âge dont les marges étaient surchargées de gloses. À la Renaissance, les imprimeurs et leurs clients ont préféré des éditions *sine commento* et en petit format. Les éditions des œuvres des *Scriptores rei rusticae* données par Sébastien Gryphe témoignent assez bien de cette tendance. En effet, les traités latins sont publiés à part des commentaires si bien que les marges des pages sur lesquelles les textes antiques sont couchés sont restées vierges.

Il est probable que le goût pour les livres en format réduit soit également né de l'émulation esthétique qui entourait l'imprimeur humaniste vénitien Alde Manuce. En 1501, avec la parution d'un Virgile en in-8°, il proposa pour la première fois un ouvrage de littérature classique en petit format. Il en imprima par la suite de nombreux autres sur le même modèle créant ainsi une sorte de « collection » reconnaissable et unifiée quant à la forme et au fond. Ses classiques en petit format seront imités et contrefaits par d'autres imprimeurs humanistes lançant ce qu'on pourrait qualifier de « vogue ».

Cependant, la création de ce nouveau modèle traduit peut-être une signification autre que simplement esthétique. Jusqu'au Virgile de 1501, les livres imprimés en in-4° et in-8° étaient exclusivement des ouvrages de littérature populaire et des ouvrages de piété utilisés de manière quotidienne et familière, tels que les livres d'heures, par exemple.

Le fait que des humanistes aient souhaité reprendre ce format pour éditer des classiques fut peut-être le signe d'une volonté d'ajouter, voire de remplacer, les modèles religieux par les modèles antiques et les autorités médiévales et féodales par les autorités antiques. Ainsi, comme l'expliquent R. Bats, C. Miachon, M.-L. Montlahuc et R.

Schmauch-Bleny dans leur mémoire de recherche¹⁴², il est probable que l'impression en format réduit des classiques latins et grecs ait joué un rôle dans l'enseignement moraliste. Ce qui correspondait à une nouvelle morale issue de l'idéologie humaniste – en remplaçant, par exemple, les modèles donnés par les vies des saints par les modèles donnés par les vies des Anciens.

La diminution du format implique encore une autre donnée. En effet, les livres destinés à la piété quotidienne étaient imprimés en in-4° ou in-8° parce qu'un tel format, adapté à la main, était plus facilement manipulable et transportable et favorisait un usage fréquent. Ainsi, si l'on a adapté ces formats à d'autres types de livres, c'est parce que les pratiques de lectures évoluaient. En effet, au cours des XV^e et XVI^e siècles un goût pour une lecture continue et appartenant à la sphère du loisir et du temps libre s'est développée dans les classes supérieures de la société. Le livre n'était plus simplement destiné au pupitre de l'étude, utilisation pour laquelle le format in-folio était bien adapté. De plus, en adaptant un format réservé, en autres, aux ouvrages de littérature populaire, les humanistes ont peut-être aussi voulu rendre plus accessible la littérature classique et humaniste, peut-être même la populariser, la démocratiser.

Enfin, ce changement est peut-être aussi né de préoccupations économiques. Les petits formats, nécessitant moins de papier, coûtaient moins cher à la fabrication comme à l'achat. Ces livres étaient rendus accessibles à un plus grand nombre. La circulation des textes fut ainsi favorisée. Les livres étaient en effet plus facilement transportables à la fois pour les lecteurs et pour les imprimeurs qui devaient livrer des commanditaires à travers l'Europe.

L'in-8° chez Sébastien Gryphe

Sébastien Gryphe a donc fait le choix d'imprimer ses six éditions des traités des *Scriptores rei rusticae* ainsi que leurs commentaires en format in-8°.

Parmi les différents formats utilisés par Sébastien Gryphe pour imprimer ses livres, on remarque que dès 1530, l'in-8° est majoritaire¹⁴³. L'imprimeur lyonnais a peut-être souhaité diminuer ses coûts de production et de transport en imprimant en petit format. Cependant, si cela avait été la seule motivation de Gryphe, on peut supposer

¹⁴² BATS, Raphaëlle, MIACHON, Coralie, MONTLAHUC, Marie-Laure, SCHMAUCH-BLENY, Roseline, *Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550*, 2006, mémoire de recherche, diplôme de conservateur des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 35.

¹⁴³ cf. le tableau de l'annexe 2, p. 5 : « Formats des livres imprimés les années de publication des *Libri de re rustica*. »

qu'il aurait publié toutes sortes de livres sous cette forme. Or, il apparaît qu'il a essentiellement imprimé les éditions des classiques et les ouvrages humanistes dans ce format. Il semble donc que ce choix résulte d'une politique éditoriale réfléchie.

Gryphe a sans aucun doute suivi la tendance inspirée par Alde Manuce. Depuis, 1501, le format in-8° chez l'imprimeur vénitien était, comme nous l'avons vu, caractéristique des éditions des classiques antiques. Manuce avait ainsi voulu créer une sorte de « collection » d'auteurs antiques unit par la forme comme par le fond – sauf pour les œuvres philosophiques qui étaient encore publiées en in-2° parce qu'elles étaient destinées à l'étude. Jusqu'en 1550, il semble que Gryphe ait pris exemple sur les éditions aldines en proposant des classiques et des ouvrages humanistes en petit format. Après cette date cependant, il réédite les classiques en in-16° et on remarque que, progressivement, l'in-16° tend à remplacer l'in-8°.

D'autre part, nous avons vu que l'officine de Gryphe était le lieu de rencontre entre humanistes, et même le foyer d'un monde lettré. Ainsi, pour cibler la clientèle humaniste qui fréquentait son atelier et suivant ses propres intérêts intellectuels et sa volonté de s'imposer sur le marché de l'humanisme, l'imprimeur lyonnais semble avoir clairement fait un choix éditorial. En éditant des œuvres classiques et humanistes au format in-8°, il proposait des ouvrages qui étaient adaptés à la lecture individuelle et plus maniables pour l'étude et, de fait, des ouvrages qui plaisaient à sa clientèle humaniste.

Les *Libri de re rustica* imprimés par Sébastien Gryphe semblent donc s'inscrire dans une production humaniste, inspirée de celle d'Alde Manuce et clairement destinée à un public d'érudits et de savants. Ce postulat est confirmé par le fait que les textes des agronomes latins ne sont jamais publiés sans un volume composé des commentaires de célèbres humanistes. Il apparaît donc que cette série d'ouvrages était destinée à un public d'érudits humanistes qui s'intéressait aux textes classiques et aux travaux humanistes réalisés sur ses textes et qui souhaitait s'essayer lui-même à leur étude.

Ainsi, il semble bien que ces livres, autant que les œuvres de Cicéron ou de Sénèque, d'Érasme ou d'Étienne Dolet, étaient destinés à un public d'érudits humanistes et s'inscrivaient dans une politique éditoriale ciblant un public de lettrés.

Comparaison avec des éditions antérieures, contemporaines et postérieures

Le format dans lequel Sébastien Gryphe a imprimé les *Libri de re rustica* résulte, comme nous l'avons vu, d'un choix éditorial réfléchi. En étant imprimés en in-8°, ces livres s'insèrent dans un courant de publications humanistes, initié par l'imprimeur vénitien Alde Manuce.

Aussi, il est intéressant de comparer le format des éditions d'Alde Manuce et de Sébastien Gryphe avec celui d'autres éditions des œuvres de *Scriptores rei rusticae*. Le tableau suivant recense les éditions antérieures, contemporaines et postérieures des *Libri de re rustica* et de leurs commentaires en signalant le format dans lequel elles ont été imprimées.

Édition	Format	Édition de Gryphe en in-8°
Édition princeps, chez Nicolas Jenson, Venise, 1472	in-2°	
Édition de Regii, 1482	in-2°	
Édition chez Benedetto Faelli, Bologne, 1494	in-2°	
Édition chez Dionisio Bertocchi, Reggio nell'Emilia, 1496	in-2°	
Édition de Benedetto Faelli, Bologne, 1504	in-2°	
Édition d'Alde Manuce, Venise, 1514	in-8°	
Édition de Philippi Giunta, Florence, 1515.	in-4°	
Édition de Philippi Giunta, Florence, 1521.	in-4°	
Édition de Josse Bade, Paris, 1529	in-2°	
Édition de Jean Petit, Paris, 1533	in-2°	

Édition des héritiers d'Alde Manuce, Venise, 1533	in-4°	
Édition de Johann Herwagen, Bâle, 1535	in-4°	Première édition en 1535
		Édition de 1537
		Édition de 1541
		Commentaires produits par P. Vettori en 1542
Édition de Robert Estienne, Paris, 1543.	in-8° ¹⁴⁴	
		Éditions de 1548 et 1549.
Édition de Friedrich Sylburg, Heidelberg, 1595	in-8°	

Ce tableau donne la nette impression qu'Alde Manuce fait figure de pionnier en ce qui concerne l'impression des œuvres des *Scriptores rei rusticae* en petit format. Il est en effet le premier à avoir proposé une édition des *Libri de re rustica* au format in-8° alors que ses prédécesseurs impriment tous au format in-2°.

Après Manuce, l'imprimeur florentin Philippe Giunta publie ces textes également en in-8°. Cependant, on sait que les Giunti produisaient des contrefaçons des œuvres aldines. Il semble que les impressions des *Libri de re rustica* par les Giunti entrent dans cette catégorie.

Après les italiens, il faut attendre les éditions de Sébastien Gryphe pour que les œuvres des *Scriptores rei rusticae* soient de nouveau imprimées en in-8°. Ce modèle est ensuite repris par Robert Estienne – qui a copié l'édition de l'imprimeur lyonnais – et, longtemps après lui, par Friedrich Sylburg.

Gryphe semble donc bien avoir voulu prendre pour exemple et imiter Alde Manuce. On pourrait dès lors penser qu'il contrefait l'édition aldine. Cependant, comme nous le verrons, il ne s'agit là que de sa « source d'inspiration ».

¹⁴⁴ Il s'agit d'une reprise de l'édition de Piero Vettori imprimée par Sébastien Gryphe, ce qui explique peut-être le choix du format in-8°.

TYPOGRAPHIE

Les œuvres des *Scriptores rei rusticae* et les commentaires réalisés par les humanistes sur ces textes qui ont été imprimés par Sébastien Gryphe comportent une autre caractéristique formelle importante. Il s'agit du choix fait par Sébastien Gryphe d'imprimer toutes ses éditions des *Libri de re rustica* en caractères romains mais surtout italiques. Comme le format, le choix des caractères pour l'impression d'un ouvrage n'est pas gratuit. Il peut au même titre témoigner de la politique éditoriale menée par l'éditeur.

Sébastien Gryphe utilise deux fontes pour l'impression des *Libri de re rustica* : l'une de romain, l'autre d'italique. Le terme « italique » est utilisé pour désigner la lettre romaine cursive, caractère aux lettres inclinées vers la droite. À l'époque où exerce Gryphe, l'italique n'est pas réduit à une fonction d'« auxiliaire », à un statut secondaire, comme il le sera plus tard. Les rôles attribués à l'italique et au romain sont même inversés. Gryphe imprime, en effet, le corps des textes entièrement en italique tandis que le romain est réduit à un rôle secondaire. Il n'est utilisé que pour les titres et pour mettre en valeur les premiers mots de chaque chapitre. L'inversion des rôles entre italique et romain est d'autant plus flagrant dans les *Explicationes* de Piero Vettori qu'il publie en 1542, chez Sébastien Gryphe. Dans cet opuscule, Vettori explique les corrections qu'il a été amené à faire dans les textes des traités de Caton et Varron pour son édition de 1541. Ici, comme l'italique aujourd'hui, le romain est utilisé pour les citations. La prépondérance de l'italique dans les éditions de Sébastien Gryphe n'est pas un hasard. On peut donc se demander ce que signifie le choix de cette police.

Les fontes italiques de Sébastien Gryphe

Après avoir utilisé principalement des caractères gothiques au début de sa carrière¹⁴⁵, Sébastien Gryphe acquit des caractères romains et italiques dès 1528. Il composa alors de plus en plus de ses livres au moyens de ces fontes et, notamment, commença à utiliser l'italique pour imprimer le corps de texte de ses livres.

Il n'est pas facile de déterminer avec précision combien de fontes différentes de caractères italiques Sébastien Gryphe a utilisé et laquelle a servi à l'impression des œuvres des *Scriptores rei rusticae*. De plus, les différentes sources ne s'accordent pas

¹⁴⁵ Il s'agit de casses locales, probablement fournies par la Compagnie des libraires, à l'origine de l'installation à Lyon de Sébastien Gryphe.

toujours. Seule une étude détaillée de la production de l'imprimeur-libraire permettrait de répondre à cette question de façon définitive.

Cependant, il semble que Gryphe ait utilisé trois ou quatre fontes italiques différentes.

Deux, voire trois, des types italiques qu'il a utilisés présentent des capitales inclinées. Il semble avoir eu recours à un ou deux de ces types à partir de 1537. Harry Carter¹⁴⁶ considère que Gryphe adopta pour la première fois, pour une édition des *Odae* de Salmonius Macrinus, en 1537, un italique aux capitales inclinées inspiré de l'italique Gros-romain qu'utilisait Simon de Colines, à Paris, un an auparavant. Pour A. F. Johnson¹⁴⁷, en revanche, Gryphe aurait utilisé pour la première fois un type aux capitales penchées en 1537 pour les *Epigrammata* de Claudius Rosselettus. Toujours selon cet auteur, ce type serait originaire de Bâle. Qu'il soit d'origine parisienne ou bâloise, les deux auteurs situent l'apparition d'un type aux capitales inclinées la même année. On peut supposer qu'il s'agit des mêmes caractères. Le deuxième ou troisième type utilisé par Gryphe et présentant des capitales inclinées est celui que lui aurait fourni, ainsi qu'à Jean de Tournes, Robert Granjon en 1547. Ces deux ou trois types aux capitales penchées ne correspondent cependant pas aux caractères utilisés pour l'impression, de 1535 à 1549, des *Libri de re rustica* et de leurs commentaires.

Tout d'abord, la date d'édition de ces livres en témoigne, Gryphe utilise abondamment l'italique avant 1537. Les bibliographies de H. Baudrier et S. von Gültlingen attestent quant à elles l'utilisation de l'italique dès 1528.

De plus, les capitales du type utilisé dans les éditions qui nous intéressent ne sont pas inclinées mais, au contraire, bien droites et se rapprochent ainsi des capitales romaines. Gryphe a donc peut-être utilisé deux fontes d'italique à partir de 1537, l'une aux capitales penchées, l'autre aux capitales droites.

Du fait de la présence de capitales romaines dans le texte en italique, on peut dire que les caractères italiques utilisés par Gryphe pour les *Libri de re rustica* sont du type aldin, du nom du célèbre imprimeur vénitien Alde Manuce. Ce dernier, fut le premier imprimeur à populariser l'italique. Il fit graver au bolonais Francesco Griffo une fonte italique aux capitales droites et, en 1501, il imprima son premier ouvrage avec ces caractères : des *Opera* de Virgile. Dès lors, Manuce utilisa ce nouveau type pour imprimer le corps de texte de sa collection de classiques en format réduit.

¹⁴⁶ CARTER, Harry, *A view of early typography up to about 1600*, 2^e éd., London, Hyphen press, 2002, p. 122.

¹⁴⁷ JOHNSON, Alfred Forbes, *Type designs, their history and development*, London, Grafton & co, 1959, p. 109.

La renommée de l'imprimeur vénitien et le succès de ses éditions incita très tôt d'autres imprimeurs et graveurs à copier les nouveaux caractères, malgré le privilège qui les protégeait. Ce fut le cas des imprimeurs Giunti de Venise qui copièrent l'italique aldin dès 1503. En France, l'italique de Manuce fut reproduit, à Lyon, par Balthazar da Gabiano et Barthélemy Trot dès 1502 pour la réalisation de contrefaçons aldines. Cependant, en dehors de l'Italie ce sont véritablement les copies allemandes qui popularisèrent le type aldin. Selon Harry Carter¹⁴⁸, c'est cet italique qui est utilisé pour la première fois à Bâle par J. Froben en 1519, puis à Paris en 1529 chez Christian Wechel, avant qu'il n'arrive à Lyon en 1528 chez S. Gryphe.

Après avoir amassé un pécule suffisant, Gryphe fit l'acquisition en 1528 de caractères italiques et romains de qualité, puis de types grecs et hébreux. Il semble que ces types soient des fontes bâloises. C'est avec eux qu'il réalise ses premières impressions en italique, parmi lesquelles on compte les éditions des *Libri de re rustica* et de leurs commentaires. Comme l'ont remarqué Raphaëlle Bats, Coralie Miachon, Marie-Laure Montlahuc et Roseline Schmauch-Bleny¹⁴⁹, Gryphe a pu acquérir cette fonte grâce à l'implantation à Lyon d'imprimeurs étrangers qui permettait la circulation des fontes, notamment italiennes et allemandes. Gryphe est d'ailleurs lui-même fortement lié à ces deux régions puisqu'il est issu d'une famille d'imprimeurs allemands et qu'il débuta sa carrière en Italie. Le fait qu'il ait pu avoir des contacts avec Bâle ou des imprimeurs et graveurs italiens n'est donc pas surprenant. D'autre part, Raphaëlle Bats, Coralie Miachon, Marie-Laure Montlahuc et Roseline Schmauch-Bleny ont également émis l'hypothèse que les fontes de J. Froben aient pu être vendues après son décès survenu en 1527, un an avant que Gryphe produise ses premières impressions en italique.

Italique et humanisme

Comme nous l'avons vu, la fonte d'italique que Sébastien Gryphe utilise est d'inspiration aldine. On remarque que là encore, Gryphe s'inscrit dans le courant esthétique initié par Alde Manuce.

Il semble que l'imprimeur vénitien n'avait pas fait le choix de l'italique uniquement pour des raisons esthétiques. En effet, ce type permettait de resserrer le

¹⁴⁸ Harry Carter, *A view of early typography up to about 1600*, reprinted with an introduction by James Mosley, Hypen press, London, 2002 (2ème édition), p. 118.

¹⁴⁹ BATS, Raphaëlle, MIACHON, Coralie, MONTLAHUC, Marie-Laure, SCHMAUCH-BLENY, Roseline, *Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550*, 2006, mémoire de recherche, diplôme de conservateur des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 40.

texte et, donc, d'en imprimer une plus grande quantité sur une page. Ainsi, il faisait des économies d'encre et de papier. L'italique était donc bien adapté au petit format – qui lui aussi permettait des économies de papier. La raison de l'adoption de ce caractère est donc avant tout économique. De plus, Manuce avait entrepris de publier des éditions de textes classiques et humanistes en format réduit, l'italique s'imposait donc pour ça collection de « livre de poche ».

Avec le succès que rencontrèrent ces éditions auprès du public humaniste et universitaire notamment, l'italique devint une composante essentielle de ces livres adaptés aux nouvelles attentes de lectures et symboles de l'humanisme érudit et savant.

Sébastien Gryphe partagea sûrement les mêmes motivations économiques que le vénitien, que ça soit pour le choix du format comme pour le choix du caractère. Cependant, nous avons vu qu'il entreprend comme Manuce de publier une « collection » d'éditions classiques et humanistiques en format réduit. Il est donc fort possible qu'il ait choisit l'italique dans le but d'imiter l'italien. Il faut souligner que Gryphe ne fait pas de contre-façons des éditions aldines. En effet, l'exemple des *Libri de re rustica* montre assez bien que le lyonnais retravaille les textes et charge des éditeurs scientifiques d'en établir une version pour ses impressions. Nous avons vu qu'il avait le soucis de satisfaire sa clientèle humaniste et donc de leur proposer des textes dans une version récente.

Le lien qui unit l'italique au courant humaniste est ici déjà visible. Le type est tout d'abord commandé par un imprimeur humaniste pour l'impression d'œuvres notamment classiques et humanistiques. Il est ensuite repris par d'autres imprimeurs humanistes qui eux aussi l'utilisent pour imprimer des classiques et des œuvres humanistiques, comme J. Froben et S. Gryphe. Cependant, ce lien est présent dès l'origine de l'italique.

En effet, le type italique serait né dans les milieux humanistique du XV^e siècle. Il s'inspire de l'écriture manuscrite née chez les copistes italiens entre 1420 et 1430 et de la cursive légèrement penchée des humanistes de Florence et de Rome. La tradition veut que ce soit Niccolo Niccoli, le philologue humaniste et excellent calligraphe, qui l'ait inventé. Selon Jean-François Gilmont¹⁵⁰, c'est Pétrarque qui ouvrit la voie en rejetant l'écriture gothique, symbole du Moyen âge. « Peu après Coluccio Salutati proposa une écriture qui annonçait l'humaniste. Puis, à Florence au début du XV^e siècle, Poggio Bracciolini retrouva la caroline et vingt ans plus tard Niccolo Niccoli créa la cursive humanistique, dont est issue l'italique ».

¹⁵⁰ GILMONT, Jean-François, *Le livre et ses secrets*, Genève, Droz, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, p. 29, Collection Cahiers d'humanisme et Renaissance.

De plus, avant que Francesco Griffo ne grave son italique, reconnu pour son élégance, et qu'Alde Manuce ne le popularise, d'autres avaient déjà imprimé avec un type cursif incliné. C'est le cas des imprimeurs Sweynheym et Pannartz qui donnèrent, à Rome en 1469, une édition des *Commentaires* de César. Cette édition présente un format réduit et des caractères inspirés de l'écriture humaniste et une impression à longues lignes et non plus à deux colonnes. Ils définirent alors le modèle d'un livre à la fois humaniste et moderne qui, inspira certainement Manuce.

L'italique se définit donc d'emblée comme le type même de l'écriture de la Renaissance italienne et de l'humanisme, symbole de la modernité.

En utilisant l'italique, Sébastien Gryphe inscrivit donc ses éditions et, parmi elles, les *Libri de re rustica*, dans ce courant. Il est aussi intéressant de constater que Gryphe couplait l'usage de l'italique avec des caractères romains. Ce type fut lui aussi lié à l'humanisme et à son développement. En effet, le romain s'est progressivement imposé chez tous les imprimeurs face au gothique qui restait un témoin de l'« âge barbare » que fut le Moyen âge. Le romain imitait l'écriture manuscrite caroline et se voulait caractéristique des textes de langue latine et fut aussi utilisé dans les éditions italiennes humanistes. Il fut donc lié au développement de l'humanisme et à l'idéologie que le mouvement incarnait. Au même titre que l'italique, qui en est en fait une variante, il renvoie lui aussi au modèle de la modernité humaniste.

En utilisant ces caractères, il semble donc que Sébastien Gryphe ait délibérément voulu inscrire une partie de sa production dans le mouvement humaniste. Au sein de cette production, ce trouvent des textes que l'on pourrait considérer comme mineurs et qui, pourtant, ont suscité l'intérêt des humanistes presque autant que les discours de Cicéron et que les écrits historiques de Salluste. Rien qu'en étudiant la forme matérielle donnée aux *Libri de re rustica*, on peut déceler la volonté de Sébastien Gryphe de rattacher ce corpus à l'esthétique et donc à l'idéologie humaniste.

Comparaison avec d'autres éditions

Nous proposons en annexe 4 la description d'exemplaires d'autres éditions des *Libri de re rustica* que nous avons pu consulter à la bibliothèque municipale de Lyon.

La comparaison de ces éditions avec celle de Sébastien Gryphe permet de confirmer la volonté de l'imprimeur-libraire lyonnais d'inscrire sa production dans le courant esthétique initié par le vénitien Alde Manuce. En effet, alors que Manuce et,

après lui, Philippe Giunta utilisent l'italique, les imprimeurs parisiens Josse Bade et Jean Petit impriment tout leur texte en romain. La différence des caractères, ajoutée à celle du format donnent véritablement l'impression d'avoir affaire à deux « écoles » qui se rejoignent par la sensibilité humaniste mais qui s'opposent par leurs choix formels et esthétiques. La forme des livres des parisiens semble plus grossière et archaïque. La mise en page du livre X du traité de Columelle dans l'édition de Josse Bade en est un exemple assez flagrant. En effet, le texte de l'agronome est entouré du commentaire de l'érudit, rappelant ainsi la présentation des manuscrits glosés du Moyen âge.

ÉTUDE DES PAGES DE TITRE RENDANT COMPTE DE L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

Dans cette partie, nous consignons des remarques moins significatives que celles relevées sur le choix du format et des caractères, mais qui nous semblent tout de même avoir leur importance dans l'étude de l'évolution de la production des *Libri de re rustica* de Sébastien Gryphe.

L'évolution des informations données sur les pages de titres

Statut et fonction de la page de titre

La page de titre est la première page imprimée d'un livre, elle est donc le lieu du premier contact entre le lecteur et le livre.

Bien qu'il n'y ait jamais eu de normes établies quant aux éléments que devait contenir la page de titre, on peut dire qu'au moment où Sébastien Gryphe exerce, la page de titre est plus ou moins fixée et mentionne généralement – du moins dans sa version la plus complète – le titre de l'ouvrage, une indication du contenu, la marque du libraire ou de l'imprimeur, la date et l'adresse (c'est à dire le nom du libraire ou de l'imprimeur et le lieu de l'impression)¹⁵¹. La page de titre ainsi composée est relativement récente au

¹⁵¹ Tous ces éléments sont présents dans les pages de titre des *Libri de re rustica* imprimés par Sébastien Gryphe, nous renvoyons aux photos de l'annexe 3.

moment où Gryphe imprime. En effet, les premiers imprimés n'en possédaient pas et elle commence à se construire dans les années 1475-1480¹⁵².

Contrairement au reste de l'ouvrage, cette partie du livre ne relève pas de la responsabilité de l'auteur, mais quasiment exclusivement de l'imprimeur et du libraire. Ainsi, son importance est capitale pour celui qui est chargé de fabriquer et de vendre l'ouvrage. Elle doit non seulement le présenter, mais aussi attirer le lecteur, susciter sa curiosité et le séduire. De ce fait, la page de titre est en quelque sorte chargée d'assurer la « publicité » de l'œuvre. Ainsi, en plus de nous indiquer les éléments de présentation de l'ouvrage que nous avons cités plus haut, son étude peut nous renseigner sur les stratégies éditoriales et commerciales de l'imprimeur-libraire.

Cette étude est d'autant plus intéressante lorsque l'ouvrage a été publié plusieurs fois, comme c'est le cas avec les *Libri de re rustica* et leurs commentaires publiés par Sébastien Gryphe. L'étude des pages de titre des éditions successives nous permet de suivre l'évolution de la production de l'imprimeur libraire et d'y déceler des arguments commerciaux.

L'évolution des pages de titre des *Libri de re rustica* imprimés par Sébastien Gryphe.

Les pages de titre des trois tomes de l'édition de 1535 sont simples¹⁵³. En plus de donner les informations qui concernent l'imprimeur-libraire, elles se bornent seulement à donner le contenu des ouvrages. On peut cependant imaginer que le fait de mentionner en page de titre le nom des érudits, auteurs des commentaires consignés dans le troisième tome est à lui seul un argument de vente. Les pages de titre de l'édition de 1537 reprennent exactement les mêmes informations, mis à part l'organisation des volumes en trois tomes – cette question sera l'objet d'une partie ultérieure.

En revanche, pour l'édition de 1541, des changements dans la production des *Libri de re rustica* s'observent sur les pages de titre. En effet, c'est en 1541 que l'humaniste Piero Vettori fait imprimer par Sébastien Gryphe son édition des traités agronomiques de Caton et Varron. Aussi, l'imprimeur-libraire doit réorganiser ses textes et composer de nouvelles pages de titre. Il propose toujours plusieurs volumes, mais cette fois – à la demande de l'italien qui voulait que son travail soit publié indépendamment des autres textes – ce sont quatre livres qui sortent de l'officine du lyonnais.

¹⁵² BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2006, p. 199 Collection U. Histoire.

¹⁵³ cf. annexe 3, p. 8, 11 et 16.

Un volume est consacré à l'édition de Piero Vettori. On remarque que le nom de l'éditeur scientifique est explicitement mentionné par le sous-titre : « Per Petrum Victorium, ad uesterum exemplarium fidem suae integritati restituti ». Il s'agit là pour Gryphe de faire valoir son argument de vente. Il propose ici une édition encore jamais publiée, il est normal qu'il tire parti de l'exclusivité. L'imprimeur-libraire profite également de la notoriété de Vettori. Ce dernier devait, en effet, être connu dans le milieu des humanistes pour avoir déjà proposé une édition scientifique d'une partie des œuvres complètes de Cicéron¹⁵⁴. Soulignons que cet ouvrage avait certainement rencontré un grand succès puisqu'il fut réédité quasiment aussitôt par Robert Estienne (en 1539, à Paris), puis par Sébastien Gryphe l'année suivante. Le nom de Vettori est donc aussi déjà familier à la clientèle de Gryphe. Ce dernier a également déjà publié un ouvrage inédit de Vettori : ses *Posteriores castigationes* sur les *Lettres familières* de Cicéron. On peut donc supposer que le nom de Vettori est vendeur. Il l'est d'autant plus pour Gryphe dont la clientèle est composée d'humanistes.

À côté du volume de Piero Vettori, Sébastien Gryphe décide de rééditer les traités des deux autres *Scriptores rei rusticae*, Columelle et Palladius ainsi que le volume de commentaires qu'il a imprimé en 1535 et 1537. Mais cela nécessite qu'il réorganise le corpus de textes. Il propose donc trois volumes séparés avec chacun une page de titre. La page de titre du volume de commentaires reprend les mêmes informations que pour les éditions précédentes. En revanche, la page de titre du volume consacré au traité de Columelle, bien que très ressemblante à celle des éditions de 1535 et 1537, annonce cependant douze livres et un treizième livre est mis en évidence par le sous-titre : « Ejusdem de Arboribus liber separatus ab aliis ». Ce sous-titre n'est pas inédit. Il reprend en partie celui d'Alde Manuce dans son édition de 1514¹⁵⁵. Jucundus Veronensis, l'éditeur scientifique qui prépara l'édition d'Alde Manuce, fut le premier à comprendre que le *De arboribus* avait usurpé la place du livre III. L'imprimeur-libraire signale donc cette découverte et argument commercial de taille sur sa page de titre. L'édition venitienne présente donc pour la première fois ce sous-titre qui est repris ensuite, un peu modifié, notamment dans les éditions de Jean Petit, en 1533, et Josse Bade, en 1529¹⁵⁶. Si Gryphe décide de le rajouter à son tour en 1541, c'est sans doute qu'il le considère comme une précision nécessaire quant au contenu du livre et sûrement aussi comme un

¹⁵⁴ C'est le premier ouvrage imprimé de Piero Vettori. Imprimé d'abord entre 1534 et 1537 à Florence chez les imprimeurs Giunti.

¹⁵⁵ « Ejusdem de arboribus liber separatus ab aliis, quare autem id factum fuerit : ostenditur in epistola ad lectorem », citation extraite de l'exemplaire Rés 393823 de la bibliothèque municipale de Lyon.

¹⁵⁶ « Ejusdem de arboribus liber unus, ab aliis separatus, quare autem id factum fuerit, ostenditur in epistola Aldi ad Lectorem, quae est ante faciem libri », citation extraite des exemplaires de la bibliothèque municipale de Lyon : Rés 107333 (édition de Jean Petit, Paris 1533) et Rés 107295 (édition de Josse Bade, Paris, 1529).

argument « publicitaire ». Enfin, Gryphe crée une nouvelle page de titre pour le traité de Palladius. Celle-ci reprend simplement les informations données en sous-titre sur les pages de titre du volume consacré aux traités de Caton, Varron et Palladius dans les éditions de 1535 et 1537.

En 1542, Pierro Vettori confie un troisième et dernier ouvrage à Sébastien Gryphe. Il s'agit d'un volume d'*Explicationnes* sur les traités de Caton, Varron et Columelle. La page de titre qui est composée pour l'occasion met en exergue le nom de l'éditeur scientifique. Les noms des agronomes latins sont quant à eux mentionnés en sous-titre. Il est intéressant de constater que Gryphe avait pris le parti de faire l'inverse pour la page de titre de l'édition scientifique de Caton et Varron donnée par Vettori l'année précédente. Les noms des agronomes latins étaient placés en titre et en gros tandis que le nom de l'éditeur était mentionné dans le sous-titre, en plus petit. Cela indique peut-être que c'était décidément bien le nom de l'éditeur scientifique qui risquait d'attirer l'acheteur, peut être plus que celui des agronomes latins.

Par la suite, on compte deux rééditions, en 1548 et 1549, des quatre volumes publiés en 1541.

Pour l'année 1548, nous avons seulement pu avoir accès à trois exemplaires du volume reproduisant le traité de Columelle. Leurs pages de titre reproduisent quasiment à l'identique celles des exemplaires de l'édition de 1541.

Sébastien Gryphe réédite le corpus des *Libri de re rustica* et de leurs commentaires en 1549 dont le volume de Caton et Varron par Vettori – mais sans les *Explicationnes* de Vettori. Nous avons pu constater que les pages de titre du volume sur Caton et Varron donné par Vettori, du livre contenant le traité de Palladius et de l'opuscule composé des commentaires de Georgio Merula, Philippe Beroalde et Alde Manuce sont les mêmes qu'en 1541 – excepté le changement de date bien sûr. Nous ne pouvons tirer de conclusion définitive pour ce qui est du volume contenant le traité de Columelle car il manque la page de titre aux deux exemplaires que nous avons consultés à la bibliothèque municipale de Lyon. On peut cependant supposer que, de même que pour les trois autres livres, la page de titre de cet opuscule reprenait celle de l'édition de 1541.

Comparaison

Il est intéressant de comparer les pages de titre des livres imprimés par Sébastien Gryphe avec celles des autres éditions décrites en annexe 4. Une fois de plus on constate la ressemblance entre la mise en page adoptée par Sébastien Gryphe et celle de l'édition d'Alde Manuce.

L'imprimeur lyonnais apparaît cependant comme un novateur puisqu'il publie les textes des *Libri de re rustica* en plusieurs tomes.

La répartition des textes en tomes et en volumes

Sébastien Gryphe fut le premier imprimeur à prendre le parti de publier les textes des *Scriptores rei rusticae* et leurs commentaires dans des volumes séparés, et cela avant que Piero Vettori ne lui demande de publier son travail à part des autres textes. Ce parti pris montre également que Gryphe ne contrefait pas des éditions antérieures mais propose bien une édition qui se veut innovante.

On peut imaginer que l'imprimeur lyonnais a fait ce choix éditorial en pensant à sa clientèle érudite et humaniste. Cette innovation permettait en effet au lecteur de pouvoir avoir sous les yeux le texte de l'auteur latin en même temps que les volumes de commentaires correspondants. Une telle organisation des textes facilitait donc leur lecture et leur étude.

Comme le montre clairement la description du contenu des éditions italiennes et parisiennes rapportée en annexe 4, avant Gryphe, tous les imprimeurs consignaient le corpus des *Libri de re rustica* dans un seul et même volume.

Comme nous l'avons vu, Sébastien Gryphe dû donc, pour chaque édition, réaliser une page de titre pour chacun des tomes. Il est intéressant de remarquer que, d'une édition à l'autre, des variantes peuvent apparaître et en ce qui concerne la répartition en volume, une variante importante s'observe entre la page de titre de l'édition de 1535 et celle de 1537.

Pour son édition de 1535, il consigne les traités de Caton, Varron et Palladius dans un même livre, consacre un deuxième volume au traité de Columelle et dédie un troisième livre aux *Priscarum uocum, in libris de re rustica, ennarationes* de Georgio Merula, aux commentaires du livre XIII, *De arboribus*, de Columelle par Philippe Beroalde et à la notice d'Alde Manuce, *de dierum generibus, simulque de umbris et horis, quae apud Palladium*. Les pages de titre nous indiquent que pour l'édition de

1535, Gryphe avait pris le parti d'organiser les trois volumes en trois tomes. Les trois pages de titre portaient clairement, comme le montre les photos de l'annexe 3, l'inscription du tome auquel le volume correspondait. Ainsi, Gryphe créait délibérément une collection et supposait à l'acheteur qu'il devait posséder les trois volumes.

En revanche, dès 1537, Gryphe supprime la mention des tomes, les trois volumes n'étaient, dès lors, plus liés. Cette évolution dans les pages de titre est peut-être le signe d'une évolution dans la politique commerciale de l'imprimeur-libraire. Avec la suppression des tomes, les acheteurs n'étaient plus contraints d'acheter les trois volumes pour avoir une collection complète. On peut imaginer que Gryphe espérait vendre ou vendait effectivement mieux les volumes de façon séparée.

Les marques typographiques

Fonction et signification des marques

La page de titre d'un ouvrage du XVI^e siècle comporte très souvent une marque typographique¹⁵⁷. C'est le cas des pages de titre des *Libri de re rustica* imprimés par Sébastien Gryphe.

La marque typographique est apposée par l'imprimeur qui a produit le livre ou, parfois, par le libraire en charge de le vendre. Généralement, tous les imprimeurs et les libraires font imprimer leur marque sur tous leurs livres. Il arrive qu'ils en placent une en plus à la fin du volume. Ce procédé rappelle les premiers temps de l'imprimé, quand la page de titre n'existait pas et que la marque de l'imprimeur était placée au colophon.

Comme le montre les reproductions en annexe 3, chacune des pages de titre des ouvrages des *Scriptores rei rusticae* et de leurs commentateurs présente la marque de l'imprimeur-libraire lyonnais et une marque de fin était parfois imprimée à la fin de certains volumes.

Les marques typographiques doivent permettre de rattacher un livre à un atelier d'imprimerie ou à une boutique de libraire et à une production. Elles doivent donc représenter de façon claire un imprimeur ou un libraire et renvoyer à son nom ou à un signe distinctif qui permettra de l'identifier. Comme l'écrit Aurélie Vertu¹⁵⁸ les premières marques, au XV^e siècle, « restaient de simples variantes d'un modèle conventionnel :

¹⁵⁷ La marque typographique est rendue obligatoire sous François I^{er}, par un édit en 1539.

¹⁵⁸ VERTU, Aurélie, *Les marques typographiques d'imprimeurs et de libraires (XV^e-XIX^e siècle)*, 2004, Rapport de Recherche bibliographique, DESS réseaux d'information et document électronique, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne, p. 41.

cartouche noir, cercle avec croix et initiales de l'imprimeur », ces initiales permettant donc d'identifier l'imprimeur.

Les marques typographiques se sont ensuite multipliées et complexifiées au XVI^e siècle. Selon Philippe Pradel de Lamaze, cette évolution, et notamment l'apparition des marques de fin, est liée à la volonté des imprimeur-libraires, à la suite d'Alde Manuce, d'éviter la contre-façon¹⁵⁹.

D'autre part, pour Aurélie Vertu, « vers le milieu du XVI^e siècle, l'influence de l'emblématique de la Renaissance donne aux marques un aspect plus symbolique, avec l'apparition des figures allégoriques associées à des devises érudites ». Les marques des pages de titre des *Libri de re rustica* s'inscrivent dans cette tendance avant le milieu du XVI^e siècle. En effet, comme en témoignent les reproductions de l'annexe 3 la marque du lyonnais se construit toujours autour d'un griffon, son animal-symbole, qui renvoie bien-sûr à son nom. De plus, le griffon semble soulever un cube symbolisant la vertu et ce cube est lui-même enchaîné à un globe ailé qui représente la fortune. Selon Claude-François Menestrier¹⁶⁰ : « comme en l'emblème de Gryphius, célèbre libraire à Lyon, on voyait un griffon, symbole de la Diligence, avec un cube, symbole de la Constance et le globe de la Fortune avec ses ailes pour dire qu'il falloit pour réussir dans le monde de la Diligence, de la Constance et du Bonheur ».

Les marques typographiques des imprimeurs et libraires étaient souvent accompagnées d'une devise pour expliquer ou ajouter une signification complémentaire à l'image. La symbolique de la marque de Sébastien Gryphe est soutenue par la devise : *Virtute duce, comite fortuna*, « Avec la vertu pour guide et la fortune pour compagne ». La maxime est partagée en deux sections, disposées verticalement à gauche et à droite du griffon. Cette devise est extraite d'une lettre de Cicéron¹⁶¹ qui aurait pour destinataire Munatius Plaucus, personnage considéré comme le fondateur de Lyon.

De même que la marque de titre, la marque de fin de Sébastien Gryphe représente un griffon. Mais cette fois, il est mis en scène seul, dans la nature avec sa patte avant gauche relevée.

En représentant un imprimeur ou un libraire de façon spécifique, comme le font de façon explicite les marques de Gryphe, la marque typographique permet d'authentifier la provenance d'un livre et, en général, d'éviter les contrefaçons. Elle remplit également

¹⁵⁹ PRADEL DE LAMAZE, Philippe, *Invention et diffusion de l'humanisme : les contrefaçons lyonnaises des éditions d'Alde Manuce*, 1995, mémoire de DEA, Villeurbanne, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, p. 57-61.

¹⁶⁰ *Art des emblèmes*, Paris, J.-B. De la Caille, 1784, p.58, cité par BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, tome VIII, Paris, F. De Nobele, 1964, p. 18.

¹⁶¹ Cicéron, *Epistolae ad familiares*, 10, 3.

une fonction commerciale et publicitaire. On peut la voir, comme Frédéric Barbier¹⁶², comme « un véritable symbole commerciale ». Elle ajoute donc à la valeur « publicitaire » de la page de titre.

Évolution des marques

De façon générale, l'imprimeur ou le libraire conserve les mêmes composants pour sa marque tout au long de sa carrière. Il arrive cependant qu'elle évolue. Des éléments peuvent être ajoutés, enlevés ou subir de légères variantes. La devise associée à l'image peut elle aussi évoluer.

Les marques typographiques utilisées par Sébastien Gryphe pour ses *Libri de re rustica* témoignent de quelques évolutions. Dans ces livres, elles sont beaucoup moins importantes qu'elles ont pu l'être au cours de la carrière de l'imprimeur. En effet, les différentes marques relevées par H. Baudrier¹⁶³ montrent parfois d'importantes différences les unes par rapport aux autres. Pour les ouvrages consacrés aux agronomes latins, elles gardent toutes les motifs du griffon retenant de l'une de ses serres un cube enchaîné à un globe ailé pour la marque de titre et du griffon dans la nature pour la marque de fin. Cependant, on remarque l'utilisation de deux versions différentes pour chacune des deux marques.

Pour ce qui est de la marque de titre, l'imprimeur-libraire utilise la marque n°1 – nommée ainsi par Henri Baudrier dans sa classification – pour les éditions de 1535 et 1537. En revanche, pour les éditions suivantes, il appose la marque n°1 bis. Les deux marques varient très légèrement. En effet, l'ombre sur le globe ailé est simplement plus importante dans la marque n°1 bis.

Ensuite, à partir de 1537, nous avons pu recenser des marques de fin dans certains volumes. Le troisième volume de l'édition de 1537, le premier et le deuxième volume de l'édition de 1541 et le deuxième volume de l'édition de 1549 présentent parfois la marque de fin appelée « n°7 » dans la classification de H. Baudrier. Le deuxième volume de l'édition de 1541 et le volume contenant le traité de Columelle de l'édition de 1548, quant à eux, présentent parfois la marque de fin n°6. Ces deux marques représentent toutes deux un griffon dans la nature relevant sa patte avant

¹⁶² BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2006, p. 105, Collection U. Histoire.

¹⁶³ BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, nouv. éd. revue et corrigée, tome VIII, Paris, F. De Nobele, 1964, p. 43 et p. 44.

gauche. Seulement sur la marque n°6, le griffon tourne sa gueule vers l'arrière tandis que sur la marque n°7, il la dirige vers l'avant. Le griffon de la marque n°7 paraît aussi plus vindicatif, la serre qu'il dirige devant lui donne un aspect plus agressif, plus farouche. Le dessin de cette marque semble aussi plus recherché, les détails y sont plus fournis, plus travaillés. La nature y est représentée de façon plus précise, plus réaliste. On a donc affaire ici à deux gravures sur bois différentes. Peut-être réalisées par deux graveurs différents.

Pour pouvoir proposer un exposé exhaustif sur ce sujet, il aurait fallu pouvoir consulter plusieurs exemplaires de toutes les éditions produites par Sébastien Gryphe. Seulement nous n'avons pu voir que les trois exemplaires du volume contenant le traité de Columelle pour l'année 1548 et seulement le volume de Vettori sur Caton et Varron, le volume du traité de Palladius et le volume d'*Enarrationes* de 1549. De plus, on peut supposer que certaines marques de fin aient été perdues, faussant quelque peu les relevés. Les premiers et les derniers feuillets sont ceux qui se perdent le plus facilement. De ce fait, même au sein des exemplaires d'un même texte et de la même année que nous avons consultés, certains présentaient une marque de fin et d'autres non.

Les différences de marques que nous avons relevées permettent cependant de proposer quelques remarques qui gagneraient à être précisées par une étude plus étendue de la production de Sébastien Gryphe.

Tout d'abord, on pourrait supposer que l'utilisation d'une marque correspondrait à une période limitée dans le temps dans la carrière de l'imprimeur. C'est ce qu'on pourrait conclure de l'utilisation de la marque n°1 en 1535 et 1537 et du changement pour la marque n°1 bis à partir de 1541. Cependant, les marques de fin tendent à contredire cette hypothèse puisque Gryphe utilise de manière apparemment totalement aléatoire les marques n°6 et 7.

Ensuite, le fait que l'imprimeur-libraire utilise différentes marques pour la même production montre qu'une marque n'était pas consacrée à une production spécifique et ne représentait donc pas un caractère permettant de l'identifier.

Enfin, le choix d'une marque ne semble pas non plus avoir de rapport avec le contenu ou le statut de l'ouvrage. Même si les deux marques n°6 que nous avons pu recenser sont dans des opuscules consacrés au traité de Columelle, on remarque que les marques n°7 peuvent, elles, se retrouver à la fin d'un volume de commentaires ou à la fin du livre consacré à Palladius, tout comme dans l'édition scientifique des traités de Caton et Varron produite par Piero Vettori.

Description physique des éditions des *Libri de re rustica* imprimées par Sébastien Gryphe

Les variations dans l'utilisation des marques typographiques que ça soit en page de titre ou en fin de volume ne semblent donc pas répondre à une règle particulière. On peut imaginer que les ouvriers imprimeurs utilisaient n'importe quel bois qui était disponible au moment où ils en avaient besoin. De plus, ces bois devaient être changés lorsqu'ils étaient trop usés et le graveur produisait alors une nouvelle marque avec forcément des variantes voulues ou non.

La forme donnée par Sébastien Gryphe à ses éditions des *Libri de re rustica*, autant que le choix des textes et les commentaires des humanistes, intègre cette production dans le mouvement humaniste. Le format réduit et l'italique sont, à la Renaissance, synonymes de la modernité inspirée par l'Humanisme. Ils en sont la manifestation matérielle dans les livres. Inspiré par l'imprimeur humaniste Alde Manuce, Sébastien Gryphe reprend ses caractéristiques pour ses éditions des œuvres des *Scriptores rei rusticae* et les insère ainsi dans une collection de textes humanistes. L'étude matérielle d'une production est aussi le moyen de cerner ses évolutions. Celles-ci se perçoivent aussi bien au niveau du texte qu'au niveau des instruments typographiques utilisés.

Conclusion

Les traités des agronomes latins Caton, Varron, Columelle et Palladius sont des œuvres mineures de la littérature latine. Pourtant, elles ont été imprimées de nombreuses fois de la fin du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. Ainsi, elles ont été, dans une certaine mesure, un succès de librairie. Les raisons de l'intérêt qu'on leur a porté réside dans le fait que ces textes ce sont trouvés au centre du mouvement intellectuel qui caractérisa la Renaissance : l'Humanisme.

Les *Libri de re rustica* ont en effet suscité l'intérêt des imprimeurs, des éditeurs scientifiques mais aussi des lecteurs qui se reconnaissaient dans ce mouvement et qui voulaient y prendre part. De plus, la redécouverte des textes des agronomes de l'Antiquité se trouva au carrefour de plusieurs mouvements issus de l'Humanisme. Ils profitèrent de l'intérêt philologique des humanistes pour les textes de la littérature classique quels qu'ils soient, mais aussi des progrès en marche dans le domaine scientifique et de la volonté des humanistes de connaître le passé des hommes de l'Antiquité.

Ainsi, comme nous l'avons vu avec l'étude de la production des œuvres des *Scriptores rei rusticae* chez Sébastien Gryphe, chaque publication est un témoin du travail que les humanistes ont réalisé sur ces textes. Ils ont fait l'objet d'éditions savantes et de commentaires philologiques, lexicographiques, culturels ou encore scientifiques. Ainsi, ces textes n'étaient pas des œuvres réellement fixées, les savants qui s'y sont intéressés les ont fait évoluer. Les textes eux-mêmes ont évolué grâce au travail d'éditeurs scientifiques comme Piero Vettori. Mais les humanistes ne se sont pas contenter d'un travail philologique sur ces textes, ils les ont aussi commenté de manière approfondie. Aussi, la connaissance de ces textes et leur compréhension ont aussi été approfondies. Ainsi, à l'image de la production des *Libri de re rustica* chez Sébastien Gryphe, le corpus des textes des agronomes latins fut, à la Renaissance, rendu « vivant » par les humanistes qui travaillèrent dessus. Ainsi, il serait intéressant de suivre le parcours de ces textes depuis leur première édition en 1472 chez Nicolas Jenson, à Venise jusqu'à leur dernière publication à la fin du XVI^e siècle. De même que la production de Sébastien Gryphe opère une évolution importante avec l'intervention de Piero Vettori et l'insertion de son travail dans le corpus, il serait intéressant d'observer les changements de ces textes, les évolutions du corpus lors de son passage d'étude en étude et de presse en presse. L'« épopée » de ces textes à travers le temps et l'espace

nous permet de nous rendre compte des échanges, communications et interactivités entre les membres de la « communauté » humaniste au sein de ce qu'on a appelée la « République des lettres ». Aussi, il n'était sans doute pas étonnant pour les gens du temps qu'un éditeur scientifique italien s'associe avec un imprimeur-libraire lyonnais pour mener à bien une publication. Ainsi, bien que les traités d'agronomie soient des œuvres plus modestes que les discours de Cicéron, les comédies de Plaute ou que les œuvres d'Erasmus, elles ont une place à part entière parmi les œuvres humanistes de la Renaissance.

D'autre part, il semble que le succès rencontré par les traités agronomiques à la Renaissance soit également dû à l'intérêt que les humanistes ont porté à l'agriculture. La curiosité qui marqua ce mouvement fit qu'ils s'intéressèrent à tous les domaines de la science. Aussi, l'agriculture suscita également des passions. En redécouvrant les traités des agronomes antiques, ils ont trouvé une base pour étudier et pratiquer à leur tour l'« art d'agriculture ». De plus, les traités antiques leur ont donné l'inspiration et un modèle pour écrire eux aussi des œuvres d'agronomie. Aussi, il serait intéressant d'effectuer des comparaisons entre les traités des agronomes latins et les traités modernes. On pourrait se rendre réellement compte de l'impact des Anciens sur la littérature agricole moderne. On y trouverait peut-être la reprise, la copie des Anciens par les Modernes. Ou, au contraire, on y décèlerait peut-être des désaccords et des divergences. L'apport et les progrès des Modernes pourraient aussi être mis en lumière. Ce mouvement d'intérêt pour l'agronomie rencontra celui qui faisait progresser les méthodes scientifiques. En effet, les humanistes orientèrent l'évolution de la recherche scientifique vers l'expérimentation et l'observation des phénomènes naturels. Les hommes qui s'intéressèrent à l'agriculture trouvèrent donc l'écho de cet effort vers l'expérimentation dans les traités antiques, du moins dans ceux des *Scriptores rei rusticae*. Ils purent mettre en application les préceptes des Anciens et étoffer leurs propres traités de leurs observations.

Enfin, l'intérêt pour les traités des agronomes antiques n'aurait pas été tel s'ils ne s'étaient inscrits dans la dynamique fondatrice de l'Humanisme. En effet, la motivation première des humanistes fut de renouer avec le glorieux passé antique. Dans le but de sortir définitivement du Moyen âge et de son obscurité, ils ont souhaité retrouver la grandeur des hommes du passé. Ils trouvèrent donc un intérêt particulier à étudier tout ce que l'Antiquité leur avait légué. Aussi, on comprend que des œuvres mineures, comme les traités d'agronomie, les passionnèrent aussi. Il semble donc que les traités

d'agriculture leur permettait de découvrir et d'étudier une facette du quotidien des Anciens. Grâce à ces textes, ils ont découverts et étudié la vie romaine à la campagne. Ces œuvres leur illustraient aussi ce que les romains ont appelé l'*otium* à la campagne. Par ce terme, les romains comprenaient un loisir studieux qui pouvait se manifester par une retraite du riche romain dans sa *villa*, à la campagne. Il étudiait ou supervisait son domaine agricole loin du tumulte de la cité. Ainsi, les humanistes ont cherché et trouvé dans ces textes l'idéal bucolique des romains.

Enfin, la production des *Libri de re rustica* de Sébastien Gryphe s'inscrit pleinement dans le mouvement humaniste. L'imprimeur-libraire lyonnais a donné une forme à ses éditions qui s'inscrit sous le patronage d'Alde Manuce. Comme ce dernier, Gryphe a intégré les œuvres des *Scriptores rei rusticae* dans une collection à format réduit et imprimée en italique. Or, à la suite de Manuce, ces deux traits étaient caractéristiques chez certains imprimeurs des œuvres humanistes. D'autre part, le choix des textes place d'emblée la production dans le courant humaniste. De plus, l'évolution de ces textes au sein de la production témoigne du soucis humaniste de proposer le dernier état de la recherche. L'éditeur scientifique, Piero Vettori, en intégrant à la production son travail ajouta à sa valeur et en fait une illustration parfaite du travail sur les textes de l'Antiquité à la Renaissance. L'éditeur scientifique incarne aussi pour nous la figure de cet humaniste passionné par l'étude des Anciens et qui se retrouve dans les traités d'agronomie de Caton, Varron, Columelle ou Palladius. Lui, qui, comme eux, se retire dès qu'il en a l'occasion dans sa propriété à la campagne.

Sources

Éditions scientifiques du XX^e siècle des traités des agronomes latins :

MARCUS PORCIUS CATO, *De agri cultura, ad fidem florentini codicis deperditi*, édition préparée par MAZZARINO, Antonius, 2^e éd., Leipzig, B. G. Teubner, 1982, 138 p.

MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, 342 p.

MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, 189 p.

MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre deux*, GUIRAUD, Charles, (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1985, 171 p.

MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre trois*, GUIRAUD, Charles, (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1997, 124 p.

Éditions scientifiques et volumes de commentaires de la Renaissance

Imprimés par Sébastien Gryphe

1535 :

DE RE RV- || STICA. || M. CATONIS Lib. I. || M. TERENTII VARRO- || NIS Lib. III. || PALLADII Lib. XIII. || TOMVS I. || [Marque 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1535. – In -8°, 417, [24] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 349582 et 349584.

DE RE RV || STICA || L. IVNII MODERATI || COLVMELLAE LI || BRI XIII: || TOMVS II. || [M. 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1535. In-8°. – 529, [19] pages. Bibliothèque municipale de Lyon : 349582 et 349584.

PRISCARVM || VOCVM, IN LIBRIS || de re rustica, enarrationes, per Geor || gium Alexandrinum. || PHILIPPI Beroaldi in lib. XIII. || Columellae annotationes. || ALDVS de dierum generibus, simulque || de umbris & horis, quae apud Palladium. || TOMVS III. || [M. 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1535. – In-8°, [91] feuillets. Bibliothèque municipale de Lyon : 349582 et 349584.

1537 :

DE RE RV- || STICA. || M. CATONIS Lib. I. || M. TERENCEII VARRO- || NIS Lib. III. || PALLADII Lib. XIII. || [M. 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1537. – In-8°, 417, [24] pages. Bibliothèque municipale de Lyon : 340816, 349581 et 809889.

DE RE RV || STICA || L. IVNII MODERATI || COLVMELLAE LI || BRI XIII. || [fleuron] || [M. 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1537. – In-8°, 530, [18] pages. Bibliothèque municipale de Lyon : 349579, 398361, 398362.

PRISCARVM || VOCVM, IN LIBRIS || de re rustica, enarrationes, per Geor || gium Alexandrinum. || PHILIPPI Beroaldi in lib. XIII. || Columellae annotationes. || ALDVS de dierum generibus, simulque || de umbris & horis, quae apud Palladium. || [M. 1] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1537. – In-8°. [91] feuillets. Bibliothèque municipale de Lyon : 340816, 349579, 398361.

1541 :

MARCI || CATONIS, || AC || M. TERENCEII VARRONIS || DE RE RVSTI- || CA LI- || BRI || * || *Per Petrum Victorium, ad ues || terum exemplarium fidem, suae inte- || gritati restituti.* || [fleuron] || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1541. – In-8°, [14], 214, [18] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340810, 349675, 349676, exemplaire numérisé en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52318c.r=.langFR>

L. || IVNII || MODERATI || COLVMELLAE || DE RE RVSTI || CA LIBRI || XII. || [fleuron] || Eiusdem de Arboribus liber, separatus ab || alijs. || * || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1541. – In-8°, 491, [17] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 349580.

PALLADII || RVTILII TAVRI || AEMILIANI, VIRI || ILLVSTRIS, || DE || RE RVSTICA || LIBRI XIII. || [fleuron] || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1541. – In-8°.184, [8] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340811, 349589, 349677 (1).

ENARATIO- || NES VOCVM PRI- || SCARVM IN LIBRIS || DE RE RVSTICA || *per Georgium Alexan-* || *drinum.* || [fleuron] || Philippi Beroaldi in libros XIII. Colu- || mellae Annotationes. || Aldus de Dierum generibus, simulque de || Vmbris & Horis, quae apud Palladium. || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1541. – In-8°, [83] feuillets.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340812, 349591, 349677.

1542 :

PETRI || VICTO- || RII || Explicationes suarum in Catonem, Varro- || nem, Columellam Castiga- || tionem. || * || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1542. – In-8°, 144 pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 349583, 349678, 349587, 340822, 349418, 398365.

1548 :

L. || IVNII || MODERATI || COLVMELLAE || DE RE RVSTI || CA LIBRI || XII. || [fleuron] || Eiusdem de Arboribus li- || ber, separatus ab || alijs. || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1548. – In-8°, 491, [17] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340808, 349585 (2), 349586.

Exemplaire numérisé sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k527232/f1.image.r=.langFR>.

1549 :

MARCI || CATONIS || AC || M. TEREN. || VARRONIS || DE RE RVSTI- || CA LI- ||
BRI, || * || *Per Petrum Victorium, ad ue- || terum exemplarium fidem, fuae inte- || gritati
restituti.* || [fleuron] || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1549. – In-8°, 226,
[12] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340813, 340820, 349577, 349585, 349586 (2),
398365, 810080.

L. || IVNII || MODERATI || COLVMELLAE || DE RE RVSTI || CA LIBRI || XII. || * ||
Eiusdem de Arboribus li- || ber, separatus ab || alijs. || [M. 1 bis] || Apvd Seb. Gryphium
|| Lvgdvni, || 1548. – In-8°, 491, [17] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340809, 398363.

PALLADII | RVTILII TAVRI || AEMILIANI, VIRI || ILLVSTRIS, || DE || RE
RVSTICA || LIBRI XIII. || [fleuron]. || [M. 1 bis] || Apud Seb. Gryphium || Lugduni, ||
1549. – In-8°.184, [7] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340823, 349585 (3), 349586 (3), 349590, 810081.

ENARATIO- || NES VOCVM PRI- || SCARVM IN LIBRIS || DE RE RVSTICA, || *per*
Georgium Ale- || xandrinum. || [fleuron] || Philippi Beroaldi in libros XIII. Columel- ||
lae Annotationes. || Aldus de Dierum generibus, simulque de Vm- || bris, & Horis, quae
apud Palladium. Apud Seb. Gryphium || Lugduni, || 1549. – In-8°. [83] feuillets.

Bibliothèque municipale de Lyon : 340821, 349578, 349585 (4), 349586 (4), 398364,
810082.

Autres éditions de la Renaissance consultées

LIBRI DE RE RVSTICA || M. CATONIS LIB. I. || M. TERENTII VARRONIS LIB. III. || L. IVNII MODERATI COLV- || MELLAE LIB. XII. || *Eiusdem de arboribus liber separatus ab alijs, quare autem id factum fuerit: ostenditur in epistola ad lectorem.* || PALLADII LIB. XIII. || *De duobus dierum generibus : simulque de umbris, et horis, quae apud Palladium, in alia epistola ad lectorem.* || *Georgij Alexandrini enarrationes prifcarum dictionum, quae in his libris Catonis : Varronis : Columellae.* || [Au colophon :] Venetiis in aedibus Aldi, et Andreae Soceri mense maio M. D. XIII.

– In-8°, [33], 308 feuillets.

Bibliothèque municipale de Lyon : Rés 393823, Rés A 492953.

LIBRI DE RE RVSTICA || A NICOLAO Angelio uiro consumatissimo nuper || *maxima diligentia recogniti et typis excusi, cum || in dice, & expositione omnium dictionum. Ca || tonis. Varronis. Collumellae. Palla || dij quae aliqua enucleatione || indigebant.* || M. Catonis. Lib. I. || M. Terentij Varronis. Lib. III. || L. Iunij Moderati Columellae. Lib. XII. || *Eiusdem de arboribus Liber separatus ab alijs.* || *Palladij. Lib. XIII.* || *De duobus dierum generibus, simulque de umbris || & oris, quae apud Palladium.* || [Florentia: opera Philippi Juntae, 1515]. – In-4°, [20], 339, [1] feuillets.

Bibliothèque municipale de Lyon : 393645.

LIBRI DE RE || RVSTICA, M. CATONIS, || M. Terentii Varronis, L. Iunii Mo- || derati Columellae Palladii Ru- || tili: quorum summam pa- || gina sequēs indicabit. || 1529 || Venundantur Iocodo Badio Ascensio. – In-2°, [40], 311, [20] pages.

Bibliothèque municipale de Lyon : Rés 107295.

LIBRI DE RE RVSTICA, M. || Catonis Marci Terentii Varronis, || L. Iunii Moderati Columellae, || Palladii Rutilii, quorum sum- || mam pagina sequēti reperies. || PARISIIS APVD IOANEM || paruum sub Flore Lilio, Via ad sanctum Iacobum. – In-2°, [56], 506 pages (le nombre réel de page est 496 car la pagination saute de 289 à 300), [1].

Bibliothèque municipale de Lyon : Rés 107333.

Bibliographie

Sur les agronomes latins

DAUZAT, Pierre-Emmanuel, DESCLOS, Marie-Laurence, MILANEZI, Silvia, PRADEAU, Jean-François, *Guide des auteurs grecs et latins*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, 233 p.

FREUDOUILLE, Jean-Claude, ZEHACKER, Hubert, *Littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 517 p.

GAILLARD, Jacques, MARTIN, René, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990, 494 p.

GORRICHON, Martine, *Les travaux et les jours à Rome et dans l'Ancienne France, les agronomes latins inspireurs d'Olivier de Serres*, 1976, thèse de 3^e cycle de Lettres, Tours, Centre de recherche A. Piganiol, 577 p.

GORRICHON, Martine, « Sources latines d'Olivier de Serres », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, juin 2000, n°5, p. 45-58.

LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre III*, DUMONT, Jean-Christian (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. VII à XX.

LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre IX*, DUMONT, Jean-Christian (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 7 à 14.

LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture, Livre X (De l'horticulture)*, SAINT-DENIS, Eugène de (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1969, « Introduction », p. 7 à 25.

LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *Les Arbres*, GOUJARD, Raoul (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1986, « Introduction », p. 7 à 23.

LUCIUS IUNIUS MODERATUS COLUMELLA, *De l'agriculture*, Paris, Errance, 2002, « Introduction », p. 4 et 5.

MARCUS PORCIUS CATO, *De l'Agriculture*, GOUJARD, Raoul (éd.), 2^e éd., Paris, Les Belles lettres, 2002, « Introduction », p. VII à LIV.

MARCUS TERENTIUS VARRO, *Economie rurale. Livre premier*, HEURGON, Jacques (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1978, « Introduction », p. VIII à LXXXV.

MARTIN, René, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris, Les Belles Lettres, 1969, 418 p., Collection d'études anciennes.

PALLADIUS RUTILIUS TAURUS AEMILIANUS, *Traité d'agriculture. Tome premier (Livres I et II)*, MARTIN, René (éd.), Paris, Les Belles lettres, 1976, « Introduction », p. VIII à LXVII.

STROH, Wilfried, *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, Bluntz, Sylvain, trad., Paris, Les Belles Lettres, 2008, 301 p.

Ouvrages généraux sur la Renaissance et l'humanisme

AQUILON, Pierre (Dir.), MARTIN, Henri-Jean, *Le livre dans l'Europe de la Renaissance : actes du XXVIII^e Colloque international d'études humanistes de Tours*, [juillet 1985], Paris, Promodis, Editions du cercle de la librairie, 1988, 566 p.

BÉNÉVENT, Christine, *L'humanisme*, Paris, Gallimard, 2007, 143 p., La bibliothèque Gallimard.

BOZZOLO, Carla (éd.), ORNATO, Ezio (éd.), *Préludes à la Renaissance : aspects de la vie intellectuelle en France au XV^e siècle*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1992, 320 p.

DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, BLOCH, Raymond (dir.), Paris, B. Arthaud, 1967, 717 p., Collection les Grandes civilisations.

FÉDOU, René, « Le legs du Moyen âge à l'humanisme lyonnais » dans Actes du colloque sur l'Humanisme lyonnais au XVI^e siècle, Mai 1972, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 9 à 21.

GARIN, Eugenio, *L'humanisme italien. Philosophie et vie civile à la Renaissance*, CRIPPA, Sabina (trad.), LIMONI, Mario Andrea (trad.), Paris, Albin Michel, 2005, 332 p., Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité.

MARTIN, Henri-Jean, *Le livre de l'humanisme et de la Renaissance de la fin du XV^e à la fin du XVI^e siècle*, Cours donné à la Faculté des lettres de Lyon, Lyon, Faculté de lettres de Lyon, 78 p.

MARTIN, Henri-Jean, « Le rôle de l'imprimerie lyonnaise dans le premier humanisme français » dans *L'humanisme français au début de la Renaissance*, actes du colloque international de Tours (XIV^e stage), Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1973, p. 81 à 92.

RIOUX, Jean-Pierre (dir.), SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France . 2. De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, Éd. Du Seuil, 1997, 406 p.

Sur la littérature agricole à la Renaissance

BEUTLER, Corrine, « Un chapitre de la sensibilité collective : la littérature agricole en Europe continentale au XVI^e siècle », *Annales*, 1973, n°5, sept.-oct., p. 1280-1301.

CHAVY, Paul (dir.), KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 4. Crises et essors nouveaux*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins publishing company, 2000, 817 p.

FOISIL, Madeleine, *Le sire de Gouberville, un gentilhomme normand au XVI^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, 288 p.

KLANICZAY, Tibor (dir.), KUSHNER, Eva (dir.), STEGMANN, André (dir.), *Histoire comparée des littératures de langues européennes : l'époque de la Renaissance (1400-1600). Tome 1. L'Avènement de l'esprit nouveau (1400-1480)*, Budapest, Akadémiai kiadó, 1988, 593 p.

Sur la transmission des textes

DIU, Isabelle, *D'une antiquité l'autre : Érasme transmetteur de textes antiques, des classiques aux Pères de l'Église*, dans VOLPILHAC-AUGER, Catherine (dir.), *D'une Antiquité l'autre. La littérature antique classique dans les bibliothèques du XV^e au XIX^e siècle*, Lyon, ENS éditions, Institut d'histoire du livre, 2006, 230 p., coll. Métamorphoses du livre.

HAMMAN, Adalbert-Gautier, *L'épopée du livre. La transmission des textes anciens, du scribe à l'imprimerie*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1985, 238 p. Collection Pour l'Histoire.

REYNOLDS, Leighton Durham, WILSON, Nigel Guy, *D'Homère à Erasme, la transmission des classiques grecs et latins*, Paris, Éd. du CNRS, 1984, 262 p.

Description physique du livre

AUDIN, Marius, *Le livre, son architecture, sa technique*, Mane, Les Hautes Plaines de Maner, 1969, 280 p.

BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2006, 366 p., Collection U. Histoire.

CARTER, Harry, *A view of early typography up to about 1600*, 2^e éd., London, Hyphen press, 2002, 137 p.

GASKELL, Philip, *A New Introduction to Bibliography*, 2^e éd., Winchester, St Paul's bibliographies, New Castle, Oak Knoll press, 1995, 438 p.

GILMONT, Jean-François, *Une introduction à l'histoire du livre et de la lecture. Du livre manuscrit à l'ère électronique*, Liège, Éd. du Céfal, 2004, 131 p., Collection Céfal SUP.

GILMONT, Jean-François, *Le livre et ses secrets*, Genève, Droz, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2003, 437 p. Collection Cahiers d'humanisme et Renaissance.

JOHNSON, Alfred Forbes, *Type designs, their history and development*, London, Grafton & co, 1959, 183 p.

PARGUEZ, Guy, « A propos des pages de titre des livres anciens », *Revue française d'histoire du livre*, Société des bibliophile de Guyenne, Bordeaux, 1971, p. 55-76.

PRADEL DE LAMAZE, Philippe, *Invention et diffusion de l'humanisme : les contrefaçons lyonnaises des éditions d'Alde Manuce*, 1995, mémoire de DEA, Villeurbanne, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 109 p.

VERTU, Aurélie, *Les marques typographiques d'imprimeurs et de libraires (XV^e-XIX^e siècle)*, 2004, Rapport de Recherche bibliographique, DESS réseaux d'information et document électronique, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne, 158 p.

Sur Sébastien Gryphe et sa production

BATS, Raphaëlle, MIACHON, Coralie, MONTLAHUC, Marie-Laure, SCHMAUCH-BLENY, Roseline, *Étude de la production éditoriale de Sébastien Gryphe sur deux années caractéristiques : 1538 et 1550*, 2006, mémoire de recherche, diplôme de conservateur des bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 177 p.

BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle*, tome VIII, Paris, F. De Nobele, 1964, 447 p.

BÉGHAIN, Patrice, BENOIT, Bruno, CORNALOUP, Gérard, THÉVENON, Bruno, « Gryphe ou Gryphius Sébastien Greif ou Greyff, dit », dans *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Éditions Stéphane Bachès, 2009, p. 594-595.

MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Actes de colloque, 23-25 novembre 2006, Presses de l'enssib, Villeurbanne, 2008, 535 p.

ROYON, Claude (dir.), *Lyon, l'humaniste. Depuis toujours, ville de foi et de révoltes*, Paris, Éditions autrement, 2004, 229 p., collections Mémoires, n°105.

Sur Piero Vettori

MOUREN, Raphaële, « L'auteur, l'imprimeur, et les autres : éditer les œuvres complètes de Cicéron (1533-1540) » dans RIFFAUD Alain (dir.), *L'écrivain et l'imprimeur*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 123 à 146, Interférences.

MOUREN, Raphaële, « la *uarietas* des philologues au XVI^e siècle : entre *uaria lectio* et *uariarum lectiones* » dans COURCELLES, Dominique de (dir.), *La uarietas à la Renaissance : actes de la journée d'étude organisée par l'École des chartes (Paris, 27 avril 2000)*, Paris, École des chartes, 2001, p. 5 à 31.

Sur l'agriculture à la Renaissance

BOURQUIN, Laurent, « Du gentilhomme campagnard au gentilhomme agronome. Agriculture et identité nobiliaire dans la France moderne (XVI^e – XVIII^e siècle) », dans VIVIER, Nadine (dir.), *Élites et progrès agricoles, XVI^e et XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 45-57.

DUBY, Georges (dir.), WALLON, Armand (dir.), *Histoire de la France Rurale. Tome 2. L'âge classique des paysans de 1340 à 1789*, Paris, Éd. Du Seuil, 1975, 658 p.

LIZERAND, Georges, *Le Régime rural de l'Ancienne France*, Paris, Presses universitaires de France, 1942, 190 p.

Sur les gens du livre à la Renaissance

Chartier, Roger (dir.), Martin, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVIIe siècle*, 2^e éd., Paris, Fayard/Promodis, 1989, 793 p.

DIU, Isabelle, « L'auteur, l'Autre et les autres : la traduction patristique, entreprise collective autour d'Erasmus », p. 37-52, MOUREN, Raphaële, « Du cardinal au prote : travail d'équipe autour d'éditions grecques au milieu du XVIe siècle », p. 53-74, dans FURNO, Martine (dir.), *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte XVIe-XVIIIe siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2009.

KELLER-RAHBÉ, Edwige (dir.), *Les arrières-boutiques de la littérature. Auteurs et imprimeurs-libraires au XVIe et XVIIe siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010, 262 p., Collection Cribles.

Instruments de travail

BAUDRIER, Henri, *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle*, nouv. éd. revue et corrigée, 13 volumes, Paris, F. De Nobele, 1964.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (France), Département des livres imprimés, MELLOTT, Jean-Dominique (Éd.), QUEVAL, Elisabeth (Éd.), MONAQUE, Antoine (Collab.), *Répertoire*

d'imprimeurs-libraires : (vers 1500-vers 1810), nouv. éd. rev. et augm., Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004, 668 p.

GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot*, FLOBERT, Pierre (dir.), nouv. éd. Rev. et augm., Paris, Hachette, 2005, 1748 p.

GÜTLINGEN, Sybille von, *Répertoire bibliographique des livres imprimés à Lyon au seizième siècle*, 12 volumes, Baden-Baden et Bouxwiller, V. Koerner, 1992-2004.

MAILLARD, Jean-François, KECSKEMÉTI, Judith, PORTALIER, Monique, *L'Europe des humanistes (XIV^e-XVII^e siècles)*, nouv. éd. revue et corrigée, [Paris-Turnhout], CNRS éditions Brepols, 1998, 543 p., Collection Documents, études et répertoires.

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, 8 volumes, Paris, Bordas, 1978.

